Employés municipaux d'Arvida

Fin de la grève de neuf semaines

Par Guy Bergeron

ARVIDA — Les 78 employés municipaux d'Arvida, en grève depuis neuf semaines seront de retour au travail, ce matin, ayant accepté les dernières offres patronales, dans une proportion de 73.4 pour cent.

C'est ce qui ressort de l'assemblée générale des membres, qui s'est tenue hier après-midi, à Arvida. Le président du syndicat, M. Léon Rivard, a précisé que les négociateurs syndicaux, ayant en tête M. Robert Lachance, de la CSN, avaient recommandé l'acceptation des offres de la part de l'assemblée générale. M. Rivard a exprimé l'opinion que s'il n'y avait pas eu cette épée de Damoclès sur la tête des grévistes, il aurait été peu probable que les offres de la ville fussent acceptées.

En somme, les employés municipaux d'Arvida ont obtenu l'indexation intégrée à la fin du contrat en 1976, de même qu'ils ont obtenu un nouveau gain dans le cas des vacances, puisqu'un employé âgé de 60 ans aura droit à une semaine de vacances supplémentaire, de même qu'un employé ayant 30 ans de services.

Pour sa part, la municipalité déboursera plus de $400,000 aux employés municipaux au cours des deux prochaines années du contrat.

Rejoint hier, le maire d'Arvida, M. Francis Dufour, s'est dit heureux du règlement et il a précisé que dès aujourd'hui, il mettra tout en oeuvre pour rétablir un dialogue avec les employés municipaux.

Le maire Dufour a également remercié la population qu'il a trouvée extrêmement compréhensible envers les administrateurs municipaux, devant le conflit qui a été très long.

"La population a compris, et je pense que les informations que nous lui avons données, au cours du conflit, ont permises qu'elle accepte cette situation, sans pour autant faire des pressions auprès des administrateurs municipaux". En somme, après neuf semaines de grève, tout le monde retourne au travail, et la prochaine étape reste l'intégration des employés à la nouvelle ville.

TOYOTA ROCOTO

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

PEPSI Joyeuses Fêtes à tous!

2e année No 71 Lundi 23 décembre 1974 24 pages 20 cents

Neuf skieurs ensevelis

Hécatombe en Autriche

KITZBUHEL (Reuter) — Les autorités autrichiennes ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'avalanche qui a provoqué la mort d'au moins neuf skieurs, samedi, à Kitzbuhel.

Les sauveteurs ont oeuvré toute la nuit pour retrouver les survivants éventuels de l'avalanche géante qui a englouti un groupe de skieurs évoluant sur les pentes dominant cette station tyrolienne.

Environ 150 sauveteurs poursuivaient, dimanche matin, leurs recherches dans une neige de sept mètres de profondeur, mais il ne restait guère d'espoir de retrouver des survivants.

Les neuf victimes s'étaient aventurées dans une zone condamnée comme dangereuse, ont précisé les autorités de la station tyrolienne au cours d'une conférence de presse.

Les autorités ont souligné que la zone où s'est produite la catastrophe avait été clairement isolée au moyen de drapeau à la suite d'une hausse de température au sommet de la pente qui menaçait de délier la neige.

Le Dr. Otto Schimpp, directeur des services d'alerte contre les avalanches du Tyrol, a précisé que la température au sommet de la pente s'était élevée à trois degrés centigrades, samedi matin.

Le groupe emporté par l'avalanche se composait de treize personnes. Quatre d'entre elles purent être retirées de la masse de neige à temps. Les neuf autres —une famille allemande de quatre personnes et cinq moniteurs— se livraient au moment de la catastrophe à une inspection des champs de neige ouverts par un nouveau téléski, ouvert le matin-même.

Les sauveteurs, qui avaient oeuvré toute la nuit à l'aide de douze chiens d'avalanche dans une masse de neige de sept mètres de profondeur, ont abandonné dimanche leurs recherches, convaincus que la totalité des corps des victimes de l'avalanche avaient été retrouvés.

Parmi les rescapés figurent le jeune Kaspar Schrol, 16 ans, frère de la championne autrichienne de ski Brigitte Schroll.

Deux membres du groupe sont parvenus à échapper à la masse de neige qui dévalait vers la vallée. Les autres, des Autrichiens et des Allemands, ont été emportés.

Le neuvième et dernier corps à être retrouvé jusqu'ici est celui d'un moniteur de ski de la station, âgé de 40 ans.

Selon l'épouse d'un rescapé, "tout s'est passé si rapidement. J'ai entendu un bruit sourd puis mon époux, qui était à moins de deux mètres de moi, a disparu soudainement. Il fut heureusement entraîné hors de la neige mouvante par un autre skieur."

Parmi les morts figurent un Allemand de 46 ans originaire de Munich, sa femme et ses deux filles, âgées de 15 et 17 ans.

Plus de 50 personnes ont été tuées au cours des deux dernières années dans les Alpes autrichiennes.

ATTENTAT A LA BOMBE — La résidence de l'ancien premier ministre Britannique, Edward Heath a été l'objet d'un attentat à la bombe, hier, quelques heures avant l'application d'un cesser-le-feu, à l'occasion de Noël. Sur la vignette, on peut voir une partie des dégâts imposants qui ont résultat de l'attentat qui a été commis par une ou des personnes qui circulaient en automobile. L'ancien premier ministre Heath est arrivé à la maison quelques minutes après la déflagration. Un concierge et une femme de chambre ont été légèrement blessés.

(Téléphoto AP)

Représentants régionaux de compagnies pétrolières ou l'art de se défiler

par Gabriel Berberi

Chicoutimi — Rien ne change et les représentants régionaux des compagnies pétrolières ne prisent guère qu'un journaliste ou un photographe foule de ses pieds, ce domaine inconnu des consommateurs.

La plupart des agents des geants du pétrole dans le monde font notamment preuve de beaucoup de réticence, quand on veut essayer de leur arracher quelques renseignements de base.

Aucun d'eux (on peut faire exception pour M. Jean-Louis Gauthier, qui dirige le réseau de Golden Eagle) n'est en mesure de divulguer, par exemple, la valeur d'un gallon d'essence à partir de la raffinerie. Il est probable que certains possèdent cette information élémentaire. Mais dans ce cas, ils prétendent qu'ils n'ont pas les pouvoirs pour étaler de telles choses sur la place publique. Et ils se défilent alors dans la forme la plus conventionnelle: on invite le reporter à communiquer avec le "bureau-chef" à Montréal!

Ceux qui travaillent pour le compte du Conseil des ports nationaux, à Chicoutimi, ne collaborent pas plus à renseinger les gens et on ne peut même pas savoir, de cette source, combien de réservoirs sont construits en bordure du boulevard Lamarche, et à quelles fins il sont utilisés (essence, huile à chauffage, carburant spéciaux, etc.). En somme, c'est la méfiance à l'endroit de la presse qui prévaut à cet endroit, et les foncitonnaires ont une frousse assez visible de la riposte des grosses compagnies, s'il fallait que soient dévoilés quelques "secrets" des maîtres du pétrole.

Les essences spéciales

Malgré ce silence épidémique, Le Quotidien a quand même pu se procurer suffisamment de renseignements susceptibles d'éclairer les consommateurs, grâce à quelques représentants qui ont consenti à communiquer une partie de leurs connaissances.

On a su, par exemple, que Shell dispose, à Chicoutimi, d'une capacité d'entreposage de 2,800,000 gallons d'essence, que Texaco possède au même endroit quatre réservoirs pour l'essence "jaune", (2), "rouge" et sans-plomb, et qu'Esso est propriétaire dans ce secteur de 10 réservoirs de différents formats.

De plus, si Texaco domine le marché régional pour l'ensemble des produits pétroliers, ce sont des concurrents qui sont présentement les distributeurs exclusifs ou presque de certains types de carburants.

Ainsi, BP serait le fournisseur attitré de l'aéroport militaire, à Bagotville, les principaux utilisateurs à cet endroit étant évidemment les réactés.

Pour sa part, c'est la compagnie Shell qui vend l'essence requise par les appareils de Québécair, compagnie de transport aérien faisant la navette entre Montréal et Bagotville. Ces essences spéciales arrivent aussi dans la région par pétroliers. Quant au pétrole raffiné nécessaire aux avions légers, il est transporté par wagon-citerne.

Ce sont aussi les grandes compagnies pétrolières américaines et européennes qui vendent le mazout ou huile lourde aux entreprises manufacturières de la région. Pour une, l'Alcan transporte ce produit par ses propres moyens, de Port-Alfred jusqu'à ses usines.

Finalement, l'enquête du journal aura servi à confirmer les affirmations de l'Association des détaillants d'essence, comme quoi un grand nombre de leurs membres sont en fort mauvaise posture, en raison de la variété inouïe de prix.

Autre constatation importante faite par cette enquête: des réseaux de distributeurs présumément indépendants, sont, dans le faits, des filiales déguisées de compagnies. C'est le cas pour les postes Sag-Nay (Shell), et les débits de Roger Larouche (Esso). Il importe que les municipalités imposent des restrictions sévères sur le nombre de distributeurs et que les citoyens réclament un meilleure uniformisation des prix.

FIN

BONNES RESERVES — Les automobilistes de la région ne doivent pas caindre d'être privés d'essence, car les compagnies ont complété leurs réserves pour les prochains mois.

(Photo: Gratien Tremblay)

EN BREF

Débat sur la construction

● *Le député de Maisonneuve, M. Robert Burns, a demandé la démission du ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, à la suite du débat sur le projet de loi 201 qui se déroulait, samedi, à l'Assemblée nationale du Québec.*

En page 6

La CECO

● *Le nouveau président de la Commission d'enquête sur le crime organisé, Me Jean Dutil, a déjà formé (ou presque) sa nouvelle équipe de procureurs en vue de prendre la relève pour terminer le mandat donné par le ministère de la Justice.*

En page 6

Ottawa

● *L'année qui s'en vient en promet de toutes sortes au Parlement d'Ottawa où les Libéraux, prudents, devraient voir d'un oeil plus inquiet la montée des prix.*

En page 8

Mme Trudeau

● *La première dame du pays a été élue la femme qui a le plus alimenté l'actualité canadienne, en 1974, devant Mme Plumptre.*

En page 8

Attentat

● *Un autobus de touristes américains venus en Terre-Sainte pour célébrer Noël a été la cible d'un attentat. On déplorait, hier, un blessé.*

En page 22

Rockefeller

● *Le président Gerald Ford a investi, hier, Nelson Rockefeller d'importants pouvoirs, au cours d'un entretien de deux heures entre les deux hommes.*

En page 23

SPORTS

Hockey

● *Les Saguenéens s'inclinent 2 à 1 devant les Remparts de Québec.*

En page 13

Courses attelées

● *Hervé Fillion prend la mesure de Hans Froming*

En page 15

Football

● *Les Steelers de Pittsburgh et les Redskins de Washington atteingnent la finale de leur conférence.*

En page 16

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	10
— Annonces classées	22
— Bandes dessinées	18
— Bridge	21
— Cinéma	10
— Décès	22
— Entrecroisés	23
— Finance	20
— Horoscope	19
— Mots croisés	21
— Mot mystère	23
— Patron	22
— Sport	13 à 19
— Télévision	10

METEO

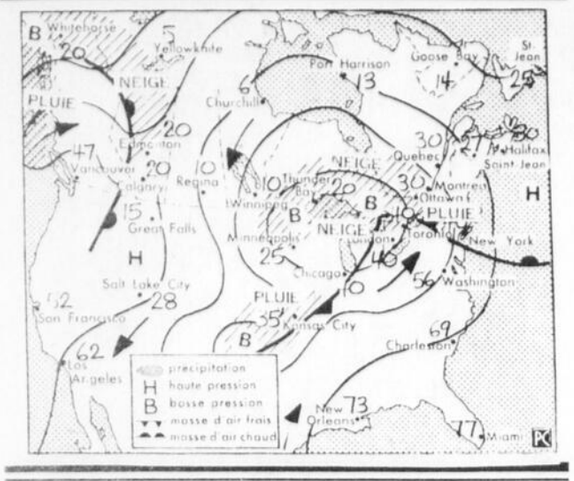

PREVISIONS

Abitibi et Chibougamau: devenant nuageux avec neige en matinée. Vents du sud-est 15 à 20 avec rafales à 30, se développant en matinée. Maximum près de 20 (-7). Aperçu pour mardi: neige se changeant en averses de neige vers la mi-journée.

Pontiac-Témiscamingue, Laurentides et Haute-Mauricie: nuageux avec neige commençant en matinée ou tôt dans l'après-midi. Vents du sud-est de 10 à 25 se développant en après-midi. Maximum 25 à 30 (-4 à -1). Aperçu pour mardi: fréquentes averses de neige.

Outaouais, Montréal et Cantons de l'Est: nuageux avec neige mouillée commençant en matinée ou tôt l'après-midi. Vents du sud-est de 15 à 25 se développant en après-midi. Maximum près de 30 (-1). Aperçu pour mardi: nuageux avec quelques averses de neige.

Lac-St-Jean et Québec-Trois-Rivières: nuageux avec neige commençant en après-midi. Vents du sud-est de 15 à 25 se développant en après-midi. Maximum 25 à 30 (-4 à -1). Aperçu pour mardi: neige se changeant en averses de neige.

Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspésie: nuageux avec quelques chutes de neige locales lundi matin. Ciel variable lundi après-midi, devenant nuageux avec neige commençant tard lundi ou tôt mardi. Maximum près de 25 (-4). Aperçu pour mardi: neige et venteux.

DANS LE MONDE

	Min.	Max.
Vancouver	35	42
Victoria	28	45
Edmonton	10	11
Calgary	16	18
Saskatoon	19	20
Régina	22	24
Toronto	18	39
Ottawa	21	28
Montréal	25	29
Québec	26	27
Frédéricton	16	29
Saint-Jean, N.-B.	17	29
Moncton	23	30
Halifax	20	30
Charlottetown	26	31
Chicago	11	37
Boston	36	41
Washington	33	46
Miami	63	77
Los Angeles	54	65
San Francisco	39	55

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 01h45 (3'0") et haute à 08h25 (7'3"). Elle sera à nouveau basse à 15h00 (3'4") et haute à 20h50 (6'2").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 02h50 (5'3") et haute à 09h30 (13'6"). Elle sera à nouveau basse à 15h55 (6'2") et haute à 21h50 (11'9").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 03h50 (4'3") et haute à 09h50 (11'8"). Elle sera à nouveau basse à 16h40 (5'0") et haute à 22h15 (10'6").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973,
édité et imprimé par:

LE PROGRES DU SAGUENAY
LTEE, 316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Président-éditeur:
Jean-Guy FAUCHER

Vice-président, directeur-général:
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef, éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information:
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles:
Charles-J. GAUVIN

Chef de pupitre:
Marcel RIVARD

Directeur des ventes:
Paul BERGERON

Directeur de la publicité:
Yvon RHAINDS

Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE

Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean.

MEMBRE DE

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe. (No 3213).

FAITS DIVERS

La chaussée glissante fait trois victimes

Par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — La grande faucheuse qu'est la route a commencé a assombrir la période de festivités en fin de semaine lorsque trois personnes y ont laissé leur vie dans ces deux accidents.

Les victimes sont: M. Maurice Brassard, âgé de 53 ans, du 1290, de la rue Joliette, à Chicoutimi, M. Jean-Pierre Morin, âgé de 21 ans, du 969 de la rue Provencher, à Chicoutimi et Mlle Hélène Dallaire, âgée de 19 ans, du 28 de la rue Saint-Ambroise, à Chicoutimi-Nord.

M. Maurice Brassard, bien connu à Chicoutimi pour son travail dans divers organismes, a perdu la vie dans la nuit de vendredi à samedi, lorsque la voiture qu'il conduisait a donné contre le mur de soutènement de béton qui borde la côte Sainte-Anne et la rue des Cascades.

M. Brassard, qui était à l'emploi de l'Hydro-Québec aurait perdu le contrôle de son véhicule sur la chaussée glissante en montant la côte abrupte.

Une des pires tragédies de la route que la région a connue en 1974, a coûté la vie, dans la nuit de vendredi à samedi, à M. Jean-Pierre Morin et Mlle Hélène Dallaire, lorsque l'automobile dans laquelle ils avaient pris place, a pris feu, après un embardée spectaculaire dans la côte Cimoncouche, à quelques milles de la barrière de Laterrière, en direction de Chicoutimi.

L'accident s'est produit vers 1 h. 30 du matin. L'automobile aurait franchi une distance de 200 pieds dans les airs pour aller choir sur un immense bloc de granit, qui se trouvait en bordure de la route.

La feu a pris naissance et les deux corps ont été calcinés.

Les pompiers de Laterrière ont réussi à maîtriser l'incendie et les ambulanciers ont réussi, après quelques heures, à sortir les victimes calcinées du tombeau qu'est devenue la luxueuse Monte-Carlo 1975.

LES SAPEURS sont arrivés alors que la Monte-Carlo 75 flambait au point de tenir les secouristes à l'écart. Peu après, un cercueil de tôle tordue. Dans les cadres, les photos de Jean-Pierre Morin et Hélène Dallaire.

EN PLEIN FOUET — L'automobile de M. Maurice Brassard a frappé de plein fouet un mur de béton. Le devant de l'auto a été complètement moulé par le mur immobile.

A DOLBEAU
LE VRAI CADEAU
LE
26 DECEMBRE
(A SUIVRE)

Les annonces classées du
"QUOTIDIEN"

LAPOINTE ET ROY
AVOCATS
Bernard Lapointe L.L.L.
Claude Roy L.L.L.
123, Racine est,
Chicoutimi 545-4154
St-Ambroise,
Lundi soir 7 hres
672-4660

PAYS AU SOLEIL
TIRAGE MARDI 4:00 hres
4e DESTINATION JAMAIQUE
LA PLUS GRANDE PROMOTION DE L'ANNEE A place du royaume
4 DESTINATIONS
4 VOYAGES (2 PERSONNES)
4 GAGNANTS
en collaboration avec:
AGENCE DE VOYAGES GILBERT
543-0277
ET $200. OFFERT PAR LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN
REGLEMENTS: 1- Remplir le coupon de participation.
2- Déposer dans les barils de Place du Royaume.
3- Etre présent au tirage.
place du royaume
NOM
RUE
VILLE TEL.:

ETES-VOUS TANNES?
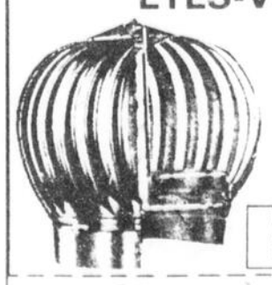
- D'AVOIR VOS FENETRES EMBUEES PAR L'HUMIDITE.
- D'ESSUYER VOS MURS PARCE QUE L'EAU COULE A CAUSE DE L'HUMIDITE.
- DE VOIR POURRIR VOTRE MAISON DE JOUR EN JOUR.
- DE GASPILLER VOTRE CHALEUR.

Faites installer un ventilateur à gravité, sur le toit de votre maison. Estimation gratuite - résultat garanti.

Le chauffage MODERNE D'ARVIDA Inc.
201 Lasalle Arvida 548-8275
POUR INFORMATION SANS OBLIGATION
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....TEL.

Le maire Gagné dément

Des rumeurs veulent le départ de Harvey et Gagné pour Québec

JONQUIERE — Le maire de Jonquière, M. Camil Gagné a formellement démenti la nouvelle voulant qu'il quitte la région pour occuper sa profession d'arpenteur dans la vieille capitale.

Rejoint hier soir à son domicile, le maire de Jonquière s'est dit surpris d'une telle éventualité: "C'est faux, et selon moi, de dire M. Gagné, il y en a qui rêvent un peu trop pour dire que je puisse quitter la région".

Associant l'esprit de la rumeur à un climat surchauffé, le maire de l'ancienne petite ville de Jonquière dit espérer que plusieurs puissent profiter des Fêtes pour prendre du repos et faire de cette période de réconciliation une preuve de fraternité.

La rumeur, voulant que le maire Gagné laisse la région sous peu, circulait depuis un certain temps et amplifiait avec les jours. Il devint donc nécessaire au QUOTIDIEN d'interroger le principal intéressé.

D'autre part, une autre rumeur qui n'a pu être confirmée ou démentie s'intensifie. Selon certaines sources, généralement dignes de foi, le député de Jonquière, M. Gérald Harvey aurait vendu sa propriété de Jonquière et déménagerait définitivement à Québec avant le mois de mai prochain.

Après vérification, au bureau du gref du district de Chicoutimi, aucun acte de vente impliquant une propriété de M. Harvey n'a été signé dernièrement. Il est par ailleurs possible que l'acte de vente soit toujours chez le notaire du député de Jonquière.

Il a été impossible au QUOTIDIEN de rejoindre M. Harvey sur cette question.

Un projet de recherche sur l'influence de l'Alcan est refusé par la Fondation

par Jacques Dubuc

CHICOUTIMI - Un peu moins de 10 projets ont été retenus pour la première remise de subventions par la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi à des projets de recherche de l'UQAC.

Le seul projet qui n'a pas été retenu par la Fondation visait l'étude de la compagnie en tant que multinationale et de son influence sur les gouvernements.

On sait que pour éviter toute contradiction au moment du choix des projets subventionnés par la Fondation, celle-ci avait décidé de s'en remettre aux recommandations de la sous-commission de recherche de l'Université.

A la première occasion, la Fondation a fait appel à la sous-commission et toutes les recommandations ont été respectées sauf le cas de l'étude sur l'Alcan.

Aucune explication n'a encore été fournie pour ce refus, mais soulignons que l'Alcan a donné plus de $125,000 au fond de $1,450,000 que possèdent la Fondation.

C'est aujourd'hui à l'UQAC au cours d'une conférence de presse que les représentants du comité de distribution de la Fondation présenteront à la population les modalités de distributions des $25,000 disponible cette année.

Série de vols de coffres-forts dans des petits commerces

ARVIDA — Dans la nuit de vendredi à samedi, les voleurs ont apporté le coffre-fort du marché Collard, de l'avenue Lasalle, à Arvida, vol qui a rapporté à ses auteurs un montant de $8,200 en argent et enchèques.

Les individus ont pénétré par effraction dans l'établissement commercial en défonçant un mur arrière de l'édifice pour ensuite apporter le coffre-fort.

C'est le troisième vol de coffre-fort commis au cours des 48 dernières heures au Saguenay-Lac-Saint-Jean, puisque dans la nuit de jeudi à vendredi, les voleurs faisaient main-basse sur un montant de $12,000, au Marché à GoGo et à une station de service Esso de la rue du Pont, à Alma.

Lac-Saint-Jean

Dans le secteur de Roberval, le gardien de nuit de l'hôtel Lasalle a été assommé par des bandits qui ont ensuite râflé un montant de $2,000.

Le vol qualifié a été commis vers cinq heures hier matin.

L'agent Camille Trudel, de la sûreté municipale de Roberval qui mène l'enquête à précisé que le gardien de nuit Jacques Desbiens reposait dans un état satisfaisant à l'hôpital de Roberval.

N'ayant été interrogé que sommairement, la victime a expliqué qu'il n'avait pu voir ses assaillants.

L'argent volé se trouvait dans des coffrets qui étaient dans le bureau du gérant.

A ARVIDA

Par ailleurs, M. Vincent Girard, de la rue Muckle, à Arvida, a été assomé samedi soir vers neuf heures par un cagoulard qui voulait commettre un vol à main armée au poste d'essence situé face au motel Richelieu.

M. Girard s'est battu avec le voleur et ce dernier a pris la fuite après avoir assommé M. Girard.

ATTRAPE-AUTOMOBILE

Une opération-sécurité effectuée au début de la nuit de vendredi à samedi, par les corps policiers municipaux de toute la région, en collaboration avec la Sûreté du Québec et la Gendarmerie royale, aura permis de vérifier environ 1,000 automobiles et de décerner une centaine d'infractions.

L'opération - sécurité aura permis de sensibiliser les automobilistes; mais malgré tout dans la même nuit, la région connaissait deux accidents qui coûtaient la vie à trois personnes.

Quelques automobilistes interceptés par les policiers, ont subi avec insuccès le test de l'ivressomètre.

Toutefois, cette campagne de sécurité du front commun des policiers s'accentuera au cours des prochains jours.

Le directeur Gérard Giroux, coordonnateur du front commun policier, a suggéré, hier, aux automobilistes de ne pas conduire en boisson principalement en cette période de l'année où les "parties" de bureau sont nombreux et ainsi que les accidents de la route.

Egalement, les policiers ne veulent pas créer inutilement de dossier judiciaire mais estiment que l'ordre sur les routes sera maintenu au cours de cette période de festivités, même si des automobilistes récalcitrants doivent être écroués.

INCENDIE

Un incendie a causé des dommages de l'ordre de $15,000 samedi dans un garage propriété de M. Roméo Dessureault de la rue des Erables à Dolbeau mais occupé par Tremblay & Lamothe Sports.

Le garage incendié servait à la réparation des motoneiges pour la maison Tremblay & Lamothe.

Les pompiers de Dolbeau ont travaillé pendant plus de trois heures pour éviter que le feu ne se propage aux édifices environnants.

CHAUFFARD RECHERCHE

La sûreté municipale de Jonquière recherche activement un chauffard qui a heurté un piéton samedi soir.

M. Jean-Paul Maltais, du 470, rue Saint-Dominique, à Jonquière, reposait, hier, dans un état critique à l'hôpital de Jonquière, après avoir été renversé par une automobile, face au garage Saguenay-Auto sur la rue Saint-Dominique, à Jonquière.

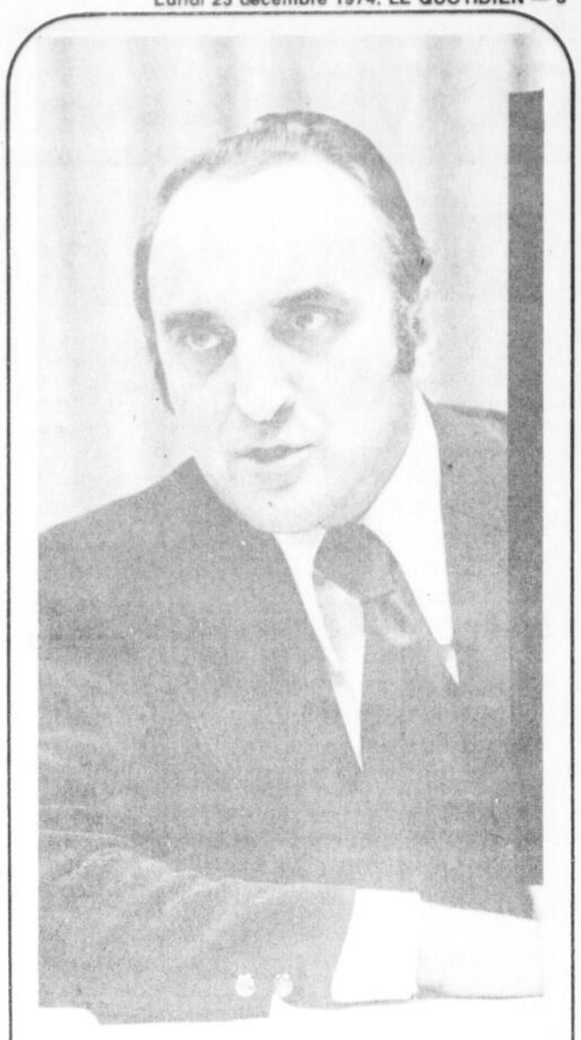

Le maire Dufour fait le point aujourd'hui sur la loi fusionniste

Arvida — Le maire d'Arvida, M. Francis Dufour donnera une conférence de presse, ce soir, peu après l'assemblée du conseil municipal pour faire le point sur le bill 98, créant la nouvelle ville JAK, dès le 1er janvier prochain.

Egalement le maire Dufour apportera ses commentaires sur le règlement du conflit de travail des employés municipaux qui a duré neuf semaines.

Le maire Dufour, dans une déclaration faite au QUOTIDIEN, hier, a mentionné qu'il avait été très surpris que les citoyens soient venus le rencontrer à la barrière, samedi lors de son retour de Québec, et qu'il avait fortement apprécié ce geste de ses contitoyens.

Egalement, le maire a précisé qu'il n'était pas question qu'il démissionne malgré que le gouvernement ait imposé la fusion, et qu'il s'attaquera maintenant à ce que les employés municipaux d'Arvida, de même que les hauts fonctionnaires et que toute la population s'intègrent dans la nouvelle ville et que leurs droits soient respectés.

Cependant, c'est ce soir, au cours de sa conférence de presse que le maire élaborera sur la stratégie qu'il entend employer au cours des prochains mois.

Les employés d'entretien de Dorval retournent au travail

OTTAWA (PC) — Avec la formation d'un conseil de conciliation, les préposés à l'entretien de l'aéroport international de Montréal sont retournés au travail, dimanche, suivant ainsi l'exemple de leurs collègues d'Ottawa.

A Ottawa, en plus des employés d'entretien, il y avait également les postiers du bureau central qui avaient débrayé. Tous sont affiliés à l'Alliance de la fonction publique.

Le syndicat tente de renouveller une nouvelle convention collective avec le Conseil du Trésor pour ses 19,000 membres.

Les employés réclament des hausses salariales qui les placeraient sur le même pied que les employés de l'entreprise privée, mais on ne leur a offert, jusqu'à maintenant, qu'une augmentation de 10 pour cent.

Des débrayages se sont produits, la semaine dernière, en Colombie-Britannique, à Edmonton, à Calgary et à Montréal, en plus d'Ottawa.

Enquête sur la collision ferroviaire de Kingston

KINGSTON (PC) — Les inspecteurs des Chemins de fer nationaux ont amorcé dimanche une enquête sur la collision frontale entre un convoi de passagers et un train de marchandise, vendredi soir, à 11 milles à l'ouest de Kingston, tuant trois personnes.

John Noël, directeur des relations publiques du CN à Toronto a fait savoir qu'aucun blâme ne sera porté avant la conclusion des enquêtes de la compagnie et de la Commission canadienne des Transports.

Les victimes ont été identifiées comme étant Mary Joanne Feeney, âgée de 31 ans, dont le corps fut découvert dans une salle de toilette du convoi de passagers, Ray Mortimer, âgé de 55 ans, ingénieur du convoi, et Keith Boyle, ingénieur du train de marchandises.

Quarante-deux personnes ont été transportées dans quatre hôpitaux différents, mais toutes ont reçu leur congé avant dimanche, à l'exception de quatre.

Un employé du CN, Roy Kools, serait dans un état grave, ayant subi des blessures internes.

Le convoi de passagers comprenait huit wagons et transportait 187 personnes. Les opérations de secours avaient été gênées par une neige épaisse.

DES CHAPARDEURS-ALPINISTES ont suivi le trajet illustré par la ligne pointIllée pour s'introduire dans le clocher, pénétrer dans le jubé et enfin descendre sur le parquet pour commettre leur méfait.

Effraction dans l'église de Saint-Ambroise

Des objets religieux volés

SAINT-AMBROISE — Un vol sacrilège a perturbé les offices religieux de la communauté catholique de Saint-Ambroise, hier, puisque plusieurs calices, ostensoirs, patènes et autres objets de culte ont été volés dans la nuit de samedi à dimanche.

Les malfaiteurs ont pénétré dans l'église par le clocher pour ensuite ouvrir une trappe qui donne au jubé et à l'intérieur de l'édifice.

La sûreté du Québec à Saint-Ambroise a ouvert une enquête pour tenter de retrouver les objets religieux.

Sur l'heure du midi, hier, l'agent Raymond Lapierre et le caporal Robert Lamothe, du service d'identité judiciaire prélevaient des empreintes digitales laissées par les voleurs.

En plus de ce vol d'importance, le secteur de Saint-Ambroise fait actuellement face à des actes de vandalisme.

En effet, le policier Lapierre signalait, hier, que plusieurs vitrines d'établissements commerciaux de Saint-Ambroise avaient été endommagées par de jeunes voyous qui lancent des bouteilles de bière.

Un vrai cadeau de NOËL a votre portée

TELECOULEUR
Quasar 26 POUCES

MODELE No 9124

GARANTIE DE 2 ANS sur les pièces

ACHETEZ MAINTENANT ET COMMENCEZ A PAYER EN FEVRIER 1975

$599

POTVIN TREMBLAY MEUBLES
blvd talbot chicoutimi

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Quand la politique n'a plus de raison

L'adoption du projet de loi 98, dont la destination finale est bien plus de régler le sort d'opposants politiques que d'arriver à une utilisation rationelle des ressources humaines et financières du Haut-Saguenay, paraît, à la vitesse où elle nous passe sous le nez, la marque de commerce d'un gouvernement formé de pompiers, marchant le regard sur le bout de leurs souliers.

Malgré les avis répétés de nombre de personnes mêlées depuis longtemps à la vie publique régionale, et dont les noms sont associés à la plupart des partis, le ministre des Affaires municipales, Victor Goldbloom, n'a admis aucun changement majeur à son projet de loi.

Le prétexte utilisé pour ce refus soit les embêtements juridiques soulevés par les adversaires du regroupement qui risquaient de reporter aux calendes grecques la fusion selon la loi 276, est un des plus faibles arguments entendus de la bouche d'un membre de ce gouvernement pour justifier une action quelconque.

Le gouvernement dispose en effet des moyens législatifs nécessaires pour "réchapper" les administrateurs municipaux auxquels il avait d'ailleurs accordé une extension de délai par la loi 76, votée il y a quelques semaines. Et puis, il n'aurait même pas été mauvais de laisser les élections, auxquelles les édiles de Jonquière, Kénogami devaient se soumettre en novembre, suivre leur cours. Le ministre aurait pu ainsi se rendre compte des aspirations de la population autrement que par des sondages, même s'ils sont scientifiques, comme il les a qualifiés.

Ce qui, en fin de compte, identifie le mieux le geste du ministre Goldbloom, bénéficiant en l'occurence de l'appui et des conseils de certain ministre "régional" (dans tous les sens du mot), c'est l'incohérence.

L'incohérence d'un homme et du gouvernement dont il est membre solidaire, qui tout en plongeant 100,000 citoyens dans des difficultés dont on perçoit encore difficilement l'ampleur, admettent publiquement qu'il sera nécessaire très rapidement de faire procéder à une révision des méthodes de regroupement municipal au Québec. A ce propos d'ailleurs, le ministre Goldbloom a déclaré qu'il lui faudra tenir compte des recommandations de la commission Hébert, sur la refonte des lois municipales. Il est invraisemblable, disait le premier tome du rapport de la Commission, d'obliger des gens à s'unir contre leur volonté dans la même entité municipale. Si le gouvernement croit vraiment à l'autonomie des gouvernements locaux, il doit revenir à la formule du regroupement volontaire.

Il faut que certaines personnes soient enfoncées bien profondément dans un univers mythique qu'il faille inventer pour elles des jouets de la taille de la ville de Saguenay et de ses génitrices, la "Grande Jonquière" et la "Grande Chicoutimi". Sans que vraiment rien de sérieux et de pressant n'en montre la nécessité.

Car malgré les prétentions des partisans du regroupement à ce sujet, rien ni personne n'est jamais arrivé à la conclusion que le Haut-Saguenay ait absolument besoin d'une uniformisation de l'administration municipale. Ce qu'on a dit, c'est qu'il fallait procéder à une rationnalisation du secteur municipal; guettés par la mégalomanie, certains ont cru entendre fusion. Depuis, ils s'acharnent à y arriver. A tout prix. Le malheur veut qu'ils en aient le pouvoir. Il faudrait peut-être songer un jour à les en éloigner.

En attendant, il faut faire avec les moyens du bord. Il n'est pas prouvé que le coût de la Ville de Saguenay, en passant par l'étape des deux minifusions, soit compensé par les avantages de la nouvelle situation.

Mais comme il ne semble pas y avoir moyen d'y passer outre, on aurait souhaité que l'organisme de planification du territoire créé par le bill 98 puisse vraiment assurer une utilisation rationnelle de ce territoire. Qu'il soit entre autres à l'abri des manigances politiques.

Ce souhait paraît toutefois appelé à demeurer tel. Ayant déjà rejeté, et ce à plusieurs reprises, toute formule de gouvernement régional, le ministre Goldbloom a également indiqué son intention de ne pas mettre sur pied un conseil "supra-municipal" qui aurait eu quelques affinités de côté.

Il est fort à craindre que le schéma d'aménagement du territoire que le conseil métropolitain devra mener à bien se ressente du manque de pouvoirs réels du conseil.

Le fumet de cette marmite intermunicipale sera conditionné par la volonté de coopération des représentants de Jonquière et de Chicoutimi, qui hériteront d'un droit de veto permanent.

En dernière heure, quand il fut devenu évident que la volonté du gouvernement était bien arrêtée, les autorités municipales d'Arvida, soutenues par des gens d'autres secteurs, ont proposé que la Ville de Saguenay soit réalisée d'un seul coup, sans passer par l'étape intermédiaire. On aurait évité ainsi la répétition de problèmes aigüs, qui ne seront en rien diminués quand viendra le temps d'en arriver à une seule ville, dans trois ans, comme le prévoit la loi. Si jamais cette éventualité arrive à jour. On peut raisonnablement s'interroger sur les chances de voir naître la Ville de Saguenay dans les délais prévus, quand on a vu tous les retards auxquels le regroupement du secteur JAK a eu à faire face, et tous les expédients que le gouvernement y a utilisés.

Après tout, un gouvernement qui change ses propres lois comme on change de chemise n'inspire aucune confiance quand il fait des promesses. Il faudrait d'ailleurs être bien naïf pour penser autrement.

Marc Doré

OPINION DES AUTRES

Le rapprochement Québec - Paris

Avec les années, les politiciens canadiens ont amené cette nation à moins compter sur la Grande-Bretagne. Ils ont tellement réussi que maintenant l'enjeu est de se débarrasser du joug d'une autre puissance anglo-celtique, les Etats-Unis.

Les Canadiens de langue anglaise peuvent donc s'étonner que le gouvernement du Québec, appuyé apparemment par les autorités fédérales, mette tellement dé hâte à confier la province canadienne-française aux soins maternels de Paris.

C'est peut-être là une façon trop alarmiste d'envisager les choses. Mais la visite du premier ministre Robert Bourassa en France, où il a été accueilli avec toute la pompe et tout le cérémonial qu'on réserve généralement à un chef d'Etat, prête un certain sens à' des appréhensions.

On rapporte que le premier ministre français Jacques Chirac a déclaré à M. Bourassa que les destinées de la France et du Québec sont liées d'une telle façon que rien de ce qui touche le Québec ne peut laisser la France indifférente.

Cela rappelle-t-il le souvenir du président français Charles de Gaulle debout sur un balcon et criant: "Vive le Québec libre"?

Libre de qui ou de quoi, c'est ce que nous nous sommes tous demandés dans le temps. Il semble que l'ennemi doive être le Canada non-français, particulièrement sa langue et sa culture. M. Bourassa n'a-t-il pas répondu à M. Chirac que la coopération entre la France et le Québec va se développer comme résultat de l'adoption de la Loi 22, une législation dont la constitutionnalité est douteuse et qui a fait du français la langue officielle du Québec. Pourquoi en serait-il ainsi? Et était-ce là le vrai mobile du Bill 22, soit de cimenter en quelque sorte de nouveaux rapports entre Québec et Paris, aux dépens de l'unité canadienne?...

"The Sun", Vancouver, le 6 décembre.

PAROLE AUX LECTEURS

Les députés se gavent avant Noël

Sans doute, comme moi, vous êtes au courant que nos députés libéraux et provinciaux se voteront une augmentation de salaires plus qu'appréciable, bientôt.

Qu'on le veuille ou non, ça passera, à Otttawa, n'eût été la présence de seulement, **16 députés sur 110** hier, en Chambre, "donc pas de quorum puis qu'il leur fait être 20", on aurait eu toutes les possibilités que dès vendredi, le projet passe en troisième lecture.

C'est tout un tour pour les **246** absents. Mais comme la loi sera rétroactive, ils ne perdront rien, le premier montant perçu n'en sera que plus élevé.

Je trouve anormal, dégoûtant, que nos députés se permettent de s'absenter aussi souvent, et ne perdent rien de leur salaire.

Là, ça dépasse les bornes, d'absentéisme. On le leur a déjà reproché, mais ils se fichent de l'opinion des gens du peuple c'est évident, excepté quand ils ont à se faire élire, à part quelques rares exceptions.

Imaginez un bureau où ne se présenterait qu'un quinzième des employés. On crierait au scandale, et avec raison. Faut croire qu'ils n'ont rien à faire... On est en droit de se poser des questions sur le sérieux de leurs actes. Quel exemple pour la jeune génération! On la blâmera de se révolter, d'en avoir assez de certains de ces députés fantômes; mais devant une telle attitude de ceux qui sont supposés être l'élite de la société, c'est normal qu'ils se posent des questions, parce que beaucoup sont sérieux, malgré parfois leur apparence désinvolte.

Pour être juste, je dirai que les députés de notre comté sont des hommes présents, même s'ils sont plus éloignés que beaucoup d'autres.

Pour ce qui est de cette augmentation, quoique beaucoup en disent la nécessité, je crois qu'ils sont des gens bien payés, et qu'ils profitent pas mal des largesses que l'argent du peuple leur fournit.

Mais il faut qu'ils ouvrent les yeux autour d'eux, même parfois, regardent leu comportement envers leurs propres fonctionnaires.

Qu'ils se rappellent qu'une piastre dans les poches d'un pauvre ne se multiplie pas plus qu'une piastre dans leurs goussets.

Au non des déshérités, des pauvres, de tous les malchanceux, que chacun de nous fasse une demande personnelle à son député respectif, afin qu'il y ait de suite une compensation pour ces gens qui eux ne peuvent se payer un si beau cadeau de Noël!!!!

D'accord, que parmi eux, il s'y trouve des paresseux, des ivrognes, des voleurs, mais ce n'est pas unique à cette classe.

Et on crie au scandale, parce que l'un d'eux ne s'est pas rapporté pour un dix dollars qu'il a pu gagner en trop, et s'est fait découvrir. D'accord, qu'il n'est pas dans l'esprit de la la loi, mais s'il fallait avoir la même sévérité pour les bien payés, pour les grands de ce monde, il n'y aurait pas assez de cours de justice, ni d'avocats, pour les aider à s'en sortir.

Les riches ont leur tares eux aussi, mais ils ne sont pas souvent connues comme chez les pauvres, et c'est plus facile pour eux de détourner mille dollars, qu'un dollar pour la basse classe de la société.

Mais je crois que la majorité de nos députés sont des honnêtes gens (j'en félicite les nôtres en qui le peuple a confiance), qu'ils ont le coeur à la bonne place, et que si nous leur rappelons que c'est justice que les biens publics soient mieux partagés, ils prendront leurs responsabilités, et plaideront la cause de ceux qui n'ont même plus le goût de se faire entendre, tellement ils sont ennuyés, découragés, de constater que pour eux, une meilleure distribution se fait toujours attendre.

Pour eux, ça leur fera chaud au coeur que quelqu'un ne les oublie pas, que l'Esprit de Noël, qui est toute charité, leur redonne l'espoir, qu'ils attendent depuis si longtemps.

Eveillons les gens de notre milieu à leurs responsabilités, et que tous fassent quelque chose pour prouver que si nous acceptons **obligatoirement,** que nos députés s'accordent jusqu'à **50%** d'augmentation de salaire, qu'au moins, l'on fasse le même ajustement, pour tous les assistés sociaux et autres qui souffrent de tant d'injustice.

Pour références sur ce qui se passe, et des bénéfices marginaux et des salaires, voyez **Le Quotidien** de mardi en première page, et en page 28.

A cette seule condition, l'augmentation de salaires peut être acceptable, autrement, ce sera une injustice criante.

Qu'on n'aille plus nous dire que les budgets ne leur permettent pas. Quand on a besoin d'argent, pour ce qui les touche de près, les millions dansent.

Et que la guerre se déclare, des centaines de millions surgiront, pour que les nôtres aillent se battre contre des gens qui ne nous ont rient fait.

Ca ne prend plus cet argument; les gens sont mieux renseignés (trop peut-être), ils n'acceptent plus les miettes pour les miséreux.

Ceux qui disent que ce sont les assistés sociaux qui vivent le mieux, ne savent pas de quoi ils parlent, et je leur souhaite de n'avoir jamais à y être assujettis.

Il y a des exceptions, mais ce sont justement ceux-là qui nuisent aux autres, et c'est malheureux.

On a qu'à ouvrir les yeux, et de laisser agir notre jugement et notre coeur.

Donc, ensemble, un bon mouvement, un rappel à la justice sociale, envers l'opinion publique pour ceux qui le peuvent.

Un mot à nos députés au moins, et alors, nous serons heureux d'avoir fait notre part pour ceux qui ont besoin de notre voix pour un éveil de la conscience.

J'espère lire d'autres opinions à ce sujet, à l'Opinion du Lecteur "que je remercie de son hospitalité".

A "Mme Tout Le Monde"

Mme Gérard Simard,
1330, des Cèdres,
Dolbeau.

Le 16 décembre 1974.

Les voeux de la SNQ régionale

A l'occasion de Noël et la Nouvelle Année, il m'est très agréable d'offrir au nom de tous les membres de la Société Nationale des Québécois, mes voeux de Paix et de Bonheur, de Prospérité et de Succès à toute la population de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Qu'en 1975, le Québec soit chaque jour davantage une terre de liberté et de justice, où chaque famille possède le bien-être nécessaire à son épanouissement, où chaque citoyen jouisse de l'égalité de chances.

Pour chaque Québécois et chaque Québécoise, pour les organismes et associations, pour les corps intermédiaires et les corps publics, bref pour les administrateurs et administrés, pour les dirigeants et citoyens, les mots tenacité et efficacité, solidarité et confiance en soi et en ses compatriotes, doivent être les clefs de voûte du succès d'un Québec de plus en plus fort, de plus en plus libre.

Aujourd'hui, une première étape est franchie. Malgré cela, nous ne sommes toujours pas "maîtres chez nous". Nous nous devons chaque jour continuer de nous rapprocher de nos objectifs. Il reste encore d'autres étapes difficiles à franchir et d'autres batailles à livrer et à gagner. C'est pourquoi, il importe de commencer dès maintenant. Il est plus que temps de réfléchir sur le Québec souverain que nous voulons et de définir la société dans laquelle nous voudrons vivre.

Quand à nous la Société Nationale, nous ne voulons plus voir au Québec un groupe de personnes qui se coupe du reste de la population et par la puissance qu'elles détiennent, contrôpresque à elles seule, notre vie économique.

Nous voulons que l'activité économique soit au service de l'épanouissement de chaque citoyen du Québec, et non plus que le Québécois ne soit qu'un rouage dans une grande machine qui l'écrase. Nous ne voulons plus voir le gouvernement québécois improviser au jour le jour sa politique culturelle, selon les circonstances, les caprices d'un ministre, les volontés des petits amis du pouvoir, ou comme c'est souvent le cas, selon le plus pur des hasards ou l'inspiration du moment.

Nous voulons qu'au Québec les travailleurs soient les maîtres de l'économie, qu'à titre d'investisseurs de leur travail, ils participent à la gestion et aux choix économiques.

Nous voulons que la société québécoise devienne une véritable société moderne, prospère, libre, démocratique, et orientée vers le progrès et l'avenir. Nous voulons que les Québécois soient des citoyens libres, épanouis, heureux de vivre au Québec et fiers d'y prendre leurs responsabilités.

Tous les Québécois ont un rôle à jouer dans la naissance de la société future que nous sommes à élaborer maintenant, et un rôle important. Nous devons tous être, en 1975, conscients que tous ceux qui, comme nous, sont regroupés dans un corps intermédiaire, ont plus de responsabilités à assumer encore que les autres, des responsabilités que nous devons assumer individuellement, mais aussi collectivement.

Ce sont là les voeux que je voulais exprimer à l'occasion de la nouvelle année. Il est assuré que le combat n'est pas terminé. Ce combat pour le mieux-être et la liberté de tous et chacun, nous vous demandons de le mener avec nous, et de nous permettre aussi de le mener avec vous. La liberté ça s'gagne... côte à côte, ensemble.

Cette paix à laquelle nous devons aspirer et que je souhaite à tous, ne doit pas être celle d'une complaisance facile dans des situations qui empêchent notre plein épanouissement culturel, social et humain. Elle s'acquerra dans la satisfaction d'avoir fait un effort conscient et généreux pour la correction des ces situations, en vue du mieux-être des Québécois.

Ruth Paradis,
présidente de la S.N.Q.,
512, est boulevard Auger,
Alma.

Le 18 décembre

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

Ce soir seulement...

Pour le Théâtre populaire du Québec, la fin de janvier sera marquée par la création de "Ce soir seulement à l'auberge de la fortune, Marivaux", du dramaturge québécois Roch Carrier. Selon la formule habituelle du TPQ, la pièce sera d'abord présentée à Montréal avant de parcourir le Québec.

Vingt-quatre villes seront visitées du 30 janvier au 6 mars, dont l'une du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

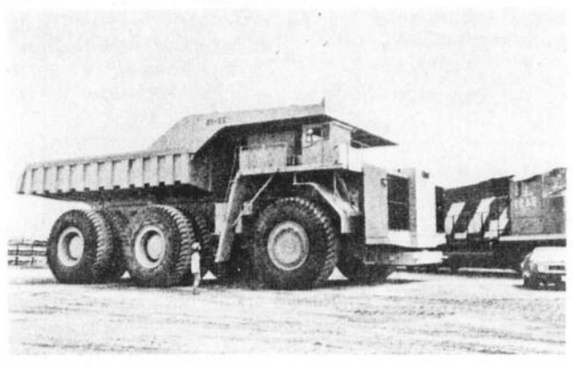

Plus pesant qu'un Boeing

Croyez-le ou pas ce camion pèse plus qu'un Boeing 747. Vide, il pèse 509,500 livres, à comparer à 369,000 livres pour l'avion. TEREX, une division de Général Motors, vient de battre tous les records en construisant ce camion qui peut porter une charge de 350 tonnes et qui pèse alors 1.2 million de livre.

Ce camion, de 67 pieds de longueur et de 25.5 pieds de largeur, ne circulera évidemment pas sur les routes. Il est actionné par un moteur diésel de 3,300 HP habituellement employé dans les locomotives. Son générateur pourrait fournir de l'électricité à environ 3,200 maisons et ses pneus de 11 pieds de diamètre qui pèsent 69,000 livres, contiennent autant de caoutchouc que 5,800 pneus ordinaires. Il ne faut pas se surprendre de son nom: Le Titan. La photo et les renseignements sont tirés de la revue Commerce, édition de décembre.

CLSC Saguenay-Nord

Cadeau de Noël pour le Centre local des services communautaires du secteur Saguenay-Nord qui a enfin reçu ses lettres patentes; elles lui permettent de devenir un établissement par le ministère des Affaires sociales, de procéder à l'engagement du directeur général et d'établir sa programmation préliminaire.

Le conseil d'administration du CSLC Saguenay-Nord est formé de neuf représentants de la population: Mme Réjeanne Coudé, Sainte-Rose-du-Nord; Paul-Emile Brassard, Saint-Honoré, Charles Côté, de Saint-Fulgence; Camil Lavoie, de Saint-David-de-Falardeau; Laval Gauthier, du Canton Tremblay; Mmes Lisettes Boivin et Elyette Payette et MM. Maurice Chabot et Guy Gagnon, de Chicoutimi-Nord.

Il se remarie

Paul Dupuis, l'enfant terrible de la radio et de la télévision, se remarie la veille de Noël. L'heureuse ou la malheureuse, tout dépend de votre opinion personnelle sur sieur Dupuis, est Louise Bureau, ex-épouse de Reynald Savoie, directeur général des communications au COJO.

APRES TROIS ANS ET DEMI

C'est dans le très somptueux Manoir du Saguenay que les 57 finissants en génie de l'Université du Québec à Chicoutimi procédaient hier soir à la remise des diplômes. Ce groupe d'étudiants fait partie de la troisième promotion en génie depuis la fondation de l'UQAC en 1969.

LE DIVORCE DE SATAN

La Cour Suprême du Canada vient d'accorder le divorce à un citoyen d'Edmonton que sa femme appelait Satan. La Cour lui a confié également la garde de ses quatre enfants. Ce jugement renversait une décision de la Cour d'Appel de l'Alberta qui avait plutôt accordé le divorce à Esther Betzer, en considération de la cruauté mentale qu'elle reprochait à son mari, Helmut Ludwing Retzer. Les procureurs du mari ont exposé en Cour suprême que la femme avait tenté de convertir les enfants à la foi adventiste et de renoncer à la viande, conformément aux préceptes de cette religion qu'elle venait d'embrasser. Et quand elle servait certaines viandes à son mari, elle traitait ces viandes de saletés et d'ordures. Et elle disait aux enfants que leur père était Satan et immonde parce qu'il ne voulait pas entrer dans l'Eglise adventiste.

COLLEGE DE SAINT-FELICIEN

Les deux représentants des parents au conseil d'administration du Collège de Saint-Félicien sont Mme Fernande Dumas, de Saint-Félicien et M. Charles-Edouard Simard, de Mistassini et leur mandat est d'une durée de deux ans. De plus, M. Simard siègera au conseil d'administration du CEGEP régional, à titre de représentant des parents des étudiants.

TRAVAUX A LA PHARMACIE

Le ministère des Affaires sociales du Québec vient d'autoriser la Corporation de l'hôpital d'Alma à exécuter des travaux au coût de $13,000 à son établissement. Le député Roger Pilote a précisé que ces travaux consistent en certaines transformations à la pharmacie de l'hôpital.

RAQUETTE

M. Yvan Goulet, de Dolbeau, a été nommé le représentant de la Fédération des clubs de raquetteurs du Québec pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. M. Goulet devient ainsi le responsable des cliniques et des stages dans la discipline de la raquette.

ASSOCIÉE DES APPELS UNIFIÉS ET FÉDÉRÉS

PAIX, BONHEUR, JOIE
POUR NOEL ET LE NOUVEL AN
LA BOULANGERIE MORIN INC.
447, HOTEL-DIEU
CHICOUTIMI
543-4839

RENDEZ-VOUS

ALMA

CLINIQUES EXTERNES — Les cliniques externes de Chicoutimi, Jonquière et Alma (sections "adultes" et "infantiles") seront fermées aux dates suivantes: mercredi, le 25 décembre 1974, jeudi, le 26 décembre, mercredi, le 1er janvier 1975 et jeudi, le 2 janvier.

CHICOUTIMI

MESSE DE MINUIT — La messe de minuit dans le rang Saint-Paul à Chicoutimi aura lieu au sous-sol de l'école Scout, intersection Saint-Paul et route 170, mardi, le 24 décembre, à 11 heures p.m..

CHICOUTIMI-NORD

JEUNE CHAMBRE — La Jeune Chambre de Chicoutimi-Nord organise un concours de décoration des Fêtes. Le concours se divise en 3 catégories soit: illumination, artisanat et glaçage. De plus, il y aurait un prix global pour résidentiel et un autre pour le commercial. Des juges visiteront les rues de la ville de Chicoutimi-Nord, le 26 décembre au soir. Donc, toute la population de Chicoutimi-Nord, est invitée à décorer sa demeure dans le but d'agrémenter l'ambiance des Fêtes et de participer à ce concours. La remise des trophées aura lieu le 3 janvier au Club nautique de Chicoutimi-Nord. Pour de plus amples informations: M. Jean-Eudes Duchesne: 543-6849.

JONQUIERE

MOOSES — Le party du Jour de l'An 1975 aura lieu à la salle des Mooses de Jonquière, situé dans l'ancienne gare du C-N-R sur la rue Saint-Pierre. L'orchestre invité sera celle d'Yvonic Desbiens de Port-Alfred qui compte 7 musiciens. Il y aura du champagne qui sera servi à l'ouverture de la soirée, des prix de présence seront tirés au cour de la soirée: aussi, un buffet froid sera servi à cette fête du nouvel an.

Il y aura un prix d'entrée. Il est à noter que la date limite pour les membres pour se procurer des cartes est le 22 décembre 1974. Après cette date les billets seront offerts au grand public. Pour réservations, téléphoner à 547-4071 ou pour information, téléphoner à 547-2740 ou 547-7070.

CLINIQUE DE L'UNITE SANITAIRE

Veuillez prendre note que pour les semaines du 23 au 27 décembre et du 30 décembre au 3 janvier, il n'y aura aucune clinique à l'Unité sanitaire de Chicoutimi.

N. B., clinique antivénérienne à l'Hôpital de Chicoutimi Inc. le mardi de 9 hres à 11 hres a.m.. Entrée: portes des cliniques externes, tél.: 549-2195, local 316.

A tous,
JOYEUX NOEL
et BONNE ANNEE
Que cette grande fête soit pour tous une source intarissable de joies immenses. Une bonne et heureuse année à toute la population.
Les Agences de Pneus du Nord
Boul. Sacré-Coeur, St-Félicien,
Tél.: 679-1327

JOYEUX NOEL
ET BONNE ANNEE
A TOUS, MEMBRES,
CLIENTS ET AMIS
Pour l'an 1975, la Caisse d'Etablissement est toujours au service de la population et continue son action sociale et économique à travers la région.
LA CAISSE D'ETABLISSEMENT
Saguenay-Lac-St-Jean
371 EST, RUE RACINE, CHICOUTIMI P.Q. Tels: 549-7501 — 679-0604 — 668-2498

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL VOUS REMERCIENT
DE
L'ENCOURAGEMENT RECU
EN 1974
ET VOUS EXPRIMENT LEURS MEILLEURS VOEUX DE
JOYEUX NOEL ET DE BONNE ET HEUREUSE ANNEE

CLEMENT RIVARD
DIRECTEUR
DU SERVICE
APRES VENTE

GUY BERGERON
VICE-PRESIDENT,
GERANT GENERAL

JEAN-MARC CARON, président

MME DENISE
TREMBLAY,
COMPTABLE

JACQUES
LAPOINTE,
DIRECTEUR,
DEPARTEMENT
DE PIECES
CHRYCO - AUTO PARTS

FLORENT
PELLETIER,
REPRESENTANT

LEGER
SIMARD,
REPRESENTANT

CHICOUTIMI AUTOPAR
chicoutimi chrysler plymouth ltée
829 BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI
TELEPHONE: 549-2873

Burns veut la tête de Jean Cournoyer

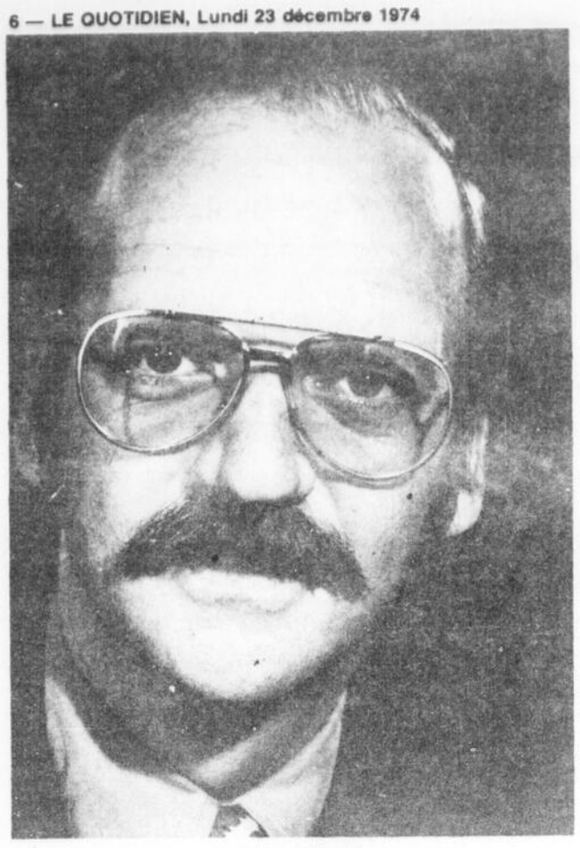

Robert Burns

Une lutte...

par Norman Delisle

QUEBEC (PC)— La première décision essentielle à prendre pour régler les problèmes auxquels se heurte l'industrie de la construction, c'est d'obtenir la démission de l'actuel ministre du Travail, M. Jean Cournoyer.

C'est ce qu'a soutenu le leader parlementaire du Parti québécois et député de Maisonneuve, Me Robert Burns, lors du débat sur le projet de loi 201 qui vise à modifier ledécret régissant les conditions de travail des ouvriers de la construction. Le débat avait lieu tard samedi soir.

J. Cournoyer

... à finir

Selon Me Burns, tout le dossier de l'actuel ministre du Travail doit être étudié avec, comme toile de fond, les révélations faites depuis quelques mois devant la commission d'enquête sur la liberté syndicale, la commission Cliche.

Le député de Maisonneuve a rappelé qu'on avait établi,devant la commission Cliche, la participation du gouvernement et du ministère du Travail à "des négociations illégales" pour accorder le monopole de représentation syndicale à la FTQ sur les chantiers de la Baie James. Ces négociatios s'étaient déroulées dans le bureau même du premier ministre, M. Robert Bourassa.

M. Burns a également fait part de la "réprobation générale" du ministre Cournoyer, tant du côté des associations patronales que du côté des associations patronales que du côté syndical, dans la construction.

Aussi longtemps que l'actuel ministre détiendra le portefueille du Travail, jamais le gouvernement Bourassa n'obtiendra la confiance de qui que ce soit dans le monde de la construction, a opiné Me Burns.

Le seul point du projet de loi 201 qui paraît valable à Me Burns, c'est lorsque le ministre du Travail prétend vouloir s'en servir pour hausser de $0.50 le salaire horaire dans l'industrie de la construction. "Mais pourquoi ne l'écrit-on pas directement dans la loi?" se semande le député péquiste.

Cournoyer

Pour sa part, le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, s'est dit obligé de présenter un tel projet de loi qui donne au gouvernement le pouvoir de changer unilatéralement les conditions du décret qui régit les conditions de travail dans la construction.

Al'appui, M. Cournoyer a rappelé que la productivité des ouvriers diminue gravement sur certains chantiers du Québec, compromettant ainsi des travaux importants tels que ceux des Jeux olymoiques, ou risquant d'aliéner des investissements importants.

Le ministre a indiqué que ce projet de loi pourrait lui permettre de hausser de $0.50 le salaire horaire des ouvriers de la construction.

Il en enfin vertement critiqué les dirigeants du monde syndical.

"Je vais continuer à parler contre ces espèces de sépulcres blanchis qu'on appelle des chefs syndicaux", a-t-il dit, enterré sous l'approbation des députés libéraux qui claquaient sur le couvercle de leurs pupitres.

Le débat a été suspendu samedi soir, à minuit, et reprendra dès lundi matin 10h. On prévoit d'ailleurs du côté gouvernemental que l'Assemblée nationale siégera lundi, et même mardi, veille de Noël. Si nécessaire, les députés pourraient être appelés à siéger entreNoël et le Jour de l'An.

Le coeur du frère André entre bonnes mains

MONTREAL (PC) — C'est presque deux ans après sa disparition que l'on a retrouvé, au cours du week-end, le coeur du frère André, fondateur de l'oratoire Saint-Joseph.

Au moment du vol de la relique, en mars 1973, on avait réclamé une rançon de $50,000. La rançon n'a jamais été payée.

Un appel téléphonique anonyme à l'avocat montréalais Frank Shoofey, samedi, a conduit les policiers à la découverte de l'organe, au sous-sol d'un immeuble du centre-ville.

Le frère André est décédé en 1937, à l'âge de 92 ans. Treize jours plus tard, son coeur était exposé à la vénération des fidèles, dans une châsse de l'oratoire.

Au cours de sa vie, le frère André a connu la renommée internationale en aidant les pauvres et les malades.

De tous les coins de l'Amérique, on accourait pour l'entendre prêcher. On louait surtout ses qualités de thaumaturge.

Né à Saint-Grégoire d'Iberville, à une trentaine de milles de Montréal, le frère André était le sixième d'une famille de 10 enfants.

Il avait désiré se faire prêtre, mais le manque de santé et d'instruction l'y empêchèrent. Il n'apprit à lire et à écrire qu'à un âge mûr.

Membre de la congrégation Sainte-Croix, en 1870, il fut nommé portier au collège Notre-Dame. En 1909, on l'assigna comme curateur de la petite chapelle du collège.

Son grand rêve se réalisa par la construction de l'oratoire Saint-Joseph, près de la chapelle. Les pélerins y affluèrent rapidement en grand nombre.

La cause de canonisation du frère André est actuellement étudiée à Rome.

Hausse de salaire

Samson, Roy et Bellemare accusés d'avoir été achetés

par Norman Delisle

QUEBEC (PC)— Le député péquiste de Saint-Jacques, M. Claude Charron, a accusé samedi les deux députés créditistes Camil Samson et Fabien Roy, de même que le chef de l'Union nationale Maurice Bellemare, de s'être fait "acheter" pour voter en faveur du projet de loi haussant le salaire des députés.

Prenant la parole dans le cadre du débat sur ce projet de loi, M. Charron a rappelé les dispositions de l'article 8 du texte législatif, un article qui avait échappé à plusieurs observateurs de la scène politique.

L'article en question accorde une prime supplémentaire au chef de parti ou au leader parlementaire d'un parti qui "était reconnu sous la précédente Législature". Le Ralliement créditiste et l'Union nationale étaient des formations politiques reconnues sous l'ancien Parlement.

Si donc ce projet de loi était adopté, MM. Camil Samson, chef créditiste, et Maurice Bellemare, chef unioniste, toucheraient $9,450 par année en plus des $8,000 d'augmentation de tous les autres députés et $4,000 de retroactivité, selon M. Charron.

Quant au leader parlementaire Fabien Roy, il toucherait une prime supplémentaire de $8,400 en plus de l'augmentation ordinaire et la rétroactivité.

"Quelle est la justification de ce statut privilégié, sinon vouloir sauver des partis politiques qui ont été balayés de la carte, sinon vouloir sauver la face à trois députés qui sont ici les vestiges de partis politiques disparus, a dit M. Charron. C'est de l'achat public face à tout le monde".

Samson

En réplique, le député de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson, a accusé les péquistes qui s'opposent à la hausse des salaires des députés de "vierges offensees".

"Ils ont les deux mains jointes et ils disent: Non, Seigneur, ne nous la donnez pas. Mais ils vont se dépêcher de rammasser le chèque en sortant", a dit M. Samson au sujet des 6 députés du Parti québécois.

Puis, le député Samson a rappelé que les députés avaient des revenus qui les obligeaient à de nombreuses dépenses. Il a cité son cas personnel: sur son dernier chèque de paye mensuelle, $663 de déductions pour l'impôt fédéral et provincial; "Avant de me donner mon chèque, il y en a pas mal qui ont fouillé dedans" a-t-il dit.

Mailloux

Le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, député de Charlevoix, a longuement exposé les raisons pour lesquelles il allait voter en faveur de ce projet de loi, et s'est attiré une ovation de ses collègues.

M. Mailloux, dont la réputation de gentillesse et de courtoisie est reconnue par tous les membres de la Chambre, a dit qu'il n'aurait jamais honte à justifier cette augmentation de salaire devant ses électeurs, "même les assistés sociaux qui paradent à longueur de journée dans mon bureau".

Il a rappelé que le salaire de députén'avait pas toujours suffi à faire vivre sa famille. "En 1962, date de ma première élection, un député gagnait $8,000 par année, a-t-il dit. Au bout de 3 ans, comme je devais appeler de Charlevoix à Québec à coeur de journée, je me suis ramassé avec $5,000 de frais d'interurbains et j'ai du vendre mon chalet que j'avais construit à force de mes bras pour le rembourser".

Puis, M. Mailloux a déploré le sort réservé.à certains anciens députés particulièrement démunis après une défaite électorale. Il a cité le cas de l'ex-député créditiste d'Abitibi-ouest de 1970-72, M. Aurèle Audet, aujourd'hui "méconnaissable, démuni, obligé de travailler péniblement pour gagner sa vie" en dépit de son âge.

Enfin, M. Mailloux a reproché à certains de ses collègues du Parti libéral de ne pas être souvent présents à leur siège. "Tout député qui est absent de la Chambre ne fait pas son devoir, a-t-il dit. Un tel député devrait être pénalisé, et une telle pénalité ne devrait pas être absoute".

Finalement, après plusieurs heures d'un débat orageux, le projet de loi haussant les salaires des députés a été adopté en deuxième lecture par 73 voix contre 6, vers 23h samedi soir.

La CECO est techniquement prête à fonctionner

MONTREAL (PC) — Une semaine après avoir été nommé président de la Commission d'enquête sur le crime organisé, Me Jean Dutil a presque terminé la formation d'une nouvelle équipe de cinq procureurs permanents.

Me Dutil a expliqué que dorénavant toutes les recherches seront faites par les services policiers constitués et que les résultats seront transmis à la CECO par le Bureau de recherche du Québec sur le crime organisé (BRQCO).

C'est cette nouvelle façon de concevoir la collaboration entre la CECO et les corps policiers qui amènera la réintégration de la vingtaine d'enquêteurs actuellement en poste à la commission d'enquête. Toutefois, à cause de l'expérience acquise et de leur compétence reconnue, plusieurs de ces policiers retourneront à des fonctions au sein des sections de renseignement et de lutte aux rackets criminels de leurs corps respectifs.

Pour le nouveau président de la CECO, il ne s'agit donc pas d'un geste de blâme à l'endroit de ces policiers, qui ont oeuvré au sein du service des enquêtes de la commission. Il s'agit plutôt d'une nouvelle orientation en vue d'une utilisation plus rationelle, plus logique et plus efficace des enquêteurspoliciers. On considère que ces policiers seront plus utiles dans leurs services respectifs où ils n'auront à répondre qu'à leurs supérieurs hiérarchiques.

Au chapitre du contentieux de la CECO, on a appris que le nouveau procureur en chef, Me Réjean Paul, sera entouré de quatre nouveaux avocats, dont trois sont déjà nommés. Il s'agit en l'occurence de Mes A. Henry Kaserling, du ministère de la Justice à Montréal, Pierre Paradis, de Thetford-Mines, et de Me Cohen, qui depuis quelque temps travaille déjà à temps partiel pour la commission. Un autre avocat de renom a été approché pour compléter cette équipe, mais sa réponse définitive ne viendra qu'au début de janvier.

Quant au sort réservé aux trois procureurs en fonction, il a été confirmé que Me Guy Dupré, qui a présenté la preuve dans l'Affaire Laporte, retournerait au ministère de la Justice à Montréal, et que Me Robert Cooper, engagé à temps partiel, retournerait pour sa part à la pratique privée. En ce qui concerne Me Gilles Harris, on ignore pour l'instant s'il retournera à la couronne ou demeurera malgré tout au service de la Commission de police.

Nissan s'établit au Canada

TOKYO (AFP) — Nissan la plus grande firme japonaise de fabrication de camions à moteurs diesel, et la grande entreprise commerciale Sumitomo Shoji ont décidé de fabriquer conjointement des camions au Canada, a-t-on appris dimanche.

Selon un porte-parole de Nissan, les deux compagnies japonaises construiront une usine près de Vancouver, en association avec les entreprises locales.

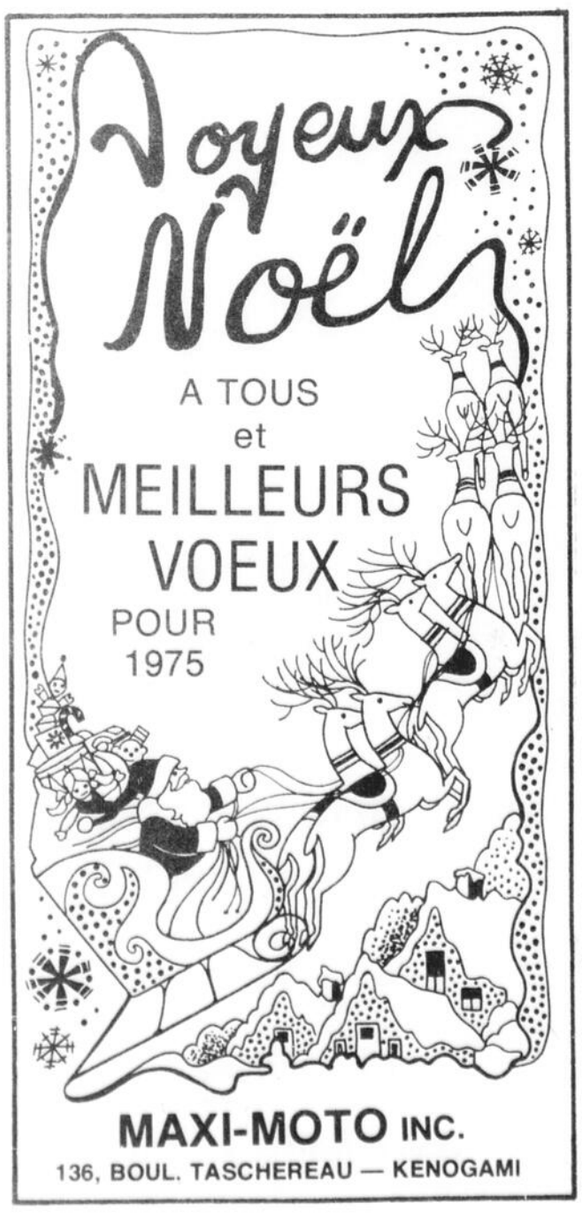

Montréal doit mettre plus d'argent en jeu

MONTREAL (PC) — Le maire Jean Drapeau a laissé entendre, dimanche, que le conseil municipal devra probablement consentir de nouveaux crédits, à la suite de la hausse des coûts de la construction.

Au cours d'une émission radiophonique, M. Drapeau a blâmé le prix des matériaux, la baisse de productivité et les différends syndicaux.

Le maire, par ailleurs, n'a eu que des éloges pour le projet de loi déposé à l'Assemblée nationale, qui vise à forcer les ferrailleurs à retourner au travail.

La grève des 1,500 ferrailleurs affecte, entre autres, le chantier olympique, que M. Drapeau a particulièrement à coeur.

Le maire de Montréal a admis que le coût du village olympique était particulièrement à la hausse. On a dit que, au lieu de coûter $250 millions, il allait coûter $580 millions.

M. Drapeau s'est dit confiant, cependant, que le projet allait se financer de lui-même, en trouvant de nouvelles sources de revenus.

Terrorisme irlandais

Les Anglais se préparent à remettre la peine de mort

LONDRES (AP) — Par suite des attentats de l'IRA en Grande-Bretagne et devant la vague de meurtres qui déferle au pays, l'idée du rétablissement de la peine de mort est remontée à la surface.

Il fut un temps, qui n'est pas si loin, sous le règne de Victoria, où Londres était la ville où l'on pendait le plus. On ne comptait pas moins de 100 exécutions par an, spectacle qui attirait les grandes foules au gibet de Buburn, à Hyde Park.

Il y a un siècle, un homme ou une femme, pouvait être pendu pour l'un quelconque des 230 délits entraînant la peine capitale, allant des faux et usage de faux aux vols à l'étalage en passent par les pickpockets et les pollueurs de mares.

Les jours d'exécution étaient chômés comme Noël ou la Pentecôte dans tout le pays, ce qui faisait affluer vers Londres toute la province.

Même les boulangers cessaient de cuire ce jour-là.

En 1807, près d'une centaine de personnes trouvèrent la mort au cours de bousculades lors de l'exécution de Holloway et Haggerty pour laquelle quelque 40,000 spectateurs avaient payé des sommes astronomiques. Plusieurs milliers d'autres étaient juchés aux balcons et dans les arbres.

Effondrement

En 1747, lors de l'exécution de lord Lovat, le dernier supplicié qui fut décapité à la hache, une tribune apportant près de 1,000 personnnes s'était effondrée, et une dizaine d'entre elles avaient été tuées sur le coup. Une dizaine d'autres ne survécurent pas à leurs blessures, dont le constructeur de la tribune et son épouse qui vendaient de la bière en dessous.

Il fallut attendre près de cent ans après l'abolition de la peine de mort en Russie, en Autriche, en Italie et dans la plupart des pays d'Amérique centrale et du Sud pour que la Grande-Bretagne décide, en 1868, que les exécutions ne se feraient plus en public.

La dernière pendaison publique fut celle de Michael Barrett, un terroriste irlandais qui avait fait sauter la prison de Clerkenwell, attentat dans lequel sept personnes avaient trouvé la mort.

Près de cent ans encore s'écoulèrent avant que le Parlement abolisse la peine de mort pour tous les crimes sauf la trahison, la piraterie avec violence et l'incendie volontaire des docks de Sa Majesté. Les derniers suppliciés furent, le 13 août 1964, Peter Allan et Gwynne Evans, qui avaient tué pendant un cambriolage.

Le plus célèbre

L'Irlande du Nord, où les meurtres sont devenus presque quotidiens, ce qui pousse certains à vouloir redonner du service à l'exécuteur des hautes oeuvres, avait cessé d'appliquer la peine de mort dès 1961.

Les sondages montrent que 80 pour cent de la population sont faborables au rétablissement des exécutions.

Une liste de bourreaux éventuels est tenue prête au ministère de l'Intérieur et à la prison de Wandsworth, à Londres, le gibet est entretenu en état de marche à proximité de la cellule des condamnés à mort, au rez-de-chaussée.

L'anonymat des bourreaux est protégé par une loi mais on ne révèle rien en disant que la liste comprend Hurry Allen, aujourd'hui âgé de 53 ans, le dernier des exécuteurs à avoir exercé ce metier. Lui-même déclare ne pas avoir perdu la main: "C'est comme la bicyclette, une fois que vous avez appris, vous n'oubliez jamais", dit-il.

Le plus célèbre bourreau des temps modernes fut Albert Perrepoint, fils et neveu d'exécuteurs des hautes oeuvres qui, en 26 ans, fit passer de vie à trépas 433 hommes et 17 femmes, sans compter les 27 criminels de guerre nazis qu'il exécuta le jour-même après le procès de Nuremberg.

Ses mémoires

Il aimait particulièrement fumer le cigare et, lors d'une exécution, il le posait délicatement sur un cendrier pour le retrouver, toujours allumé, une fois son travail accompli. Une pendaison ne lui demandait, en effet, que 18 secondes. Quand il n'exécutait pas, il tenait un café qui portait l'enseigne: "Aidez le pauvre combattant". Son assistant en tenait un autre à l'enseigne de "La corde et l'ancre."

Dans ses mémoires, publiés il y a quelque temps, il déclare que la peine de mort n'est pas, à son avis, un moyen de dissuader le crime. "Cela n'aboutit à rien sinon à la vengeance", écrit-il.

Dans le temps, les bourreaux étaient recrutés souvent parmi les criminels qui ne s'assagissaient pas pour autant au contact de la potence. Trois d'entre eux furent eux-mêmes exécutés et bien d'autres furent déportés aux colonies pour vols et attaques.

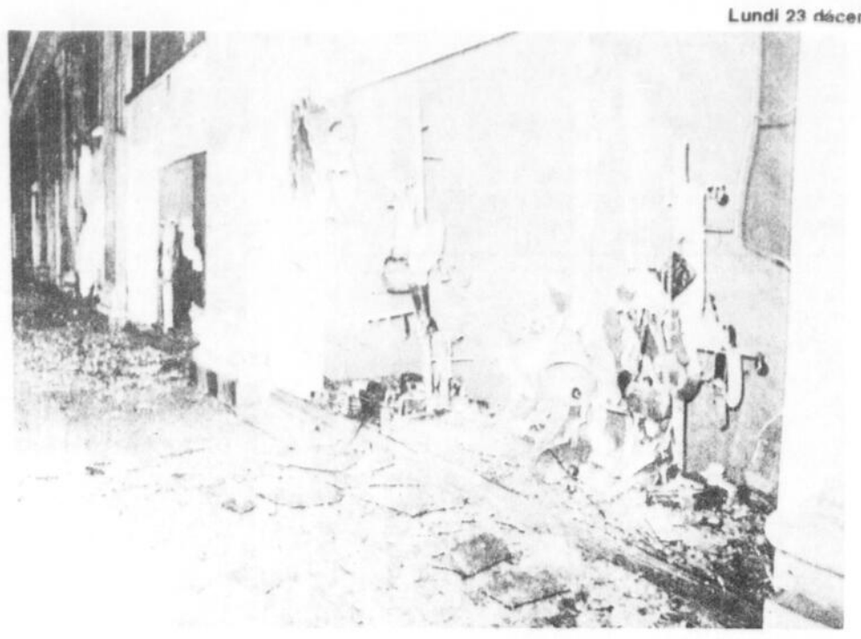

ATTENTAT — Les Irlandais font valoir leurs droits, par une vague d'attentats qui sont autant provoqués en Irlande même qu'en Grande-Bretagne. Ainsi, le dernier en date, s'est produit à Londres, dans un grand magasin à rayons.

La France en crise

Le gouvernement cherche la solution à la pénurie apparente de logements

PARIS (PC) — La France, plus que ses partenaires de la Communauté économique européenne, a un urgent besoin de logements nouveaux.

Des centaines de milliers de Français, notamment dans les grandes villes, sont mal logés quand ils ne vivent pas tout simplement — et souvent depuis des années — dans des locaux insalubres.

Situation inhérente à toutes les grandes villes européennes, se disait-on, il y a quelques années encore, préoccupé par d'autres problèmes économiques et sociaux. Mais depuis, des enquêtes ont été menées et leurs résultats ont indiqué que la crise du logement y était plus aiguë qu'ailleurs.

La France détient le record européen des logements construits avant 1900. En effet, plus de 40 pour cent de son parc immobilier a plus de 75 ans. En Allemagne fédérale et en Angleterre, 80 pour cent des logements ont été construits après le début du siècle. Ailleurs en Europe occidentale, ce pourcentage est souvent plus élevé encore.

Entre les deux guerres mondiales, la France n'a construit que 100,000 logements nouveaux par année. Entre 1945 et 1958, elle a relevé cette moyenne à 128,000, mais les Allemands en construisaient déjà 460,000 par année.

Efforts

Depuis 1970, les autorités françaises ont commencé à déployer de réels efforts pour accélérer le rythme annuel de construction de logements ainsi que la rénovation des habitations anciennes. Elles ont également adopté diverses mesures pour faciliter l'accès à la propriété aux personnes âgées et aux ouvriers.

En 1972, par exemple, 500,000 logements neufs ont été achevés et 540,000 autres ont été mis en chantier, alors que le gouvernement se fixait l'objectif global de 600,000 logements par année.

L'an dernier, le gouvernement de l'ex-premier ministre Pierre Messmer faisait adopter l'une des grandes lois sociales de la France dans le domaine de l'habitation. Cette loi étend le bénéfice de l'allocation de logement aux personnes âgées, aux handicapés, aux mères célibataires et aux jeunes ménages. Au total, 3.7 millions de Français en bénéficient.

Le gouvernement a aussi créé une agence nationale d'amélioration de l'habitat qui, chaque année, peut doter 200,000 logements du confort que l'on exige normalement aujourd'hui.

Toutes ces mesures seront peut-être, un jour, suffisantes pour enrayer la pénurie de logements, notamment dans les régions urbaines. Mais aujourd'hui la situation n'en demeure pas moins à l'état de crise. Il y a certes des appartements libres, mais leurs prix sont prohibitifs pour les ouvriers et les Français à faibles revenus. Un logement de trois pièces se loue entre $280 et $320 par mois.

Dans la capitale

Des chiffres publiés en août par la Préfecture de Paris indiquaient que 70,000 familles parisiennes étaient inscrites au fichier des "mal-logés", soit un quart de million de personnes. Et parmi ces "mal-logés", 27,000 familles vivaient dans des locaux insalubres.

La Préfecture soulignait que la situation serait encore plus dramatique sans la migration des Parisiens vers les banlieues qui se poursuit, depuis des années, au rythme de quelques dizaines de milliers par année. Depuis 1962, par exemple, plus de 350,000 habitants ont quitté la capitale.

Ces départs, qui ont libéré des dizaines de milliers de logements, ainsi que la construction de nouveaux appartements n'ont pas été suffisants pour absorber le nombre des familles mal logées qui est passé successivement de 13,000 en 1970 à plus de 15,000 en 1973 et à 27,500 aujourd'hui.

Durant cette période, les mises en chantier de logements à loyer modique n'ont atteint qu'un millier d'unités en 1972 et 2,700, l'année suivante.

Cette année, leur nombre devrait dépasser 4,000, mais il sera toutefois insuffisant puisqu'il équivaudra au mieux à l'augmentation annuelle du nombre des familles mal logées.

PENURIE — La France connait actuellement une crise du logement qui semble insoluble sans la participation de l'Etat. Dans bon nombre de villes, des familles sont à la recherche d'habitat salubre. Pourtant, les touristes arrivant des coins du monde n'ont aucune difficulté à bien se loger.

L'anti-pollution se porte bien

WASHINGTON (AP) — Les mesures anti-pollution décrétées des dernières années commencent à porter leurs fruits, vient de révéler l'Agence fédérale pour la protection de l'environnement.

Toutefois, a déclaré son administrateur, M. Russel Train, quelques problèmes subsistent. Ainsi, a-t-il expliqué, il semble que la levée des restrictions sur la réglementation concernant le souffre dans les carburants durant l'embargo pétrolier de l'hiver dernier, ait provoqué une augmentation du niveau d'anhydride sulfureux dans quelques régions. Et il apparaît que certaines régions ne répondraient pas aux critères nationaux établis et qui doivent être réalisés vers le milieu de 1975.

Des statistiques couvrant les années 71 à 74 et rendues publiques par l'agence montrent dans l'ensemble un déclin dans le niveau de pollution. Par exemple, la quantité de particules en suspension dans l'air (poussières et fumées) a continuellement décliné, apparemment en raison de la mise en service d'équipements de contrôle et de la conversion à des combustibles plus propres.

La Croix-Rouge,
C'est l'homme à l'aide de son prochain

Meilleurs voeux à l'occasion de Noël et du Nouvel An!
JEAN-CLAUDE GERVAIS
Votre vie nous tient à coeur.
ASSURANCE-VIE
ASSURANCE COLLECTIVE
PLAN ENREGISTRE D'EPARGNE RETRAITE
BUREAU 549-5161
RESIDENCE 549-2794
La Mutuelle du Canada 393 est, rue Racine, Chicoutimi.

NOS MEILLEURS VOEUX
A L'OCCASION
de Noël
et du Jour de l'An
SI VOUS AVEZ OUBLIE QUELQU'UN SUR VOTRE LISTE DE CADEAUX
VOICI LA SOLUTION
543-4016
Deux magasins pour vous servir
MAISON MARCHAND FLEURISTE INC.
CHICOUTIMI — 16 EST, RACINE — TEL.: 543-4016
ARVIDA — 222 RUE DAVIS — TEL.: 548-4706

Vite...c'est tout un cadeau...
SUPER & INTER
Tirage: 31 décembre
$2,500,000. en prix
Plusieurs prix doublés & triplés
loto québec

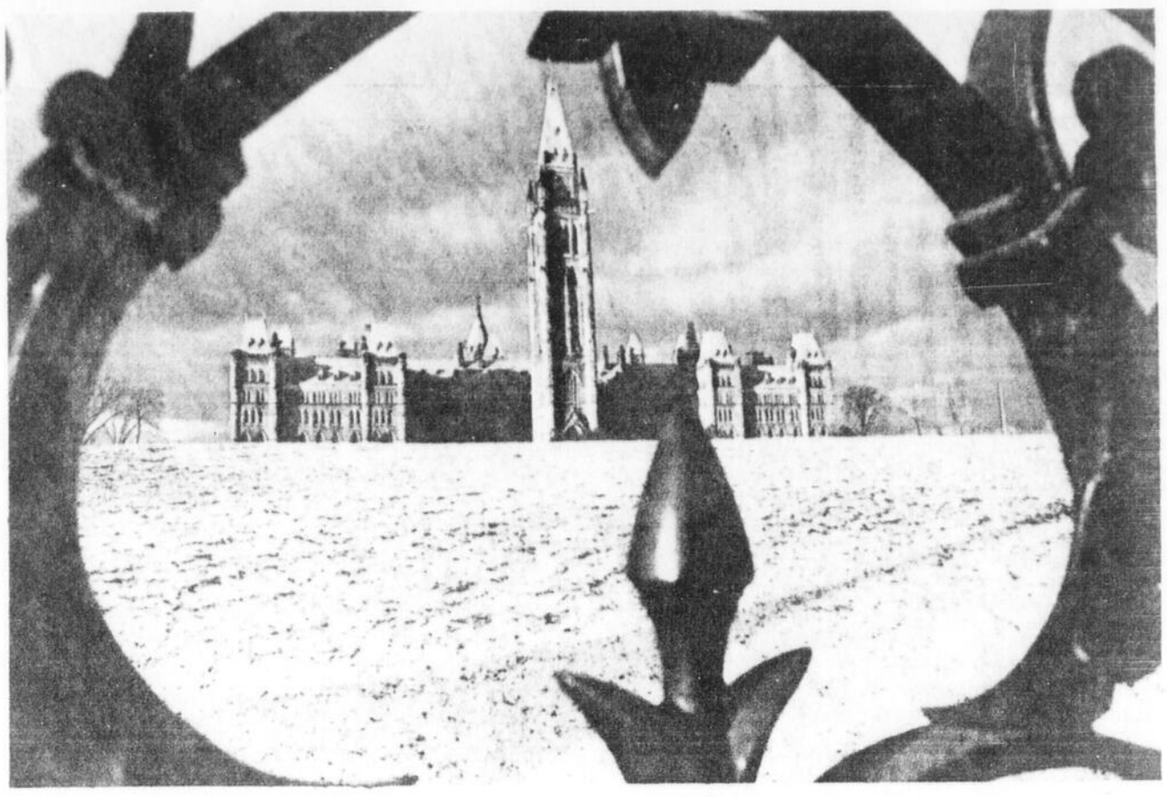

Vers une année d'action

par Stewart MacLeod

OTTAWA (PC)— Après une année d'intense activité politique, y compris des élections générales, le gouvernement libéral majoritaire semble se diriger prudemment vers 1975, en gardant un oeil indiquiet sur l'inflation et l'autre sur l'état toujours précaire des relations fédérales-provinciales. Une bonne partie de l'activité politique pourrait bien prendre place cette année en dehors des salles du Parlement. Et après les drames de 1974, incluant la défaite du gouvernement libéral minoritaire et les élections générales subséquentes, 1975 vera probablement surgir des conventions de leadership.

Alors que le gouvernement libéral se préoccupera des prix et des négociations intergouvernementales, les progressistes conservateurs et les néo-démocrates - et possiblement l'aile québécoise du Crédit social - seront également préoccupés de candidat au leadership et de votes. "Ce pourrait être un année fascinante, déclare M. David MacDonald, député progressiste conservateur d'Egmont. Il y aura beaucoup d'action."

Une année active

Il y a eu également baucoup d'action en 1974, alors que le gouvernement libéral minoritaire, vieux de deux ans et qui avait obtenu la plupart du temps l'appui nécessaire des néo-démocrates, vit finalement cet appui s'effondrer. Le Parlement fut dissout le 6 mai, en raison d'un budget controversé.

Et après avoir été fortement critiqué de l'intérieur pour une campagne terne en 1972, le premier ministre Trudeau promit cette fois à ses supporters qu'il travaillerait plus fort. Et les libéraux furent reportés au pouvoir avec 141 sièges, par comparaison avec les 109 sièges qu'ils vaient obtenues en 1972. Les conservateurs, avec à leur tête Robert Staffield qui apparemment livrait sa dernière bataille électorale à ce titre, n'obtinrent que 95 des 107 sièges qu'ils avaient gagnés aux élections précédentes.

Les Néo-démocrates, coincés entre les deux géants qui luttaient pour obtenir des gouvernements majoritaires, virent leur caucus de 31 membres réduit à 16. Pour rendre la situation encore plus désastreuse, le leader Davis Lewis fut personnellement défait dans la circonscription de York South, à Toronto.

Le Crédit social recueillit 11 sièges, un de moins que le nombre depuis pour être un parti politique reconnu au Parlement.

Un discours réfrigérant

Après une longue campagne électorale, en grande partie sur des questions économiques, les députés passèrent un été relativement paisible, et se réunirent de nouveau le 30 septembre, pour entendre un Discours du Trône disant que le Canada était encore aux prises avec un "sérieux et urgent" problème d'inflation.

L'inflation d'abord

Le gouvernement ne laissait aucun doute sur le fait que c'était là le problème le plus grave de l'heure, et deux mois plus tard le ministre des Finances, John Turner, disait clairement, dans le discours du budget, que l'inflation serait le problème dominant de 1975.

L'année s'est achevée dans la confusion quant au progrès accompli dans le contrôle de l'inflation. Le message contenu dans le discours de M. Turner: "Nous devons faire tout en notre pouvoir...pour restreindre la croissance des dépenses gouvernementales", résonnait encore aux oreilles des députés quand ils commencèrent à discuter d'un projet de loi visant à augmenter leurs revenus de 50 pour cent.

Quoi qu'il en soit, en même si l'inflation demeure le problème majeur du pays, le domaine de plus en plus complexe des relations fédérales-provinciales le suit de près. Et à un certain moment de 1974, les batailles sur la juridiction ont atteint une telle intensité que le premier ministre de l'Alberta, Peter Lougheed, a prédit que la Confédération, "telle que nous la connaissons", sera détruite.

De l'huile sur le feu

Ce qui a jeté de l'huile sur le feu mal éteint, ce fut la proposition incluse dans le budget de M. Turner, et visant à enlever aux compagnies de pétrole le droit de déduire les droits payés à un gouvernement provincial avant de calculer l'impôt fédéral sur leurs revenus.

Mais , comme tant d'autres batailles, celle-ci a perdu de l'intensité en quelques semaines, et M. Lougheed a annoncé un programme en six points pour encourager l'exploration.

Mais la question est loin d'être réglée. Il faudra encore effectuer de délicates négociations, si on en croit les autorités fédérales. Et M. Trudeau, pour renforcer la machine permanente de négociation, a créé un nouveau secrétariat fédéral-provincial au bureau du Conseil privé, sous la direction de Gordon Robertson, nommé secrétaire du Conseil privé, à $60,000 par année.

Pour ajouter à cette nouvelle équipe, M. Trudeau a chargé Robert Bryce, ancien sous-ministre des Finances, de se spécialiser dans les transactions avec les provinces de l'Ouest, particulièrement dans le domaine des transports.

M. Trudeau croit que les problèmes qui menacent de défaire les liens de la Confédération peuvent être résolus. "Je ne pense pas que des conflits d'intérêt qui existent depuis le début de la Confédération... puissent mener à la destruction de ce pays."

Assemblées plus nombreuses

Mais dans le discours du Trône prononcé le 30 septembre, le gouvernement reconnaissait la nécessité de consultations plus fréquentes. "Le gouvernement fédéral croit qu'il a la responsabilité de jouer le rôle de chef pour unir les Canadiens, afin de discuter de leurs problèmes communs, et afin de trouver des solutions à ces problèmes. Le gouvernement a l'intention de jouer ce rôle de chef avec vigueur et détermination."

L'an dernier, chacun des ministères a été impliqué dans des assemblées fédérales-provinciales, dont deux conférences des premiers ministres. Les sujets de discussion ont été entre autres les droits minéraux sous-marins, les droits miniers et les pensions. Mais les ressources naturelles, et le partage des revenus qui en découle, demeure la question primordiale de ces pourparlers intergouvernementaux.

"Je crois que ces divergences seront résolues comme elles l'ont toujours été, par un esprit de compromis... "de dire M. Turner.

Il est à prévoir que les conférences fédérales-provinciales et les courses au leadership attireront l'attention plus que ne le fera le Parlement, qui a déjà perdu la fière quotidienne qui va de pair avec un gouvernement minoritaire.

Contrairement au dernier Parlement, où chaque mesure était étudiée en vue de la survie du gouvernement, une attention relativement restreinte a été accordée au fait que 56 projets de loi ont été présenté pendant les trois premiers mois de la nouvelle session. A la mi-décembre, 14 projets de loi avaient été approuvés par les Communes

Margaret Trudeau, la plus populaire au pays en 1974

Margaret Trudeau est la femme dont on a le plus parlé dans les journaux, en 1974. La femmê du premier ministre, dont les activités au cours de la campagne électorale, le séjour à l'hôpital psychaitrique et les vélléités de carrière comme photographe et reporter de magazine ont fourni une abondante amtière aux journalistes, a remplacé Beryl Plumptre dans le sondage annuel des rédacteurs de nouvelles féminines pour les journaux et les ostes de radio.

Mme Plumptre, présidente controversée de la commission de révision des prix des aliments, avait été choisie l'an dernier comme la femme ayant fourni le plus de matière aux journaux. Cette année, elle est venue en second après Mme Trudeau dans cette catégorie, mais elle a remporté la palme sur cette dernière dans le domaine des affaires publiques.

La hausse des prix a été choisie presqu'à l'unanimité comme le sujet d'intérêt féminin le plus saillant de l'année, et les droits des femmes est venu assez loin derrière. La dépression de Margaret Trudeau, qui a été l'objet de beaucoup de publicité, a obtenu quelques votes en troisième place.

Dans d'autres domaines, Pauline Jewett a été nommée en première place dans la catégorie littérature, art et éducation. Mme Jewett, autrefois député libéral pour Northumberland, est devenue présidente de l'université Simon-Fraser à Vancouver le 1er septembre.

Les rédactrices de pages féminines ont choisi comme femme-athlète de l'année la plongeuse Beverley Boys, de Pickering, Ont. tandis que les rédacteurs sportifs ont arrêté leur choix sur Wendy Cook, nageuse de Vancouver.

Dans le domaine des affaires publiques, Pauline McGibbon, nommée lieutenant-gouverneur de l'Ontario au cours de l'année 1974, a obtenu la troisième place, derrière Mme Trudeau et Mme Plumptre.

Laura Sabia, de St.-Catharines, Ont., présidente du Conseil ontarien sur le statut des femmes, est venue immédiatement après Mme McGibbon.

Une nomination étonnante

Irene Murdoch, cette femme de l'Alberta dont la poursuite en justice pour obtenir la moitié de la ferme de son mari après la séparation a été rejetée par la Cour suprême du Canada en 1973, a été suggérée comme femme de l'année. "Elle semble être unede ces personnes dont les tribulations contribuent à améliorer la situation des autres, a écrit un rédacteur. Il y a eu à cause d'elle beaucoup de changements apportés à la loi."

Une autre ménagère a acquis une réputation nationale du jour au lendemain : Ursula Appolloni, de Toronto, a défait David Lewis, leader ntional du Nouveau Parti démocratique, aux élections fédérales du 8 juillet.

Le domaine des affaires a été dominé par Mme Plumtre, Mme Trudeau et Mme McGibbon; quelques votes isolés sont allés à Renaude Lapointe, présidente du Sénat, Lise Bacon, ministre des Affaires sociales du Québec, et Mme Sabia.

Bien que la hausse des prix et les droits des femmes aient dominé les résultats de ce sondage, certains autres sujets, comme la rareté des habitations et la cause en cours contre le Dr. Henry Morgentaler, le chirurgien montréalais condamné à 18 mois de prison pour avortement illégal, ontobtenu des votes isolés.

Margaret Trudeau.

Les Etats-Unis
Une influence néfaste sur le Canada

HALIFAX (PC) — "Je voudrais pouvoir tirer un grand rideau tout le long de nos frontières du sud et nous isoler de tous les malheurs et toutes les prédictions décourageantes qui nous parviennent de cette partie du continent. Nous aurions ainsi la possibilité de nous faire une bien meilleure idée de ce qui se passe dans notre pays sans avoir peur d'être influencés par les media et les nouvelles des Etats-Unis."

C'est l'impression qu'a donnée récemment à Halifax M. White, directeur adjoint des ventes de la compagnie General Motors du Canada, qui entreprenait une tournée nationale.

Selon lui, sa compagnie sera en mesure d'atteindre ses prévisions de ventes pour 1975, à savoir 470,000 unités.

M. White ne pense pas que le Canada ait les mêmes problèmes que les Etats-Unis. "Nous aurons quelques répercussions dues à toutes ces mauvaises nouvelles des Etats-Unis mais ces difficultés ne seront que temporaires".

Prévisions optimistes

Une des raisons de l'optimisme de M. White est basée sur les prévisions économiques de la faculté de commerce de l'université de Toronto.

Ces prévisions, qui sont la conclusion de plusieurs études de l'industrie, "se sont avérées bien fondées par le passé et en ce moment elles laissent prévoir un bel avenir pour l'économie canadienne".

Parlant de la Colombie-Britannique, il a noté que l'économie de cette province connaissait de mauvais moments à cause du peu de construction aux Etats-Unis et de la dépendance de l'industrie du bois sur nos voisins du sud.

"Les Prairies se portent très bien. Tout semble aller. S'il y a une faille c'est bien en Alberta qu'elle se trouve. Et ceci, personne ne peut l'expliquer.

"La situation est généralement bonne en Ontario, sauf dans les régions du sud qui subissent l'influence directe des Etats-Unis. Le Québec a toujours été très fort et continue de l'être, et les Maritimes sont florissantes."

Vente annulée?
La loi du commerce avec l'ennemi fait des ravages

TORONTO (PC) —Il est possible que la Loi américaine sur le commerce avec l'ennemi force une compagnie torontoise à annuler une vente de $500,000 d'équipement de bureau à Cuba.

"Il est clair que nous serons incapables d'aller de l'avant avec le contrat", a déclaré M. W.J. Phillips, président de la société Cole, une filiale de Litton Industries Inc. de Beverley Hills, Californie.

Selon M. Phillips, le contrat était une "partie importante de nos affaires, sans parler des prochaines affaires que nous pensions réaliser avec Cuba".

Le gouvernement américain a déjà rejeté une première demande présentée par la même compagnie aux Etats-Unis. Si la subsidiaire de Litton décide quand même de vendre à Cuba, tous les directeurs américains de la compagnie pourraient se voir infliger des amendes et être passibles de peines d'emprisonnement allant jusqu'à10 ans.

"Je suis citoyen canadien et ceci est renversant pour moi", de dire M. Phillips.

Le ministère du Commerce à Ottawa a été mis au courant de l'affaire par M. Phillips et pense pouvoir obtenir les permis nécessaires.

La direction et le personnel de ARVIDA MIX sont heureux de souhaiter à tous leurs clients et amis un...
JOYEUX NOEL
20 UNITES à votre service BETON PREPARE
Arvida Mix AND SUPPLY CO. LTD.
299, chemin Deschênes, Arvida
Tél.: 548-4173

L'exploration des réserves de Beaufort: des effets néfastes

par Joe Ma

CALGARY (PC) — La recherche de ressources énergétiques suffisantes pour répondre aux besoins futurs du Canada dépasse maintenant le delta du Mackenzie et s'étend au large de la Mer de Beaufort.

Le sondage géologique du Canada a évalué les réserves récupérables dans la région Mackenzie-Beaufort à six milliards de barils de pétrole et à 90 trillions de pieds cubes de gaz naturel. Environ la moitié de ces réserves se trouvent sous la Mer de Beaufort.

L'exploration de Beaufort pourrait causer un certain impact sur l'environnement, à cause d'explosions sous-marines ou de coulage de pétrole. Cela pourrait avoir des effets néfastes sur la vie animale qui, pour les indigènes, représente depuis des siècles la base même de la vie quotidienne.

Une déclaration faite par le Comité pour les droits des aborigènes (COPE) dit ceci:" tout autour de la Mer de Beaufort, les indigènes trappent le renard ou chassent la baleine et le phoque, ou pêchent le poisson qui vient de la mer. Pendant l'hiver, les indigènes de Holman Island, de Paulatuk, de Sachs Harbor et de Tuktoyaktuk vont sur la mer, pour chasser l'ours polaire.

"Certains des endroits où le forage sera fait en premier lieu se trouvent exactement là où les indigènes de Tuktoyaktuk chassent l'ours polaire. D'autres se trouvent près de la côte, dans des endroits critiques pour les phoques, les baleines blanches et les oiseaux aquatiques."

Une étude en cours

C'est principalement en raison de l'inquiétude manifestée par les indigènes qu'une étude de l'environnement, qui durera un an et coûtera $5 millions, a été entreprise dans la Mer de Beaufort.

En vertu d'une entente signée le 15 mai 1974, l'industrie contribue $4 millions à ce programme, qui comprendra 29 études distinctes couvrant divers aspects de l'environnement. D'autres études ont été ordonnées par le gouvernement fédéral, au coût de $1 million.

Le gouvernement fédéral conserve le contrôle sur l'émission des permis d'exploration, et le forage sous-marin dans la Mer de Beaufort ne commencera pas avant que ces études aient été complétées.

Certaines compagnies de pétrole ont déjà commencé le forage d'exploration dans la Mer de Beaufort, à partir d'îles artificielles, mais ces opérations sont classées par le ministère des Affaires indiennes comme étant des opérations terrestres plutôt que sous-marines, puisque ces dernières ne nécessiteraient pas de bases flottantes.

Cependant, les indigènes ne trouvent pas que ce programme offre une sécurité suffisante. COPE, qui a demandé que le forage sous-marin soit reporté à au moins trois ans, a déclaré que le programme d'un an ne suffira sans doute pas à donner toutes les solutions, étant donné que l'environnement dans la Mer de Beaufort est "probablement le plus dangereux auquel l'industrie pétrolière ait eu à faire face jusqu'à maintenant".

Un programme élaboré

L'Association des explorateurs de pétrole de l'Arctique (Arctic Petroleum Operators) représente l'industrie, dans le programme d'études sur l'environnement. Dix-huit compagnies de pétrole qui détiennent des permis dans la Mer de Beaufort subventionnent ce programme.

Les 29 études incluses dans le programme couvrent huit catégories de recherches: oiseaux et mammifères marins, vie aquatique, agents de pollution existants dans la Mer de Beaufort, océanographie physique, météorologie, géophysique environnementale, études sur les glaciers et épuration.

M. A. E. Pallister, président de Pallister Resource Management Ltd., de Calgary, qui sont les consultants de l'industrie pour ce programme, déclare que les indigènes sont informés régulièrement de ce que l'industrie fait dans la Mer de Beaufort.

Des assemblées ont été tenues avec les indigènes, afin de leur expliquer le programme, a-t-il dit. Ces assemblées ont eu lieu à Tuktoyaktuk, Aklavik, Inuvik et Sachs Harbor en octobre, et une autre série de réunions doit avoir lieu en janvier.

"La participation de l'industrie à ce programme est la preuve de sa volonté de protéger l'environnement, et le gouvernement fédéral, qui a le dernier mot à dire dans cette affaire, verra à ce que le forage d'exploration ne cause pas de dommages indûs à l'environnement."

Des pipelines proposés

Le programme a été entrepris en juin dernier, et doit se terminer au printemps de 1975. Si tout va bien, les explorations sous-marines dans la Mer de Beaufort commenceront en 1976.

Des sources dans l'industrie déclarent que ce n'est qu'une question de temps avant que les ressources énergétiques de la région Beaufort-Mackenzie soient mises en marché dans le sud du Canada et, une fois les besoins des Canadiens satisfaits, aux Etats-Unis.

Deux groupes ont déjà proposé des pipe-lines de gaz naturel. Il s'agit de la compagnie Mackenzie Delta-Canadian Arctic Gas Study Ltd., et de Foothills Pipeline Ltd.

Les dirigeants d'Imperial Oil Ltd. ont prédit que la production de pétrole brut dans la région Beaufort-Mackenzie pourrait commencer en 1983, pourvu qu'on puisse trouver jusqu'à deux milliards de barils de pétrole d'ici 1977. Cinq compagnies: Imperial, Gulf Oil Canada Ltd., Shell Canada Ltd., Interprovincial Pipe Line Ltd. et Trans Mountain Pipe Line C. Ltd., ont annoncé récemment qu'elles étudient la possibilité d'installer un pipeline de pétrole dans le delta du Mackenzie.

L'environnement n'est qu'une des difficultés auxquelles l'industrie doit faire face. On doit aussi tenir compte de la rentabilité économique, du climat politique, des difficultés techniques et des droits des aborigènes.

Le Sondage géologique du Canada a évalué à 84 milliards de barils le volume de pétrole disponible au Canada. Et le plus grand potentiel —soit quelque 80 milliards de barils— se trouve dansles bassins de l'Arctique et de l'Atlantique. Et de cette quantité, environ 63 milliards de barils se trouvent sous la mer, dans des endroits comme la Mer de Beaufort.

Une psychologie du son grâce au synthétiseur

ST-JEAN, T.-N. (PC) — Un savant de l'université Memorial était à la recherche d'une psychologie du son, et il croit l'avoir trouvée avec l'utilisation du "synthétiseur Moog".

Selon le Dr Mike Zagorski, cet instrument musical électronique offre des aperçus sur le processus par lequel les humains transforment la perception en action.

"Depuis l'époque de Platon, la science et la musique ontété bénéfiques l'une à l'autre, puisque la nouvelle musique et les nouveaux instruments ont créé de nouveaux problèmes pour la science, et que la science et la technologie ont créé de nouvelles théories musicales", dit-il. L'avènement de l'âge électronique a d'abord produit des enregistrements et des amplificateurs électroniques, ensuite des instruments entièrement électroniques, et maintenant, de la musique composée et interprétée au moyen d'ordinateurs.

"Cela suppose que les choses entièrement nouvelles sont à explorer, dans le domaine de l'ouie humaine."

Le plus connu des systèmes de sons synthétiques est le "synthetiseur Moog", mis au point par un ingénieur américain, Robert Moog. Cet instrument a des contrôles manuels, un clavier, un ruban et un pédalier.

Sons très variés

"Seulement une faible proportion de sons reconstituent les instruments de musique traditionnels. L'effet des sons entendus varie. Certains sons sont vaguement connus, tandis que d'autres sont presque irréels, de sorte que l'auditeur est incapable de les rattacher à quelque chose de déjà entendu."

Le Dr Zagorski dit que le département de psychologie avait besoin d'un laboratoire sonore, pour l'enseignement et pour les recherches. L'instrument Moog a été jugé idéal pour cette fin.

"Le synthétiseur coûte environ $6,000, ce qui est beaucoup moins que ce qu'aurait coûté un laboratoire de sons. De plus il est beaucoup plus versatile que tout autre appareil, et on peut le transporter dans les salles de cours."

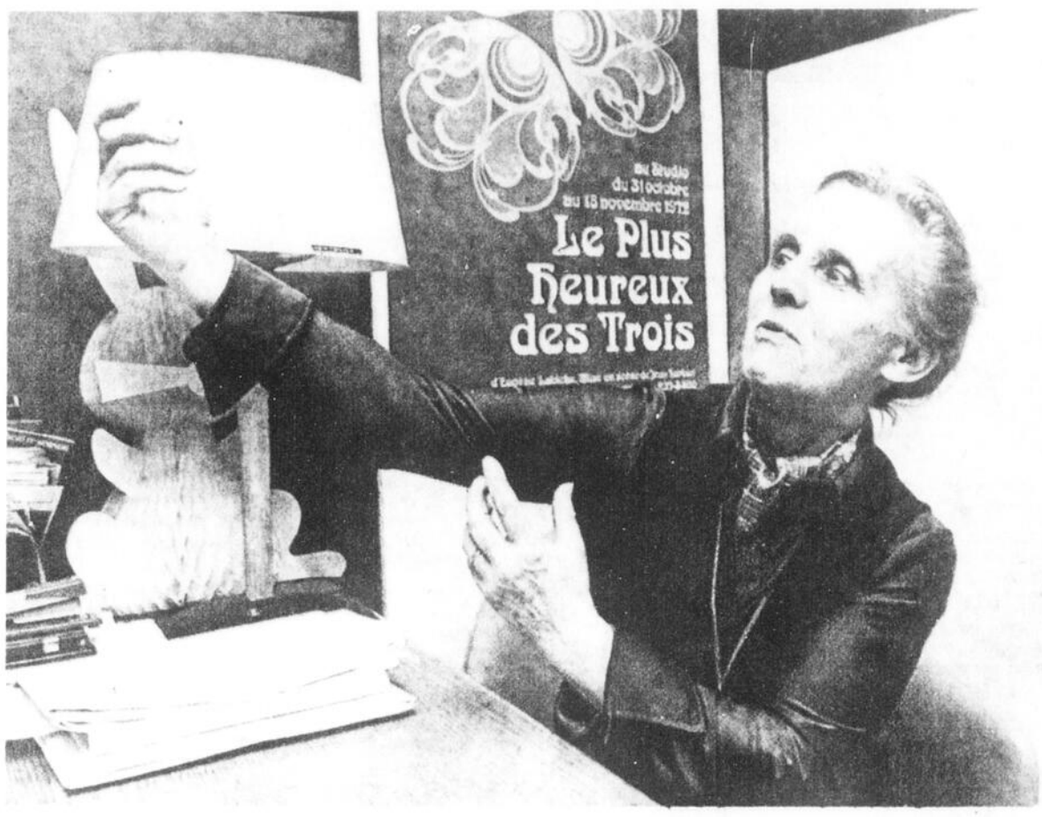

GESTE DRAMATIQUE — La directrice du théâtre Mermaid de l'Université de l'Acadie, Mme Evelyne Garbary, démontre l'une des mimiques de l'interprétation d'une pièce intitulé Micmac Indien. Son groupe est de passage à Ottawa, où il doit se produire au Centre National des Arts.

il faut en manger des croûtes pour battre...
GailuRon

LA DIRECTION et le personnel de
LA HUCHE SANS PAREILLE 1969 INC.
SOUHAITE A TOUS SES
MEILLEURS VOEUX DE NOEL!

et que L'AN'75 apporte à chacun de vous JOIE, SANTÉ ET BONHEUR!

GailuRon

ARTS ET SPECTACLES

Alfred Laliberté

Beaucoup plus qu'un sculpteur; peut-être un conteur populaire

par Denise Pelletier

PORT-ALFRED — Jusqu'au 3 janvier, l'exposition "Pleins feux sur Alfred Laliberté" est présentée au public à l'école Médéric-Gravel de Port-Alfred. C'est une exposition itinérante organisée par le Musée du Québec et elle se présente aux visiteurs sous la forme d'un kiosque comportant un montage technique de diapositives et un texte narratif entourant quelque cinquante sculptures en bronze d'Alfred Laliberté.

Ce dernier est un artiste québécois, qui a vécu de 1878 à 1953. Il a exécuté deux sortes de sculptures: les monuments publics, d'inspiration officielle et académique, et les petites sculptures sur bronze, dans lesquelles le sculpteur laisse libre cours à son imagination pour illustrer les légendes et les coutumes du Québec.

Ainsi, on retrouve des personnages tels que le jeteur de sorts, la Corriveau, le blasphémateur, le père Labrosse, qui illustrent des légendes ou des croyances populaires que se transmettaient les uns aux autres nos ancêtres. C'est ainsi qu'ils croyaient fermement au diable, et Alfred Laliberté nous présente ce personnage sous les formes d'un beau cavalier, d'un constructeur d'église. Il illustre aussi des personnages mythiques, tels le loup-garou et les lutins.

Plutôt que d'une valeur esthétique, l'oeuvre est dotée d'une valeur documentaire et humaine. Elle illustre les superstitions qui hantaient le sculpteur, sa crainte du diable et du mal. Le bronze, en effet, manque de souplesse comme matériau, et, si les détails sont fignolés, les personnages sont figés, dans des attitudes stéréotypées.

ALFRED LALIBERTE — Ses sculptures en bronze illustrent les légendes et coutumes du Québec. Ici, le curé, personnage qui occupa une grande place dans la vie de nos ancêtres.

TELEVISION - RADIO - FM

C.K.R.S.-T.V. 12-2-4-8-9

Lundi le 23 décembre
9.15 La guitare (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 Les chiboukis (C)
10.15 Du soleil à cinq cents (C)
10.30 Personnalité fémine (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma (C)
"Le père Le Gel"
16.00 Bobino (C)
16.30 Les égrégores (C)
17.00 Daktari (C)
18.00 Cher oncle Bill (C)
18.30 Information première
18.40 Actualités nationales (C)
19.00 Arsène Lupin (C)
20.00 Les forges de St-Maurice (C)
20.30 Mont-Joye (C)
21.00 Le travail à la chaîne (C)
21.31 Marcus Welby (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma

MARDI, LE 24 DECEMBRE
9.15 Les aventures du Rival (C)
"La conquête du feu"
9.45 En mouvement (C)
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 Hypolite et ses amis (C)
10.30 Personnalité féminine (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les Coqueluches (C)
13.31 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma (C)
"L'oie des neiges"
"Le rossignol et l'empereur de Chine"
16.00 Bobino (C)
16.30 Nic et Pic (C)
17.00 Daniel Boone (C)
18.00 Prince Noir (C)
18.30 Information première
18.40 Actualités nationales (C)
19.00 Nanny (C)
19.30 La p'tite semaine (C)
20.00 Charles Aznavour chante sa jeunesse (C)
21.00 Rue des Pignons (C)
21.31 Le 60 (C)
22.30 Téléjournal national, international et provincial (C)
22.45 Un conte de Noël de Jean Narrache (C)
23.00 Noël des enfants (C)
00.00 Messe de minuit (C)
01.15 Cinéma (C)
"L'arbre de Noël"

C.J.P.M.-T.V. Canal 6

Lundi le 23 décembre
8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné-matin
11.00 Jinny (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond point
13.30 Pour vous mesdames (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Adèle (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 Les Bananas Split
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Parle, parle, jase, jase. (C)
19.30 Les Berger (C)
20.00 Faire une chanson (C)
20.30 Médecin d'aujourd'hui (C)
21.30 Univers de Yoland Guérard (C)
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 en fin de soirée (C)

DEMÉNAGEMENT ET LIVRAISON DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve INC
237, RUE COLBERT
JONQUIÈRE.
TELS: 547-9919
547-9990

MARDI, LE 24 DECEMBRE
8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné matin
"Treize à table"
11.00 Jinny (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond point
13.30 Pour vous mesdames (C)
14.45 Santé à l'horizon (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Adèle (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 Robin fusée (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Parle parle jase jase (C)
19.30 Hawaï 5-0 (C)
20.30 Symphorien (C)
21.00 L'aventurier (C)
21.30 Le cheval de fer (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée
"Le clocher de Ste-Mary"

RADIO-CANADA FM STEREO

Lundi le 23 décembre
7.00 Radio-journal
7.03 Au jour le jour
8.00 Radio-journal
8.03 Au jour le jour
8.45 Université radiophonique et télé-visuelle internationale
9.00 Radio-journal
9.03 Anniversaires
10.30 Le matin des musiciens
12.00 Radio-journal
12.03 La chanson en étoffe du pays
13.00 Contrepoint
13.30 Emissions scolaires
14.00 Airs d'opéra
14.30 Festivals du monde
16.00 Les archétypes du théâtre
17.00 Avec ou sans soleil
18.00 Prélude au soir
19.00 Les musiciens par eux-mêmes
20.00 Radio-journal
20.03 Book-clus
20.30 Sur toutes les scènes du monde
22.00 Petits ensembles
22.30 Récital d'orgue
23.00 Vienne la nuit
24.00 Radio-journal
24.03 Fin des émissions

MARDI, LE 24 DECEMBRE
7.00 Radio-journal
7.03 Au jour le jour
8.00 Radio-journal
8.03 Au jour le jour
8.45 Université radiophonique et télévisuelle internationale
9.00 Radio-journal
9.03 Anniversaires
10.30 Le matin des musiciens
12.00 Radio-journal
12.03 La chanson en étoffe du pays
13.00 Contrepoint
13.30 Emissions scolaires
14.00 Airs d'opéra
14.30 Festivals du monde
16.00 Portraits
17.00 Avec ou sans soleil
18.00 Prélude au soir
19.00 Les musiciens par eux-mêmes
20.00 Radio-journal
20.03 L'art aujourd'hui
20.30 Concert intime
21.00 Documents
22.00 Petits ensembles
22.30 L'Atelier des inédits
23.00 Vienne la nuit
24.00 Radio-journal
24.03 Fin des émissions

ANNIVERSAIRE SAGUENAY AUTOMOBILE LTEE

LUNDI 23 DECEMBRE
M. Léo Ducharme, rue Price, Kénogami.
MARDI, 24 DECEMBRE
M. Noël Daigle, président des Enseignes Daigle Inc., rue Piémont, Kénogami.
M. Rodolphe Roy, marchand, rue des Marquis, Jonquière.

Un "Temps libre" transformé à CBC

Une nouvelle série: "Temps libre", consacrée aux voyages, prendra l'antenne du réseau français de Radio-Canada, le 8 janvier à 10h. 30. Cette série, réalisée à CKTM-TV, Trois-Rivières, par Pauline Voisard, sera animée par Claudette Lambert.

"Temps libre" comprendra soixante émissions, traitant de l'organisation du loisir sous toutes ses formes, et plus spécialement de l'organisation du voyage.

Lors des premières émissions, des représentants du département de récréologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, dresseront une histoire du loisir et du tourisme au Canada.

Par la suite, M. François Lessard parlera des conditions essentielles pour effectuer un bon voyage.

Chacun doit avoir une préparation psychologique avant de partir en voyage, il doit se demander qu'est-ce qu'il veut voir, quelles expériences il veut tenter, quel type de voyage il veut faire.

On parlera aussi, bien sur de la préparation technique d'un voyage: moyens de transport, conditions d'hébergement, temps et argent disponibles. Des spécialistes expliqueront les avantages et désavantages des différents moyens de transport, ils indiqueront à qui s'adresser pour l'acquisition de billets, passeport et visa. Ils décriront les exigences auxquelles on doit de soumettre lorsqu'on visite tel ou tel pays.

Par la suite, des gens qui ont voyagé raconteront, à l'aide de diapositives, leur expérience de voyage. On s'occupera également de donner aux personnes du troisième âge un aperçu des voyages qui sont à leur portée.

Cette émission se veut éducative. Elle tentera de démontrer comment une personne seule, un couple, une famille, peuvent faire un bon voyage, comment ils peuvent en revenir enrichis d'expériences nouvelles, de contacts différents et de réalités inédites.

"Les Commodores"

Six hommes à tout faire ou presque

Les rencontres sont-elles toujours le fruit du hasard ou les conséquences de destinées tracées à l'avance? Lorsque Sagittaire, Balance, Vierge, Gémeaux, Bélier et Verseau sont réunis, ils apportent avec eux les caractéristiques de leur signe. Cela donne deux printemps, deux automnes, un hiver et un été; sans oublier le mélange des trois éléments, air, terre et feu.

Cette addition de tempéraments complémentaires a marqué la naissance, il y a quelques années, des "Commodores", un groupe devenu célèbre tant aux Etats-Unis qu'en Europe.

Dans cette prodigieuse pépinière de talents qu'est la firme noire Tamla Motown, ils sont venus ajouter, en 1971, un nouveau fleuron.

Ce qui est peut-être le plus difficile pour un groupe, est de se démarquer par rapport à ceux déjà connus, de trouver un ton personnel, un style original qui attirent l'attention et provoquent l'intérêt. Il suffit d'écouter les Commodores pour comprendre qu'ils y ont parfaitement réussi.

Le Sagittaire est Walter Orange, né en Floride, batteur et chanteur soliste. Il est diplômé de l'Ecole Supérieure de Musique, adore James Brown et les instruments à percussion de tous les pays du monde.

La Balance est Thomas McClary, guitariste soliste, né, lui aussi, en Floride. Diplômé de l'Ecole de Commerce, c'est un passionné de sciences physiques et de Jimi Hendrix.

Né sous le signe de la Vierge, en Alabama, Ronald La Pread, joue de la contrebasse, de la trompette, chante, aime la chasse, la pêche et l'électronique.

Lionel Ritchie est un Gémeaux, mais également saxophoniste et chanteur ténor. Il vient de l'Illinois, pratique toutes sortes de sports, dont le tennis où il s'est taillé une belle réputation en compétition.

Le Bélier, Milan Williams fonce dans bien des directions: il joue du piano, de l'orgue, du trombone, de la batterie et de la guitare. Ce qui ne l'empêche pas d'être ingénieur en électronique, de jouer au golf et d'être né dans le Mississipi.

Quant au Verseau, William King, trompettiste du groupe, il prend en charge les arrangements et les chorégraphies des Commodores.

Histoires vécues

Quand un journaliste se rencontre avec lui-même, que raconte-t-il? Sinon, des histoires de journaliste. Donc des histoires vécues et, — si l'on ose ce mot — presque... mourues. En effet, victime d'un très grave accident, l'auteur se rappelle que, vingt-cinq ans avant, une Gitane lui avait prédit un "cap" difficile, qui pourrait signifier la mort...

Alors, tous ses souvenirs lui reviennent à l'esprit: les guerres, la résistance, ses voyages, ses amours... Il raconte dans un livre paru chez Fayard, avec une sensibilité à la limite de la cruauté.

L'auteur, c'est un Languedocien, René MAURIES, qui, pour "La Dépêche du midi à Toulouse et pour bien d'autres journaux, fit des reportages originaux sur le Maroc, l'Afrique noire, l'Algérie, le Proche-Orient, l'Indochine.

Ses évocations du Rif et du Sud-Marocain sont pleines de couleurs et de charmes. Peut-être est-ce cette vision, parmi d'autres, qui lui fait "passer le cap", celui de la Gitane? Celle-ci s'était à demi-trompée. Il ne meurt pas. Il revit grâce aux tourbillons ensoleillés de la vie.

idéa
Une nouvelle boutique adjacente à la PHARMACIE BELLEAU
739, St-Hubert, Jonquière, Qué.
Tél.: 547-4706.

"LES IDEES NAISSENT CHEZ NOUS"

CINÉMA

ALMA

ALMA

Jusqu'au 26 décembre incl.: "Les chevauchées amoureuses de Zoro" — "Les Amazones".

CHICOUTIMI

Canadien

Jusqu'au 26 décembre incl.: "La main de la vengeance" — "Frissons diaboliques".

Cartier

Jusqu'au 26 décembre incl.: "L'insatisfaite" — "Une prostituée au service du public et en règle avec la loi" — "Tentation".

Impérial

Jusqu'au 26 décembre incl.: "Super festival du rire".

"Les cinglés de retour à l'hôpital" — "L'hôpital en folie" — "Fièvres d'amour".

Capitol

Jusqu'au 26 décembre incl.: "Les jardins du diable" — "Seule contre la mafia".

BAGOTVILLE

Saguenay

Jusqu'au 26 décembre incl.: Super festival du rire: "Les cinglés de retour à l'hôpital" — "L'hôpital en folie" — "L'emmerdeur".

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1

"La fille de Dracula" — "La malédiction de Frankestein".

Cinéma 2

"2ème festival du film érotique de New York".

Cinéma 3

"Les hôtesses de lits" — "Les jeunes masseuses".

JONQUIERE

Centre

Jusqu'au 26 décembre incl.: "Les cinglés de retour à l'hôpital" — "L'hôpital en folie" — "Fièvres d'amour".

Elysée

Jusqu'au 26 décembre incl.: "Rapport sur les infirmières" — "Journal érotique d'un bûcheron".

Bellevue

Jusqu'au 26 décembre incl.: "Chaise électrique" — "Oeil pour oeil, dent pour dent".

MISTASSINI

Orphéon

Jusqu'au 26 décembre incl.: "Terreur aveugle" — "Le gang d'anderson".

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI

OUVERTS TOUS LES JOURS A COMPTER DE
MIDI
Du 23 décembre au 3 janvier
Le personnel et la direction profitent de l'occasion pour souhaiter à tous leurs clients un
JOYEUX NOEL
et une
Bonne Année en "75"

FILMS À LA TÉLÉVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents et (e), pour enfants.

JONQUIERE — CKRS

LA LAME NUE (5)

Lundi, minuit. G.- B. 1960. Drame policier de M. Anderson avec Gary Cooper, Deborah Kerr et Diane Cilento. Une femme soupçonne son mari d'un meurtre commis six ans auparavant. Mise en scène intéressante. Manque d'imprévu. Suspense artificiel. Excellents interprètes. Dernier film de Gary Cooper. Résonnances humaines. Dure scène de violence.

CHICOUTIMI — CJPM

LE FIER REBELLE (4)

Lundi, 23 heures. E.-U. 1958. Western de M. Curtiz avec Alan Ladd, David Ladd et Olivia de Havilland. Un homme tente de gagner l'argent nécessaire à l'opération de son fils muet. Sensibilité et gentillesse. Extérieurs bien utilisés. Interprétation touchante. Amour paternel. Loyauté. Courage. (e)

TREIZE A TABLE (4)

Mardi, 09h. 30. Fr. 1955. Comédie de A. Hunebelle avec Micheline Presle, Fernand Gravey et Germaine Montero.

Lors d'un réveillon, s'apercevant qu'il y a treize personnes à table, l'hôtesse s'évertue à trouver un autre convive.

Théâtre filmé. Rythme alerte. Dialogue spirituel. Bonne distribution. Ton léger. Propos libres.

Les 30,000 Indiens de l'Alberta ne veulent plus être porteurs d'eau

CALGARY (PC) — "Nous voulons plus que des emplois, déclare Harold Cardinal, chef de l'Association des Indiens de l'Alberta. Nous voulons le développement économique de notre peuple. Nous voulons créer des commerces et des industries qui ne soient pas dépendants des ressources non renouvelables de l'Alberta.

Nous ne voulons pas des emplois qui ne feront que payer quelques dollars aux travailleurs indiens, pour développer les richesses du sol qui profiteront à quelqu'un d'autre. Nous voulons quelque chose de durable."

Il y a environ 30,000 Indiens enregistrés dans 42 réserves en Alberta, et dans certaines des réserves, le taux de chômage est de 100 pour cent, ajoute M. Cardinal. Dans les réserves où les Indiens ont la chance d'établir leurs propres commerces et de créer des emplois, le taux de chômage baisse à presque zéro, ajoute-t-il.

La réserve Blood, qui est la plus importante au Canada du point de vue géographique, et qui est aussi la plus riche de l'Alberta, est un exemple vivant de ce que peut être, à long terme, le développement économique des Indiens.

A l'automne, la bande des Blood, par le truchement de deux corporations, Red Crow Corporation et Kainai Industries, a obtenu le contrôle entier de l'usine de maisons préfabriquées produites par les industries Kanai à Standoff, Alberta. L'usine est en plein centre de la réserve, et emploie 110 Indiens qui produisent deux maisons par jour.

Une liste d'attente

Le salaire payé pour ce genre de travail est de $4 l'heure, et il y a une liste d'attente de plus de 125 noms. Conséquemment, un grand nombre des problèmes communs aux réserves indiennes ne s'appliquent pas à la réserve Blood. Dans cette dernière, il y a l'usine, et il y a aussi diverses organisations de loisir, d'hygiène et de garderies. Les fermes y sont très prospères et produisent en abondance du blé et de l'orge. Le taux de chômage y est peu élevé.

A la place des cabanes en papier goudron dans lesquelles habitent un grand nombre d'Indiens, les Blood, particulièrement ceux qui vivent à Standoff, habitent des maisons modernes équipées du chauffage central et de toutes les commodités modernes, dans des quartiers agréables où les rues sont pavées.

Les Indiens de la bande Blood sont les meilleurs clients de l'usine Kaini. Ils achètent des maisons préfabriquées grâce à une subvention de $10,000 accordée par le gouvernement fédéral, et à une garantie assurée par la bande sur le reste du prix d'achat de la maison, soit $25,000.

Le ministère des Affaires indiennes et les travailleurs sociaux confirment que les problèmes d'ordre social sont moins graves dans la réserve Blood que dans les autres réserves de la même région.

Un travailleur social de Lethbridge, à 45 milles au nord-est de la réserve, dit que le taux d'alcoolisme dans la réserve Blood est moins élevé que dans la réserve voisine de Peiga, à 20 milles plus à l'ouest. La bande Blood a eu plus de chance que les Indiens de nombreuses autres réserves au Canada, puisqu'elle a une bonne production agricole, et aussi des subventions du gouvernement lui permettant d'obtenir la somme initiale exigée par Kainai Industries.

"Nous vous avons donné ce pays; vous avez détruit le bison et notre façon de vivre"

Associés américains

Quand l'usine s'est ouverte, en 1970, les Blood avaient un partenaire américain — Wickes Homes — dans le projet Kainai. Les Indiens ont bâti l'usine de $1.4 million et ont acheté l'équipement, pendant que Wickes fournissait le capital, les matériaux et la clientèle.

Quatre ans plus tard, Kainai Industries marche tellement bien que les Blood ont acheté les parts de Wickes, et ont remplacé par une garantie du gouvernement fédéral la garantie de capital de $1 million, assurée auparavant par cette compagnie.

Des conseils d'administration composés exclusivement d'Indiens siègent dans les deux corporations qui contrôlent maintenant Kainai Industries. Tous les profits reviennent à la bande Blood, et les profits nets, cette année, dépasseront probablement $2 millions.

La Bande de Sawridge, près du Lac à l'Esclave, avait de l'argent provenant du pétrole, et voulait l'utiliser pour un projet de motel. Même en ayant le capital initial requis, la bande a eu de la difficulté à obtenir l'aide du gouvernement fédéral pour ce projet.

Les bandes indiennes doivent avoir comme banquier le gouvernement fédéral, pour tous projets d'auto-développement, parce que les réserves, qui sont les seules garanties collatérales habituellement détenues par une bande, sont maintenues en tutelle par le gouvernement fédéral, et sont inacceptables pour les banques.

Le gouvernement fédéral se montre plus généreux vis-à-vis des projets des Indiens, depuis quelque temps, mais l'argent nécessaire pour un dépôt initial est encore difficile à trouver, a dit M. Cardinal.

L'Association des Indiens de l'Alberta et un chef indien énergique ont proposé deux moyens d'obtenir le capital initial, et ces deux moyens impliquent des questions épineuses de relations fédérales-provinciales.

Don et destruction

"Nous aurions été tout aussi heureux de continuer à chasser le bison, comme l'avaient fait nos ancêtres, mais au lieu de cela, nous vous avons donné ce pays."

"Vous avez détruit le bison et notre façon de vivre, et maintenant, tout ce que nous demandons, c'est que vous nous laissiez nous faire une place dans votre société."

M. Ralph Steinhauer, 10ème lieutenant-gouverneur de l'Alberta et le premier Indien à représenter la reine au Canada, admet qu'il trouve difficile de mettre de côté la lutte pour les droits des Indiens. A plusieurs reprises depuis sa nomination l'été dernier, il a énoncé clairement sa position quant aux problèmes des Indiens, et il est allé jusqu'à dire qu'il pourrait éventuellement refuser de signer une loi qui irait à l'encontre des droits des aborigènes de l'Alberta.

Mais M. Steinhauer, comme Harold Cardinal et comme les autres leaders indiens, connaît les difficultés qui attendent les Indiens qui "veulent faire les choses eux-mêmes", dans la société des Blancs.

Les Indiens de l'Alberta, qui, ironie du sort, connaissent un taux de chômage très élevé dans une province où la main-d'oeuvre est très rare, exigent de jouer un rôle nouveau et d'avoir leur place dans la société blanche. Ils veulent des industries et des commerces qui leur assureront des emplois, une fois que les industries pétrolifères de l'Alberta auront cessé de produire.

Rôle provincial

Pour que les Indiens se développement économiquement, déclarent les chefs indiens, il faut que le gouvernement provincial soit de plus en plus impliqué, directement ou indirectement, dans les Affaires indiennes, qui ont été traditionnellement la responsabilité du gouvernement fédéral. "Sans l'aide du gouvernement provincial, les Indiens vont continuer à vivre dans la pauvreté, à être des assistés sociaux", a déclaré M. John Snow, le chef des Indiens Stony.

M. Cardinal, pour sa part, ne va pas jusqu'à exiger l'intervention provinciale dans les affaires indiennes, mais il suggère que certains des revenus provenant des ressources, revenus qui s'ajoutent actuellement au trésor provincial, soient affectés à venir en aide aux réserves indiennes.

Le chef Snow a présenté la cause à trois ministres du cabinet de l'Alberta, à l'automne, au moment où les ministres sont venus à la réserve de Morley, dans le cadre d'une tournée. Contrairement aux foules souriantes qui avaient accueilli les ministres dans les autres localités, les Indiens de Morley se sont montrés sceptiques, voire même hostiles, vis-à-vis du gouvernement provincial.

"Quelquefois, nous nous demandons si nous sommes vraiment des citoyens de l'Alberta, a dit le chef Snow. Les projets et les programmes du gouvernement provincial ne sont pas pour nous, même si nous habitons cette province."

Il a suggéré que deux programmes mis sur pied par le gouvernement de l'Alberta, dans le but d'aider des groupes à créer de nouvelles industries, soient appliqués aussi aux réserves, pour aider les Indiens à obtenir la somme requise comme paiement initial, en vue du développement économique.

Les redevances

M. Cardinal, lui, voit la situation autrement. Il suggère que les redevances sur le pétrole et le gaz, qui sont actuellement remises au gouvernement fédéral et aux bandes productives, soient constituées en un fonds de développement économique à l'usage des bandes d'Indiens de l'Alberta.

"Les chefs des bandes productives n'aiment pas beaucoup cette idée, et le ministère des Affaires indiennes l'a carrément rejetée, mais nous trouvons que c'est une très bonne idée. Environ $20 millions par année sont versés à Ottawa, en redevances sur le pétrole produit dans les réserves indiennes. Si cela était remis aux Indiens de l'Alberta, de façon à ce que nous puissions créer des emplois pour les Indiens, le problème serait résolu."

Avec $20 millions par année — ce qui est moins que les allocations totales de bien-être social payées par le gouvernement fédéral aux Indiens de l'Alberta chaque année — M. Cardinal dit que presque toutes les réserves indiennes de la province pourraient améliorer leur propre sort et créer de nouveaux emplois.

La bande de Stony projette de créer un grand centre touristique, à mi-chemin entre Banff et Calgary, sur la route transcanadienne. Ce centre comprendrait un hôtel, un musée, une station-service et un restaurant, à un point tournant de la route qui mène à un lac de pêche.

Le gouvernement provincial a laissé entendre qu'il aiderait peut-être aux Indiens à organiser un centre d'information touristique, et qu'il paierait les salaires des gens qui formeraient le personnel du centre.

Ce projet, qui créerait des emplois, nécessite un capital initial. Sans cet argent, le projet n'est qu'un beau rêve.

RARETE DES HABITATIONS — Bien que des progrès aient été réalisés dans la solution du problème que constitue la pénurie d'habitations à Fort McMurray, Alberta, certains travailleurs continueront à habiter des tentes et des autobus convertis en habitations. La raison en est simple: un employé sur cinq, dans cette ville rendue très active par l'exploitation des sables bitumineux, n'a pas les moyens de se loger convenablement. Les maisons de la subdivision de Beacon Hill (illustrée) coûtent de $38,000 à $57,000, et le salaire minimum requis pour les acheter est $15,000. Le revenu moyen des employés du gouvernement est $10,670. Celui des industries de service est $11,700, et celui des employés industriels, de $11,800. (Photo PC)

Conditions de logement déplorables à Winnipeg

WINNIPEG (PC) — A l'aube du 13 septembre, un incendie a détruit un triplex dans le centre de la ville, causant la mort d'une femme de 47 ans et de ses trois petits-enfants.

Ce n'était pas le premier incendie, ni même le plus spectaculaire qui se fût produit récemment à Winnipeg, mais il a provoqué la formation d'un comité de citoyens qui se propose d'attirer l'attention du public sur les habitations dans le centre-ville.

Au cours d'assemblées publiques, on a critiqué les propriétaires qui négligent d'apporter aux habitations les améliorations essentielles, et on a accusé l'hotel de ville d'apathie dans la mise en application des règlements municipaux concernant l'hygiène et la sécurité.

Au cours des cinq dernières années, plus de 40 personnes sont mortes dans des incendies survenus dans le centre-ville. En 1973 seulement, environ 9,000 plaintes ont été portées contre des propriétaires par les inspecteurs municipaux, concernant l'hygiène et la sécurité. Et pourtant, seulement 45 cas ont été portés devant les tribunaux, donnant lieu à 26 condamnations.

Un représentant officiel de l'hôtel de ville a admis que les conditions de logement dans le centre-ville de Winnipeg sont déplorables.

Conditions déplorables.

"A mon avis, a déclaré le commissaire municipal à l'environnement, M. David Henderson, les conditions de vie et de logement, dans certains districts de la ville, sont atroces, et touchent aussi bien les jeunes que les gens plus âgés. Ces conditions sont caractérisées par la pauvreté, la négligence, la discrimination, la privation, l'exploitation et une qualité médiocre de logement."

Une maison visitée récemment illustrait parfaitement la déclaration de M. Henderson. On aurait dit qu'une tornade venait de passer, laissant derrière elle une accumulation de dégâts. Des trous béants dans les murs laissaient voir le plâtre, les tuyaux et les fils électriques. Les murs de la cuisine étaient couverts de plusieurs couches de saleté. Les tuiles du plancher de la cuisine étaient fendues et décolorées. Dans toute la maison régnait une odeur nauséabonde. La femme qui habite cette maison avec ses cinq enfants ne survit qu'avec les allocations de Bien-Etre Social, depuis 1968. La plupart des enfants sont illégitimes.

Cette femme dit qu'elle a demandé à plusieurs reprises de l'argent au propriétaire pour reprendre l'intérieur de la maison, mais ses demandes sont demeurées sans réponse.

On blâme le gouvernement.

Par ailleurs, les propriétaires disent que le gouvernement devrait prendre la responsabilité d'améliorer les conditions de logement.

"Tout le monde se plaint, a déclaré un propriétaire dans une réunion de citoyens, mais au lieu de condamner les "nids à feu", vous devriez demander au gouvernement de fournir les fonds nécessaires pour améliorer les maisons et les rendre moins dangereuses pour le feu."

Cet homme, qui est propriétaire d'environ 50 maisons dans le centre de Winnipeg, dit qu'il est quasi impossible d'obtenir des fonds pour effectuer les réparations nécessaires.

Maurice Métayer

35 ans dans le Nord comptent plus qu'une jambe

EDMONTON (PC) — Le père Maurice Métayer, écrivain et missionnaire depuis 35 ans à Cambridge Bay, dans les Territoires du Nord-Ouest, est déterminé à ne pas laisser l'amputation de sa jambe gauche l'empêcher de retourner dans le Grand Nord.

L'amputation, rendue nécessaire par le cancer, l'obligera probablement à abandonner certaines activités comme la chasse, mais le père Métayer est bien déterminé à retrouver la santé et à apprendre à marcher avec une jambe artificielle.

"On pourrait dire que dans la lutte contre le cancer, j'ai perdu la bataille, mais j'ai gagné la guerre", dit-il.

Ce missionnaire est une autorité en langue et en folklore esquimau. On lui doit également la création de bandes illustrées dans le but de lancer une campagne anti-alcoolique dans le Nord canadien.

A l'approche de la soixantaine, il était en très bonne santé jusqu'à l'été dernier, alors que des douleurs aux jambes, qu'il attribuait à l'épuisement et à l'âge, l'amenèrent à prendre des vacances de six mois en Europe.

"Si quelqu'un m'avait dit, il y a trois mois, que cela m'arriverait..." dit-il en hochant la tête.

Un expert du Nord.

Le père Métayer est bien connu dans le Nord, puisqu'il a écrit deux livres basés sur le folklore esquimau, ainsi qu'un travail documentaire de 1,000 pages sur les Esquimaux. Mais il considère ces travaux comme un hobby. Son objectif principal, c'est de travailler avec la population indigène.

Il est venu dans l'Arctique à son arrivée de France, en 1939. Pendant les 11 années suivantes, il n'a pas quitté le Nord.

Au sujet des changements effectués par la mécanisation, dans le mode de vie des indigènes, le père Métayer dit qu'avant l'arrivée de la société des blancs, la vie était certainement dure pour les Esquimaux, mais ceux-ci savaient comment la prendre. Ils étaient leurs propres maîtres.

"Bien sûr, l'Esquimau est maintenant plus confortable, mais il travaille pour d'autres. Il n'a plus d'indépendance. Il ne s'agit pas pour les Esquimaux de retourner à leur ancien mode de vie. Cela n'est pas possible. Les jeunes ne le veulent pas; même s'ils se disent Esquimaux, ils ne vivent pas comme des Esquimaux. Ils ne veulent plus de la façon de vivre de leurs parents."

Changement rapide.

Le problème, c'est que le changement est venu trop vite, dit le père Métayer. Il n'y a pas eu de transition entre l'âge de pierre et l'ère de la technologie. "Beaucoup d'Esquimaux ont été pris dans ce changement." Une partie de la solution consisterait à offrir des possibilités d'éducation et de formation dans le Grand Nord. N'étant pas instruits, beaucoup d'Esquimaux ne peuvent tenir les emplois qu'ils veulent. Pourtant, un grand nombre d'entre eux vont dans le sud pour s'instruire, et reviennent chez-eux bien vite, parce qu'ils s'ennuient.

On peut se rendre compte du désarroi ressenti par les Esquimaux, en constatant les ravages de l'alcool dans le Nord. Le père Métayer a suivi un cours en alcoolisme, afin de pouvoir conseiller ceux qui en ont besoin.

C'est lui qui a eu l'idée d'une série de bandes dessinées dont le personnage principal est le capitaine Al Cohol. "J'avais remarqué que dans toutes les maisons, les enfants adoraient les bandes dessinées. J'ai pensé que si on pouvait créer une bande dessinée pour démontrer les dangers de l'alcool, les enfants la laisseraient traîner dans la maison, et les adultes la verraient."

IL RETOURNE DANS LE NORD — Le père Maurice Métayer, une autorité en contes et langage esquimaux, a l'intention de retourner dans le Nord, malgré l'amputation de sa jambe, à la suite d'un cancer. Le père Métayer a passé 35 ans comme missionnaire à Cambridge Bay, T.-N.-O. (Photo PC)

idéa
Une nouvelle boutique adjacente à la PHARMACIE BELLEAU
739, St-Hubert, Jonquière, Qué.
Tél.: 547-4706.
"LES IDEES NAISSENT CHEZ NOUS"

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT - CHICOUTIMI tel. 545-4260
18 ANS adultes
2e FILM
LA MALEDICTION DE FRANKENSTEIN Couleur
LA FILLE DE DRACULA Couleur
JEUDI - VENDREDI
Malédiction 6.50 - 9.35
Fille 8.10
FIN DE SEMAINE ET SEMAINE
Malédiction 1.25 - 4.05 - 6.50 - 9.35
Fille 12.05 - 2.45 - 5.25 - 8.10
CINEMA 1
LES FILMS PRIMÉS DU DEUXIÈME FESTIVAL DU FILM EROTIQUE DE NEW YORK
JEUDI - VENDREDI
6.15 - 7.55 - 9.35
FIN DE SEMAINE ET SEMAINE DE NOEL
12.45 - 2.25 - 4.05 - 5.45 - 7.25 - 9.05
VERSION ANGLAISE
CINEMA 2
LES JEUNES MASSEUSES
LES HOTESSES DE LIT
JEUDI - VENDREDI
Hôtesses 6.20 - 9.25
Masseuses 7.50
FIN DE SEMAINE SEMAINE DE NOEL
Hôtesses 12.20 - 3.15 - 6.20 - 9.25
Masseuses 1.45 - 4.45 - 7.50
CINEMA 3

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DES CINEMAS SOUHAITENT A TOUS UN
JOYEUX NOEL
3 FILMS 14 ANS
L'HOPITAL EN FOLIE
LES CINGLES DE RETOUR A L'HOPITAL
3e—IMPERIAL ET CENTRE: FIEVRE D'AMOUR
3e—SAGUENAY: L'EMMERDEUR
IMPERIAL 120 ouest RUE PRICE TEL.: 543-5580
CENTRE JONQUIERE 554 ST-DOMINIQUE TEL.: 542-6901
SAGUENAY BAGOTVILLE 430 RUE ELGIN TEL.: 544-4611
★CES 3 CINEMAS SONT FERMES LE 24 DECEMBRE ET OUVERTS LE 25 DECEMBRE EN SOIREE
3 films pour adultes 18 ANS
L'insatisfaite
Tentation
Une prostituée au service du public et en règle avec la loi.
CARTIER 291 est RUE RACINE TEL.: 543-3138
CE CINEMA EST FERME LES 24-25 DECEMBRE
2 FILMS POUR ADULTES 18 ANS
RAPPORT SUR DES INFIRMIERES
JOURNAL EROTIQUE D'UN BUCHERON
CINEMA ELYSEE 8 RUE STE-FAMILLE TEL.: 542-5701
CE CINEMA EST FERME LES 24-25 DECEMBRE
2 FILMS POUR ADULTES 18 ANS
— CHAISE ELECTRIQUE
— OEIL POUR OEIL, DENT POUR DENT
BELLEVUE JONQUIERE RUE ST-HUB et CENT TEL.: 542-5519
CE CINEMA EST FERME LES 24-25 DECEMBRE
2 FILMS D'ACTION POUR TOUS TOUS
LES JARDINS DU DIABLE
SEULE CONTRE LA MAFIA
CAPITOL CHICOUTIMI 77est RUE RACINE TEL.: 543-3280
CE CINEMA EST FERME LES 24-25 DECEMBRE

Les bancs de neige ne vous résisteront pas!

CANADIAN TIRE

Souffleuse de 18″

MODÈLE MASTERCRAFT
À ESSENCE, 5HP

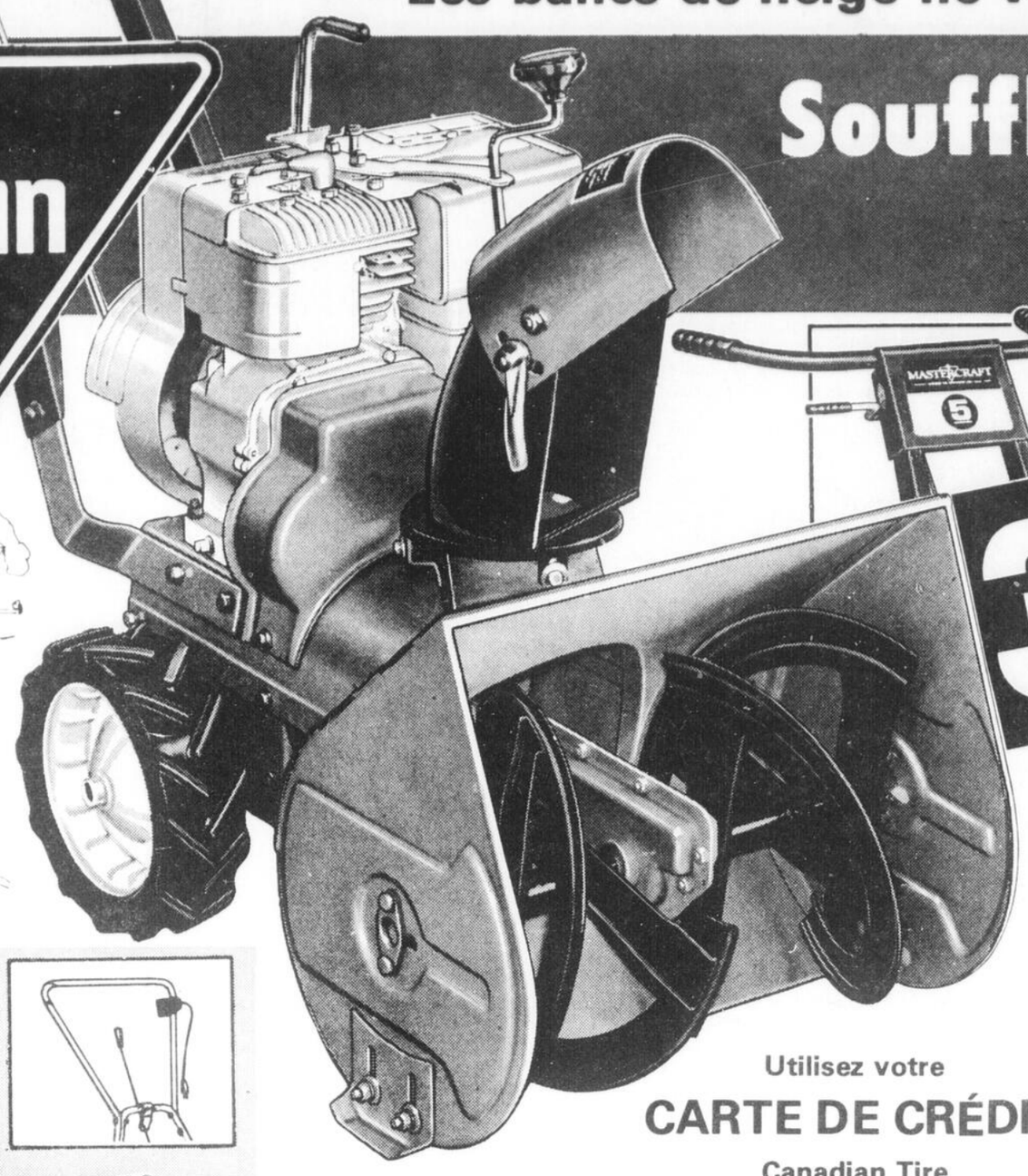

329.95

Moteur 5 HP de Briggs & Stratton à 2 étages. Commande 'Uni-Trol' pour marche avant, arrière et point mort sans employer d'embrayage séparé. Turbine à 3 lames, diamètre 8″. Tarière de 12″ de diamètre avec commande d'embrayage. Conduit d'éjection pivotant à 180°. Pneus semi-pneumatiques de 10¼″ pour attaquer sans hésiter les bancs de neige les plus imposants! Compacte et résistante, elle se range facilement.

SOUFFLEUSE SERVICE INTENSE DE 26″

Modèle 5 HP à 2 étages avec turbine 4 lames de 12″, tarière de 16″. Conduit d'éjection 180°. Couronne dentée pour démarreur élec. **399.95**

Utilisez votre
CARTE DE CRÉDIT
Canadian Tire

Modèle puissant! **134.95**

Souffleuse électrique 18″ Sunbeam

- Certifiée par l'ACNOR (CSA), moteur 2050 tr/mn
- Réglage 3 positions pour éjection de la neige
- Patins avant réglables en hauteur à 6 positions
- Pneus à relief 'tracteur' pour traction sûre

Branchez-la et ça y est! Elle démarre par tous les temps! Moteur électrique scellé hermétiquement résistant à l'humidité. Lame de déblaiement en acier. Cordon en sus.

"SNOW CHAMP DE LUXE" À DÉGAGEMENT DE 22″

Sunbeam! Semblable à ci-dessus, avec allonges de 4″. Roues avant au lieu de patins. Phare, brise-congères. Cordon en sus. **169.95**

CORDON POUR EXTÉRIEUR DE 100′ $11.99

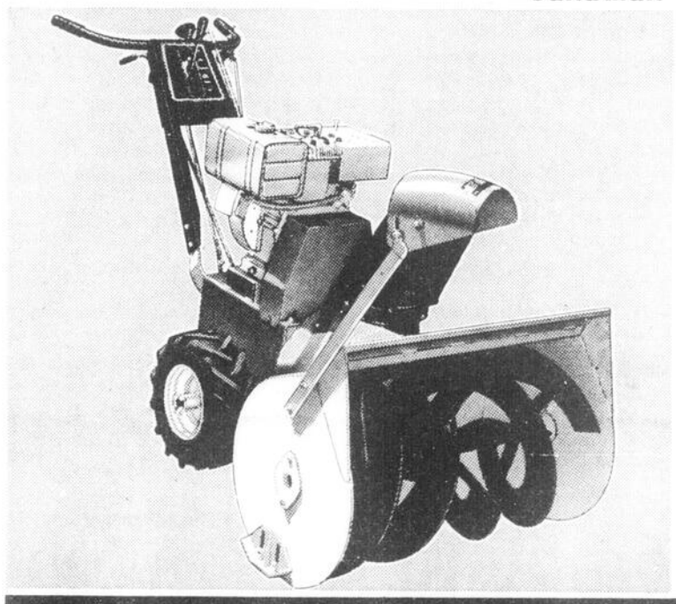

MASTERCRAFT DE 28″ POUR SERVICE INTENSE

SOUFFLEUSE
499.95

Modèle à 2 étages; moteur à essence de Briggs & Stratton, 3 vitesses. La tarière de 16″ amène la neige à la turbine à 4 lames, dégageant 28″ même dans les gros bancs de neige! Conduit d'éjection à manivelle pivotant sur 180° avec déflecteur réglable. Commandes de gaz et étrangleur séparés. 3 vitesses avant, point mort, marche arrière à débrayage de sûreté. Boîte de vitesses fermée. Avec brise-congères.

DES PELLETÉES D'AUBAINES!

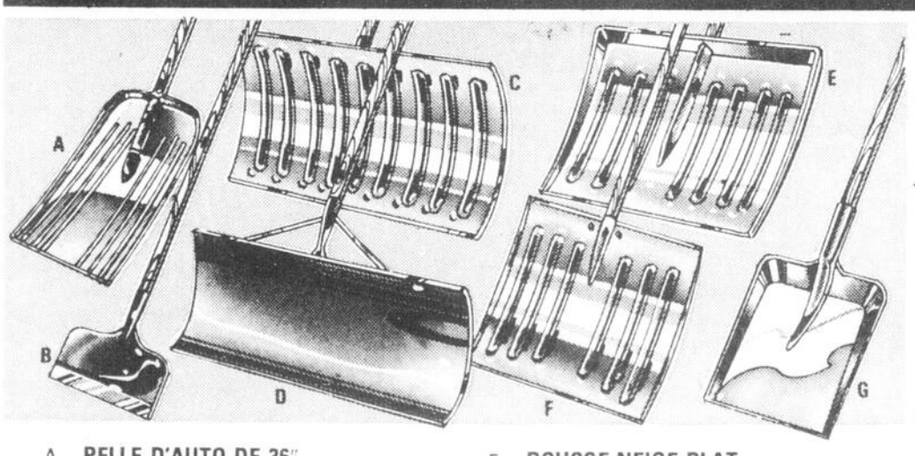

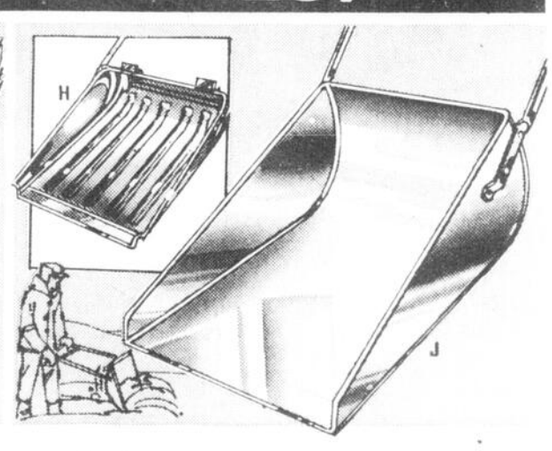

A. PELLE D'AUTO DE 36″
Pelle légère en plastique très résistant mesurant 12½ × 9½″ **2.99**

B. GRATTOIR À GLACE DE 48″
Lame en acier durable de 5 × 7″ à dos évidé **4.49**
Service intense (lame acier 8½ × 6½″) 6.89

C. POUSSE-NEIGE INCURVÉ
Lame incurvée mesure 21 × 12″; longueur hors-tout 54½″ **5.19**

D. POUSSE-NEIGE EN ACIER
Lame très solide en acier, mesure 24″, incurvée **5.79**
Pelle de 24″ aluminium antirouille 7.39

E. POUSSE-NEIGE PLAT
Lame en plastique résistant (13 × 16¾″) 48½″ hors-tout **4.49**

F. POUSSE-NEIGE FINI NO-STIK
La neige mouillée ne reste pas collée sur l'aluminium Telcoat. 17½ × 13½″. 48″ hors-tout **5.79**

G. PELLES TOUT-USAGE EN MÉTAL
Manche en bois franc; pelle de 14 × 11½″.
Pelle standard, poignée en 'D' et fini aluminium telcoat 5.59
Poignée en 'D', pelle en acier 4.39
Pelle d'auto, compacte, en acier 3.69
Modèle à manche long, pelle en acier . 4.29

H. Multipel à commande de bascule
Finies les pelletées si lourdes à soulever! Construction en acier. 21½ × 23½ × 7″. **25.99**

Pelle à bascule 24″

Poussez-la, tirez-la, déchargez-la! **8.89**

J. Pelle à bascule populaire en acier galvanisé. Avec manche en acier tubulaire.
Modèle de 20″ de large 7.59

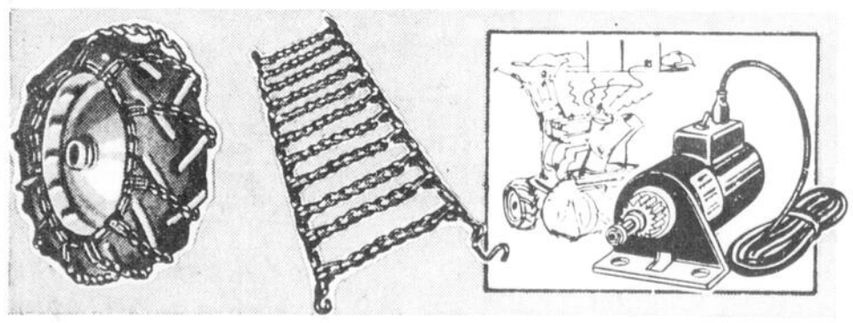

Chaines pour "Heavy-Duty" Mastercraft de 28″
Pour meilleure traction dans la neige. Pre **11.95**
Démarreur électrique pour modèle de 28″ $89.95
Chaines pour modèle Mastercraft de 18″
Faciles à installer. La paire **10.95**
Chaines pour modèle Mastercraft de 26″
Pour traction améliorée. La paire **11.95**
Démarreur électrique pour modèle de 26″ $59.95

EPARGNEZ DAVANTAGE!
BILLETS-BONIS
au comptant!
CARTES COUPON-CADEAU DISPONIBLES DÈS MAINTENANT!

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

KENOGAMI	CHICOUTIMI	ALMA
20, RUE PRICE	1257, BOUL. TALBOT	COIN DU PONT ET ST-LUC
547-2605	549-5014	662-6618

D. BOURBEAU INTERNATIONAL LTEE
MAINTENANT 549-8830
COIN ST-PAUL ET ROUTE 170

LE QUOTIDIEN Sport
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

Vilas POTVIN TREMBLAY meubles

Pourquoi ne pas le faire nous-mêmes?

Il n'y a pas de fumée sans feu. Voilà un cliché usé à la corde, mais qui s'applique fort bien, ces jours-ci, à l'intérêt manifesté par des brasseurs d'affaires dans l'achat des Nordiques de Québec.

Certes le vice-président de l'équipe, Maurice Taschereau, a nié l'esprit qui se dégageait de la nouvelle publiée dans le Soleil de samedi à l'effet que trois groupes financiers étaient intéressés à devenir propriétaires des Nordiques.

Mais c'est Maurice Taschereau lui-même qui a révélé au confrère Jacques Drapeau l'identité des trois groupes scrutant l'exploitation des Nordiques, soit, premièrement, Famous Players, secondement, la Banque de Montréal, et troisièmement, une entreprise de Montréal liée à Charles Broufman, l'un des propriétaires des Expos de Montréal.

Les précisions fournies par le vice-président ne sont pas la confirmation que les Nordiques seront vendus, mais elles tendent du moins à indiquer qu'il y a un certain fondement aux bruits qui circulent présentement.

Pas étonnant que des brasseurs d'affaires relu-

CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

quent en direction des Nordiques. Voilà une entreprise qui, en dépit d'un amateurisme à faire pleurer sur le plan marketing et relations publiques, d'une équipe rejetée des éliminatoires pendant deux ans, suscite l'intérêt de 10,000 spectateurs dès qu'on ouvre le robinet de la respectabilité avec deux transactions-chocs.

On imagine un peu ce qui trotte dans la tête de ces hommes d'affaires. Imagine-t-on un peu le succès colossal que pourrait engendrer une telle formation, si, au plan des relations publiques, par exemple, on pouvait offrir un reflet dynamique capable de fasciner, par une foule de moyens modernes, que connaissent bien les Expos de Montréal, l'ensemble de l'Est du Québec.

Soudainement, c'est une révélation. On a enfin la conviction que le hockey de l'AMH peut vivre largement au Colisée. Qu'on y ajoute un effort sérieux de promotions, et le tour est joué.

Les avant-gardistes

Sans doute sous la poussée de l'aile avant-gardiste des Nordiques, poussée favorisée par un concours de circonstances, la direction de l'équipe a changé sa philosophie dernièrement. On ne réclame plus l'appui massif du public en lui promettant des réalisations si jamais il consent à cet appui. On commence par lui mettre sous le nez des réalisations, on lui donne un produit de qualité, et on réclame ensuite sa présence. Comme l'oeuf de Colomb, il fallait y penser!

Mais cette nouvelle approche qui a obtenu un succès-boeuf dans les cinq dernières apparitions des Nordiques, au Colisée, peut s'étendre à d'autres phases de l'exploitation de l'équipe.

N'ayez crainte, si jamais une firme prestigieuse met la main sur les Nordiques, on ne demandera pas aux amateurs d'assister à cinq rencontres sur huit soirs, au Colisée. Toutes les phases des opérations seront scrutées assurant une haute efficacité. Mais il n'est pas dit que cette efficacité ne sera pas atteinte avec le présent groupe où les éléments avant-gardistes ont maintenant leur chance de percer.

Il y a quelque temps alors que l'équipe s'enfermait dans la stagnation, quelques actionnaires déçus cherchaient l'occasion d'abandonner. Cependant, le revirement des derniers jours leur a indiqué qu'il était possible, avec une action appropriée, de remplir le Colisée.

On a eu l'impression, comme le printemps dernier, alors que André Veilleux voulait acheter l'équipe, qu'on regarde l'exploitation des Nordiques avec un nouvel optimisme. Si c'est bon pour Famous Players, c'est bon pour nous. Cet optimisme est accru par les salles combles qu'on a vu dernièrement.

Les récents évènements vont peut-être permettre à l'aile avant-gardiste des Nordiques dont le nombre est quand même important, d'avoir une voix qui porte. Jusqu'ici, ces "progressistes" se la faisaient fermer avec le déficit accumulé de $840,000. Le ménagement et les restrictions étaient le mot d'ordre.

Si ces fonceurs plus nombreux qu'on ne le croit au sein des Nordiques, arrivent à s'affirmer, on peut espérer, suite au redressement sur la patinoire, à une amélioration sensible de l'image des Nordiques, à une exploitation qui ressemble, dans toutes ses phases, à celle d'une équipe majeure.

C'est exactement ce qu'une firme étrangère ferait au Québec. Pourquoi ne pas le faire nous-même?

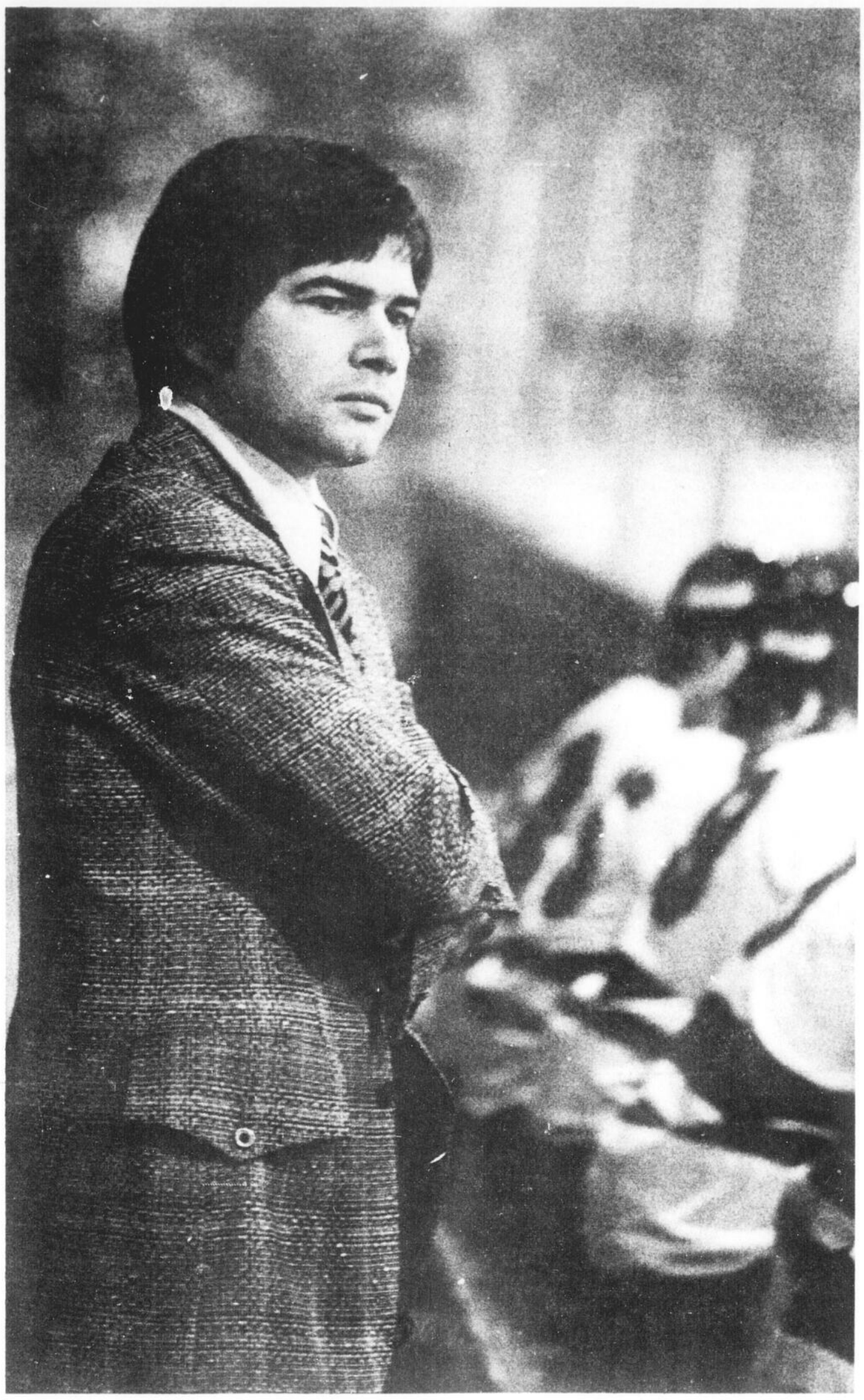

L'instructeur Yvan Gingras... inquiet de la poussée des Remparts

Laval surprend Cornwall

Les Remparts disposent de justesse des Chicoutimiens

Québec — Les Remparts de Québec ont poursuivi leur marche victorieuse, hier soir, en décrochant une importante victoire de 2 à 1 aux dépens des Saguenéens de Chicoutimi.

Ce 17ième gain de la saison des Québécois leur vaut l'exclusivité du premier rang de leur section, deux points devant les Chicoutimiens, en plus de bénéficier d'un match en main.

La recrue Daniel Desjardins a enfilé les deux buts des Remparts. Desjardins a assuré la victoire aux siens, en trompant la vigilence du gardien Jean Bélisle vers la toute fin du match, soit à 18.42 de la troisième période, sur un lancer décoché à mi-chemin de la ligne bleue.

Pour Desjardins, qui porte le numéro quatorze, il s'agissait de son quatorzième but de l'année, son plus important jusqu'à maintenant.

Jean-Paul Leblanc a enregistré l'unique filet des Saguenéens, à 7.20 du premier engagement, après avoir complété un jeu amorcé par Serge Dubois et Daniel Lecours, alors que les siens venaient de jouer en avantage numérique pendant plus de quatre minutes.

Les hommes de Marc Picard ont surtout dominé en période médiane, même s'ils n'ont pas réussi à marquer, tandis que les hommes d'Yvan Gingras connaissaient leurs meilleurs moments au premier engagement.

Quelque peu nerveux, ou anxieux de trop bien faire, les Chicoutimiens ont causé leur propre perte en ratant plusieurs belles opportunités de marquer, notamment Armel Drapeau et Marc D'Amico qui ont obtenu des échappées.

Jean Bélisle a eu 30 lancers à repousser, comparativement à 26 pour Maurice Barrette, la figure dominante en première période. 3,346 personnes ont assisté à la rencontre, dénudée de toute rudesse.

Revers du Junior

Dans les autres matches à l'affiche, les Junior de Montréal s'est incliné 7 à 3 devant les Castors de Sherbrooke, dont rien ne semble pouvoir les arrêter dans leur course au championnat.

Jere Gillis et Robert Simpson, avec deux buts chacun, ont dirigé l'attaque des Sherbrookois, tandis que Sydney Veyseys, Richard Mulhern et Floyd Lahache ont complété le pointage. Denis Daigle, Jean-Luc Phaneuf et Mike McDougall ont riposté pour les vaincus.

Le National de Laval a supplanté les Royals de Cornwall 4 à 2, en territoire même des Royals.

Michel Bossy, Richard Jarry, Mike Dal Bello et Jean Trottier se sont partagés les filets des Lavallois, tandis que Ed Cleary et Jeff Allan enfilaient ceux des Royals.

A Sorel, les Eperviers ont annulé 5-5 avec les Dynamos de Shawinigan.

Claude Larose, avec deux buts, Yvan Hamelin, Benoit Gosselin et Gilles Gélinas ont marqué pour les visiteurs tandis que Michel Rodrigue, Robert Ritchie, Gilles Haas, Bob Davidson et Richard David se partageaient les buts des locaux.

Enfin, à Trois-Rivières, les Draveurs et les Festivals de Hull ont annulé 6-6.

Jim Montgomery, avec deux buts, Denis Pomerleau, Marc Grand'Maître, Pierre Y. Giroux et Ted Bully ont marqué pour les visiteurs, tandis que Guy Crevier, avec deux buts, Claude Périard, Michel Comtois, avec deux buts également, et Yves Richer répliquaient pour les locaux.

Phil Esposito atteint le cap des 500 buts

BOSTON (AP) — Phil Espositio est devenu dimanche soir le sixième joueur de la LNH à atteindre le plateau des 500 buts, alors que les Bruins de Boston ont vaincu les Red Wings de Détroit 5-4, grâce à un but de Don Marcotte 50 secondes avant la fin de la partie.

Esposito a compté ses 33 ième et 34ième buts de la saison en moins de deux minutes en période médiane, le premier désavantage numérique et le second sur un jeu de puissance.

Avec neuf buts à son crédit au cours des trois dernières parties, le centre de 32 ans compte maintenant 69 points à son actif et semble se diriger allégrement vers un sixième championnat des compteurs de la LNH en sept saisons.

Les Bruins, qui avaient remporté sept victoires consécutives avant de perdre 8-4 à Toronto samedi soir, ont pris une rapide avance alors que Phil Esposito a préparé un but de Bobby Orr, 50 secondes seulement après le début de la partie.

Danny Grant a égalisé le compte avec son 18 ième but de la saison à 4:01. Johnny Bucyck des Bruins et Marcel Dionne de Détroit ont ensuite compté une fois chacun.

Esposito a brisé l'égalité de 2-2 avec deux buts au début de la troisième période, dont son 500 ième.

Grant a compté un deuxième filet au deuxième tiers-temps et la recrue Bill Lochead a égalisé le compte 4-4 avec son 12 ième but de la saison à 16:58.

Marcotte a donné la victoire aux Bruins avec son 16 ième but de la saison sur un dur lancer d'une distance de 10 pieds. La rondelle s'est logée dans le gant du gardien Jim Rutherford, mais a roulé pour tomber dans le filet.

Victoire des Flames

Curt Bennett a profité d'un avantage numérique, en troisième période, pour tromper la vigilance du gardien Gilles Villemeure et procurer du même coup aux Flames d'Atlanta une victoire de 4-3 contre les Rangers de New York.

Les Flames se hissent ainsi en deuxième place au classement de la section Lester Patrick.

Brian Hextall a procuré les devants aux Flames, en période initiale, et son but fut suivi au deuxième tiers par celui de son coéquipier Tim Ecclestone.

Peter Stemkowski a riposté pour New York avant que Ted Irvine ne crée, au dernier engagement, une égalité 2-2. Larry Romanchych a touché la cible pour Atlanta, à 5:18, et Sanderson en a fait autant pour New York à 7:49. Sanderson s'est vu refuser un deuxième but à une minute de la fin du match.

A Kansas City, les Islanders de New York, après avoir concédé à l'adversaire une avance de 2-0, ont marqué cinq buts sans riposte, pour s'assurer une victoire de 5-2 contre les Scouts de Kansas City.

Normand Dubé et Brent Hugues ont touché la cible, en première période, pour Kansas City. Les Islanders ont cependant créé l'égalité, au deuxième tiers, grâce aux buts de Billy MacMillan et Bob Nystrom.

Billy Harris, André St-Laurent, et Garry Howatt ont scellé, au troisième vingt, l'issue de la rencontre.

Truc du chapeau de Luce

Don Luce a réussi un truc du chapeau en deuxième période et les Sabres de Buffalo ont triomphé des Capitals de Washington 4-0 dans un match de la Ligue nationale de hockey.

Luce a réussi ses deux derniers filets à 19 secondes d'intervalles, pendant que son coéquipier Gilbert Perreault purgeait une pénalisation. Il a marqué cinq buts cette saison pendant que son équipe jouait à court d'un homme, trois de moins que le record de la LNH détenu par Dave Keon, des Maple Leafs de Toronto.

Le premier but des Sabres a été l'oeuvre de Craig Ramsay.

A Oakland, Robert Lalonde a récolté un but et deux aides en conduisant les Canuks de Vancouver à un gain de 6-4 sur les Seals de la Californie.

Lalonde a ouvert le pointage dans la 1ère période, puis les Seals ont pris les devants 2-1 dans la 2 ième grâce aux buts de John Stewart et Dave Gardner, mais John Gould et Don Lever ont riposté à 14 secondes d'intervalles avant que Léon Rochefort et Gerry Meehan ne portent le compte à 5-2 en faveur des visiteurs avant la fin de l'engagement.

Larry Patey et Rick Hampton ont réduit la marge à 5-4 dans la 3 ième reprise, mais Gerry O'Flaherty a complété le total du match avec son 11ième but de la saison.

Record d'équipe égalé

Le gardien Bernard Parent a récolté son sixième blanchissage de la saison, hier soir, alors que les Flyers de Philadelphie ont défait les Penguins de Pittsburgh 4-0.

Rick MacLeish a capté une magnifique passe de Ed Van Impe, en deuxième période, et a déjoué le gardien Gary Inness avec un lancer de 15 pieds dans le coin éloigné.

Regie Leach a porté l'avance des Flyers à deux buts, à 17:08, et Ross Lonsberry a fait dévier derrière Inness, à 19:13, un tir de Van Impe.

Bob Kelly a réussi en troisième période le dernier filet des Flyers, lesquels ont réédité un record d'équipe en disputant 11 ième matche consécutif sans défaite.

A Chicago, des buts de Stan Mikita et Cliff Koroll au cours de jeux de puissance, plus le 51e blanchissage de Tony Espositio dans la LNH, ont permis aux Blacks Hawks de Chicago de blanchir les Maple Leafs de Toronto 3-0.

Esposito, qui domine tous les gardiens actuels, en était à son 5e de la saison.

Mikita a profité d'une pénalité rivale dans la première période, puis Koroll l'a imité dans la 2e avant que Ivan Boldirev ne complète le total des vainqueurs.

Cependant, les Hawks se tiraient d'impasses à quatre reprises en désavantages numériques, y compris un à deux hommes.

Esposito, qui n'avait repoussé que 16 lancers au cours des deux premiers engagements, a dû effectuer 18 arrêts dans la 3e reprise pour un total de 34 arrêts dans le match.

Renversement des rôles au sein de Skisaglac

par Julien Gagnon

L'anarchie semble vouloir s'instaurer au sein de l'organisme SKISAGLAC qui représente le pouvoir administratif du ski alpin et nordique au Saguenay-Lac-St-Jean.

Cet organisme existe depuis au moins 25 ans et il n'est pas exagéré de dire que le ski alpin a toujours été "l'enfant chéri" des dirigeants.

Et c'est assez facile à expliquer car depuis 25 ans, l'alpin a vécu une période de croissance qui a atteint un point de sommet inespéré.

Ecoles de ski, formation d'instructeurs, formation de cadres, formation de l'élite, sont autant de facteurs qui ont contribué à la promotion et à l'expansion d'une discipline qui est devenu le sport de masse qui a atteint la cote la plus fervente durant l'hiver, auprès du public.

Pendant ce temps, le ski de fond se trainait lamentablement, se vautrait presque dans l'ombre pour passer inaperçu car les adeptes du ski de fond étaient, ni plus ni moins, considérés comme des êtres anormaux.

Pendant de nombreuses années, Bernard Salesse de Chicoutimi, épaulé par quelques fervents adeptes, a réussi à maintenir la flamme projeté par le flambeau du ski de fond à un niveau assez lumineux pour que tous s'aperçoivent que cette discipline existait sans toutefois causer de trouble à personne.

JULIEN GAGNON

Laflamme sonne l'alarme

La situation s'est maintenue ainsi et SKISAGLAC que l'on connaissait autrefois sous le vocable de "la zone régionale de ski" a grandi "en sagesse et en science" tout comme l'Enfant-Dieu qui va naitre dans quelques heures.

Depuis trois ou quatre ans, on se rend compte toutefois que le ski alpin ne manifeste plus le même intérêt envers SKISAGLAC.

L'ex-président Paul-Antoine Laflamme, un homme discipliné et fougueux dans ses décisions, a d'ailleurs sonné l'alarme dans le temps.

Laflamme s'est aperçu que les dirigeants des clubs de ski de la région prenaient plaisir à escamoter le plus possible le nombre exact de leurs adhérents car cette pratique leur épargnait l'obligation de payer des sommes assez substantielles comme droit d'affiliation à SKISAGLAC.

Par contre, le nombre de clubs de ski de fond augmentait sans cesse, à un point tel que l'an passé et même un peu avant, on s'est aperçu que le ski de fond dominait sur le plan quantitatif, ce qui leur permettait d'envisager la possibilité de prendre le contrôle de SKISAGLAC.

Il a suffi de l'intervention de Maurice "Che Guevarra" Roux de Bagotville, président du club de fond de l'Association de chasse et pêche Bec-Scie de La Baie pour sonner le tocsin et faire l'appel aux morts. C'est là que la réponse se fit entendre avec force.

Roux qui était vice-président de SKISAGLAC à titre de représentant du ski de fond avait premièrement démissionné de son poste, l'an dernier, en raison d'un manque de conciliation avec Bernard Salesse. De ce fait, le club de ski de fond de Bec-Scie s'est dissocié de SKISAGLAC.

Ceci représentait une perte de plusieurs centaines de dollars pour l'organisme de régie.

Le club d'Alma a exécuté le meme geste que Bec-Scie et, encore là, ce fut une perte assez considérable, tant sur le plan financier que moral pour SKISAGLAC. Quelques autres clubs de moindre importance ont fait la même chose, avec le résultat que cette année, on se retrouve devant une défection totale et complète de tous les clubs de fond qui ont formé leur propre association régionale.

Par ailleurs, pour pouvoir profiter des avantages offerts par SKIBEC qui est la maison-mère du ski provincial et en même temps la dispensatrice des bonnes grâces, il fallait que le ski de fond joigne les rangs de SKISAGLAC. Et c'est là qu'est germé l'idée pour les coureurs de fond de s'emparer du pouvoir.

Opération sans douleur

L'opération s'est faite sur la recommandation du directeur technique de la division du Québec, section ski de fond, qui voyait très bien la formation bien distincte d'une entité de regroupement pour chaque secteur.

C'est ainsi qu'est née la cellule du ski alpin, la cellule du ski de fond, auxquelles viendra se joindre plus tard la cellule du ski de saut, si jamais on réussit à en former une.

Ces cellules procéderaient à l'élection d'un conseil d'administration en plus de choisir un président qui prendrait la charge de diriger les destinées de SKISAGLAC.

C'est exactement ce qui s'est produit, la semaine dernière, réunion qui a porté Maurice Roux à la présidence de SKISAGLAC en remplacement de Gilles Doré.

Comme premier message, le nouveau président déclarait: "Je tiens à préciser que je ne suis pas président du comité du ski de fond, ni président du comité de ski alpin.

Je suis bien président de SKISAGLAC et de ce fait, je travaillerai de façon à donner justice à tous afin que le ski en général continue à progresser".

Retour à la contestation

On s'est félicité de part et d'autre, on s'est donné la main et tous et chacun semblait satisfait de la tournure des événements.

Aujourd'hui, on entend un autre son de cloche et quelques anciens présidents ainsi que certains dirigeants du club de ski de Chicoutimi auraient l'intention de rejeter et de contester la séance d'élection qui a eu lieu la semaine dernière, sous le prétexte que tout s'est fait dans l'illégalité.

On donne pour prétexte que la zone régionale existe depuis trop d'années déjà et que plusieurs individus ont donné de leur temps et de leur argent pour réussir à bâtir un empire qui jouit d'un prestige assez étendu.

On ne veut pas que les assises de cet édifice soient détruites par des intrus, nouvellement arrivés, et qui désirent s'emparer d'une richesse qui ne leur appartient pas.

Ces doléances ont certainement du bon et il n'est jamais agréable de se faire déposséder par des individus qui ne peuvent revendiquer que le seul privilège d'avoir posé un geste opportun au bon moment pour se retrouver à la tête d'une organisation solidement établie.

Par contre, il faut admettre que ceux qui étaient en place auraient dû garder l'oeil ouvert et surveiller de plus près leurs intérêts afin de ne pas se faire foutre dehors de façon aussi cavalière.

Un peu plus de souplesse, de part et d'autre, aurait pu contribuer à éviter les longues discussions inutiles que l'on ne manquera pas d'entendre d'ici quelque temps.

Les Castors font meilleure figure

par Pierre Raymond

CHICOUTIMI — L'instructeur des Castors de Dolbeau, Yvon Massicotte, respire un peu plus à l'aise. Les nombreux déboires des dernières semaines semblent choses du passé. Malgré une défaite de 7 à 3, hier soir, devant les Saguenéens de Chicoutimi, les Castors ont prouvé que les plaies étaient cicatrisées pour la plupart.

Les hommes de Massicotte ont utilisé une agressivité qu'ils avaient remisé depuis fort longtemps. Par leur confiance, ils ont quelque peu surpris les Saguenéens au début du match.

Les Castors ont comblé un déficit de 4 à 1, au second engagement, en marquant à deux reprises. Il y avait belle lurette que les représentants de Dolbeau n'avaient pas été aussi tenaces devant les Chicoutimiens.

Dans le filet des Castors, Claude Fortin a bien paru si ce n'est d'avoir accordé en deux occasions, deux buts rapides aux Saguenéens. Le défenseur Pierre Girard Jr. a excellé devant Fortin en le défonçant par deux fois. Régis Painchaud, Lambert Tremblay, Gérald Savard, Jean Labelle et Daniel Dufresne ont enfilé les autres.

Pour Les Castors, Richard Moisan, recruté du territoire d'Arvida tout récemment, a compté le but. Yoland Gauthier et Mario Laprise ont complété le pointage à la deuxième reprise.

Pendant que Miville Leclerc jugeait du travail des siens depuis les gradins, Jocelyn Houde, l'instructeur-adjoint, avait la tâche de diriger l'équipe.

D'ailleurs, Houde n'était guère satisfait du travail de ses joueurs. "Nous avons du mal à nous faire comprendre. Nous demandons une bonne mise en échec mais en vain. Les Castors ont été plus fort que nous ce soir, il faut l'avouer. Ils étaient confiants en embarquant sur la glace", de confier Houde.

La situation ne durera pas longtemps, selon lui. "Nous sommes conscients que certains changements s'imposent. Ca ne peut plus durer ainsi. Comme Miville l'a répété plusieurs fois, les gars pensent trop à l'individualisme", a-t-il rajouté.

Massicotte, pour sa part, avait meilleure mine que par le passé. "Les nouveaux-venus s'acclimateront encore plus au cours des prochaines semaines. Les joueurs ne sont pas encore tout à fait habitués à jouer ensemble. Il faudra améliorer les sorties de zone," a révélé le pilote des Castors.

Concernant l'agressivité déployée par les siens, Massicotte ne s'est dit nullement surpris. Mes joueurs cognent plus et nous devons cela à une nouvelle confiance au sein de l'équipe. Ils ont accepté le fait que jamais personne n'est mort pour avoir cogné un adversaire.

Même les plus petits se doivent d'employer cette méthode", a renchéri Massicotte, qui subissait l'absence de Daniel Murray et Florien Thibeault pour ce match.

Yvon Tremblay, dans la cage des Saguenéens, a bloqué 21 lancers tandis que Fortin devait affronter une artillerie de 55 rondelles.

AU FOND DU FILET — Jean Labelle, des Saguenéens de Chicoutimi, vient de laisser partir un boulet qui s'est retrouvé au fond de la cage de Claude Fortin des Castors de Dolbeau, assailli de 55 lancers au cours de la soirée.
(Photo Réal Tremblay)

Bernier défie Munger

Les Aiglons se paient la tête des Marquis

ALMA — Les Aiglons d'Alma se sont littéralement moqués des Marquis de Jonquière, hier soir, au CREPS, devant 1,935 spectateurs, en leur infligeant un revers de 12 à 4.

Une bagarre générale a éclaté à la cinquième minute de jeu du deuxième engagement lorsque l'instructeur des Marquis, Germain Munger, a envoyé Richard Bouchard dans la m' 'e. Subitement, Bouchard a voulu s'en prendre au capitaine des Aiglons, Daniel Paradis.

Pierre Villeneuve, a voulu donner un coup de main à son coéquipier et aussitôt, le banc des Marquis s'est vidé. Le spectacle a duré plus de vingt minutes et l'officiel Roger Maltais a obligé tous les joueurs de retourner dans leurs chambres respectives.

Le pilote des Aiglons, Marc Bernier, a même invité Munger à un certain moment. "Munger a tenté de nous intimider alors que nous menions 5 à 1. Franchement, nous n'avons pas eu le meilleur dans les bagarres et il s'est moqué de moi. Je l'ai alors invité mais il n'a pas accepté", a expliqué Bernier, plus que satisfait de cette importante victoire.

"Depuis longtemps, j'affirme que nous possédons la meilleure offensive de la ligue. Présentement, j'ai trois trios parfaitement équilibrés qui produisent de façon égale. Je suis très fier de mes joueurs".

Bernier a commenté de nouveau les incident de la deuxième période. "Munger s'est bafoué royalement. Il a tenté de nous vaincre par l'intimidation mais sa tactique lui a joué un vilain tour. Nous nous sommes payés tout un piquenique".

Parmi les meilleurs compteurs des Aiglons, Daniel Paradis et Martin Marcoux ont tous deux récolté un truc du chapeau. Martin Gagnon, quant à lui, a réussi deux buts.

Le calendrier de la dernière semaine n'a pas changé concernant les deux équipes de tête, les Marquis et les Saguenéens de Chicoutimi. Seuls les Aiglons ont profité de cette semaine pour se rapprocher à quatre points seulement des meneurs qui sont sur un pied d'égalité avec 34 points.

ASSOCIÉE DES APPELS UNIFIÉS ET FÉDÉRÉS

Joyeuses Fêtes

La direction et le personnel d'Alma Automobiles limitée, s'unissent pour vous offrir leurs meilleurs voeux à l'occasion de Noël et de la Nouvelle Année.
Nous profitons de l'occasion pour remercier notre aimable clientèle de l'encouragement reçu au cours de l'année qui s'achève et nous vous réitérons l'assurance d'un service toujours courtois et empressé.

ALMA AUTOMOBILES Limitée
CHEVROLET OLDSMOBILE
235, du Pont, Alma - Tél.: 662-3451
Dépositaire: Chevrolet, Chevelle, Oldsmobile, Vega et les fameux camions Chevrolet

SEUL C'EST POSSIBLE... AVEC LA FAMILLE AUSSI

Vos parents et amis demeurent peut-être loin de chez-vous, mais sûrement près de chez-nous. Comme toute la famille sera de la fête et qu'il vous faudra un coin où héberger, l'Auberge des Gouverneurs a eu une pensée pour vous: faites comme si vous étiez seul et présentez-vous sans hésiter avec toute la famille à l'Auberge des Gouverneurs.

Notre prix « Spécial-Famille » pour la période des fêtes vous convaincra et vous conviendra, c'est vraiment un cadeau!

Grâce à cette sage décision, cette rencontre avec parents et amis sera pour tous des plus agreable et gardera le goût d'un joyeux souvenir. Réservez le plus tôt possible ou passez nous voir.

Ce « Spécial-Famille » sera en vigueur jusqu'au 5 janvier inclusivement. Pour réservation composez sans frais 1-800-463-2820.

Chicoutimi, Québec Sainte-Foy, Rimouski, Sept-Îles, Sherbrooke, Trois-Rivières, Val d'Or.

AUBERGE des GOUVERNEURS
La chaîne d'hôtels à la grandeur du Québec

Hervé Fillion prend la mesure de Froming

Hervé Fillion, meilleur conducteur de chevaux sous harnais en Amérique du Nord, a triomphé, hier du meilleur conducteur européen, Hans Froming dans une série de courses tout en portant son total-record à 616 victoires, cette année. Fillion, a récolté 64 points dans un programme de 10 courses contre 49. Froming qui détient toutefois le record mondial de 5,231 victoires au cours de sa carrière. Chaque conducteur a participé à 10 courses et Fillion a remporté trois victoires contre une seule pour Froming.

DEPART ENCOURAGEANT

Une fin de semaine passablement active à l'occasion de l'ouverture officieuse du club de tennis intérieur de Chicoutimi. Eclairage parfait, condition de température intérieure idéale, vision totale sur les courts depuis l'intérieur du chalet; tous les visiteurs se sont déclarés satisfaits et ceux qui ont commencé à s'entraîner, même si le terrain n'est pas encore recouvert de caoutchouc ont tout de même eu du plaisir à jouer. Le président Raymond Laroche prévoit un achalandage et des périodes de réservation très soutenues lorsque tout sera complété.

CURLING JUNIOR

Un total de 16 équipes masculines de curling participeront aux éliminatoires juniors provinciales des Jeux du Canada qui seront disputées, à Québec, pour la première fois, à compter du 26 jusqu'au 29 décembre. Eric Gaudreault de Chicoutimi et Steve Muirhead de Dolbeau sont les deux représentants des deux secteurs du Saguenay et du Lac-Saint-Jean. Les équipes seront divisées en deux sections de huit chacune et disputeront une éliminatoire "rotation".

REMIS A PLUS TARD

Les cours d'initiateur en ski de fond qui devaient avoir lieu à l'UQAC, au commencement de janvier 1975, ont été remis à plus tard pour raisons majeures. Une date et un endroit seront déterminées plus tard.

ELIMINATOIRES REGIONALES

Le curling scolaire aura des éliminatoires régionales les 27-28-29 décembre, à Dolbeau, pour l'obtention du trophée "Alex Joyce". Les écoles d'Alma, de Dolbeau, de Kénogami, et d'Arvida seront représentées pour cette circonstance.

Si les dirigeants des Castors de Dolbeau connaissent certains problèmes financiers, quelques joueurs ne peuvent en dire autant . En effet, les Castors devront se priver des services de Daniel Murray pour les deux prochaines semaines. Monsieur Murray a décidé de prendre une petite vacance pour aller jouir du soleil d'Haïti.

ENCORE BILODEAU

Il s'agit de Gilles Bilodeau, pas du plongeur mais bien plutôt de celui qui jouait à la défense pour les Ouaninches de Roberval, l'an dernier. On espère encore son retour car Bilodeau sera à Roberval pour les Fêtes et les dirigeants des Ouananiches tenteront de la convaincre de demeurer dans la région.

A Jonquière, Germain Munger, espère le retour de Steeve Girard pour le commencement de janvier. Girard, un vétéran des Marquis, travaille présentement à Chibougamau mais la direction de l'équipe est déterminée à lui trouver du travail afin de le garder dans la région.

André Desjardin

LE RAPIDO

SOUVENIRS EN QUANTITE

Certains gadgets servant à identifier le tournoi provincial de hockey peewee de Jonquière, seront sur le marché prochainement. Déjà la tuque a fait son apparition et plusieurs centaines ont disparu assez rapidement. Il s'agit d'une initiative mise de l'avant par l'offensive Lions de Jonquière. Les activités complémentaires pendant la durée du tournoi seront sous la responsabilité de Réjean Delisle. Parmi ces activités, ont peut mentionner la présentation des films, des visites touristiques, du ski de fond, de la natation et une expérience de pêche à l'éperlan au lac Kénogami.

BRIER REGIONAL

André Desjardins et Jean-Paul Ménard sont qualifiés pour les éliminatoires du "Brier" masculin et ils représenteront le club Kénogami. Desjardins a disputé trois matches en première série et n'a pas perdu une seule fois pour atteindre la limite sans trop de difficulté.

En deuxième série, Jean-Paul Ménard a triomphé de Roger Fortin en finale, hier soir, pour l'emporter. Desjardins joue en compagnie de Rénald d'Amour, de Michel Roy et de Laurier Dufour. L'équipe de Ménard est complétée par Champlain Trudel, Claude Hébert et par Rénald Roy.

ENFANT TERRIBLE

"Je ne suis pas un enfant terrible ni un policier, déclare Jean-Yves Fillion. Je tiens à ce que mes équipiers soient respectés et lorsque l'on voudra abuser d'eux, je serai là pour les défendre". Le boxeur Fillion est l'un des piliers de l'équipe de la Taverne du Capitaine de l'équipe de ballon sur glace de la ligue inter-cités.

Revers des Nordiques en surtemps

Bernier a encore fait sa part

DETROIT (AP) — Un but de Steve Andrascik, en période supplémentaire, a procuré hier soir aux Stags du Michigan une victoire de 3-2 contre les Nordiques de Québec.

En troisième période, Serge Bernier avait enfilé ses 24èmes et 25ème buts de la saison pour Québec. Bernier a réussi au moins un filet à chacun des 10 derniers matches de son équipe, ce qui constitue un record de l'Association mondiale de hockey.

Les Stags, qui ont gagné huit de leurs 11 dernières rencontres à domicile, ont pris une avance de 2-0, en période initiale, grâce aux filets de Gary Veneruzzo et J.P. Leblanc.

A Cleveland, le gardien Ron Grahame a réalisé 33 arrêts et les Aeros de Houston ont défait les Crusaders de Cleveland 3-1 dans un match de l'Association mondiale de hockey.

Ted Taylor, avec ses sixième et septième buts de la campagne, et Gordon Labossière ont fait scintiller la lumière rouge pour Houston. Il s'agissait pour Grahame d'un troisième blanchissage cette saison.

A Indianapolis, Craig Hammer et Bobby Whitlock ont compté dès la première période et les Racers d'Indianapolis ont finalement supplanté les Whalers de la Nouvelle-Angleterre 2-1 dans l'AMH.

Ce gain a mis fin à une série de six défaites des Racers qui n'en sont toutefois qu'à leur 2e victoire en 21 matches.

Wayne Carlton a évité le zéro aux visiteurs dans le dernier engagement avant d'écoper d'une inconduite et d'une pénalité de match pour avoir brisé son bâton à la suite d'une mineure. Rendu au cachot, il a relancé son bâton sur la patinoire, atteignant un juge de lignes dans le dos.

A Toronto, le défenseur Rick Cunnigham a compté deux buts dans la 3ème période alors que les Toros de Toronto ont vaincu les Cougars de Chicago 5-2.

Wayne Dillon, Vaclac Nedomansky et Paul Henderson ont complété le total des vainqueurs tandis que Wilf Paiement et Jan Popiel répliquaient pour les visiteurs.

Le gardien Gilles Graton, des Toros, a affronté 23 lancers, dont 11 dans la dernière période, en comparaison de 41 sur Cam, Houston.

Paiement a ouvert le pointage dans la première période, mais Nedomanski, au cours d'un jeu de puissance, et Dillon ont donné l'avantage aux locaux dans la 2e reprise.

Popiel a égalé les chances au début de la 3e période, mais Cunningham y est allé de ses deux buts avant que Henderson ne complète le total du match.

A Winnipeg, le gardien Gary Kurt a brillé en conduisant les Roadrunners de Phoenix à un gain de 4-2 sur les Jets de Winnipeg.

Kurt a repoussé 32 des 33 lancers dirigés vers lui par les Jets au cours des deux dernières périodes, réalisant un total de 41 lancers.

Joe Daley, des Jets, n'a affronté que six lancers dans la 3e période, y compris un but de Bob Barlow sur un lancer voilé.

Michel Cormier a compté deux buts pour les vainqueurs, dont Wendell Bennett a complété le total tandis que Bobby Hupl, avec son 30e but de la saison, et Ulf Nilsson répliquaient pour les visiteurs.

A Edmonton, les Oilers d'Edmonton ont marqué deux buts dans des filets déserts en déclassant les Mariners de San Diego 6-3.

Les défenseurs Barry Long et Doug Barrie ont compté facilement à 64 secondes d'intervalle après que le gardien Don Blanchet eut cédé sa place à un ailier. C'était le 2e but de Barrie dans le match.

Les Oilers ont ainsi devancé les Jets de Winnipeg au 3e rang dans la division canadienne.

Bruce MacGregor, Ken Baird et Ron Buchanan ont complété le total des vainqueurs.

Norm Ferguson, Kevin Devine et André Lacroix ont riposté pour les vaincus.

A L'ATTAQUE — Malgré l'intervention de Marc Tardif, des Nordiques de Québec, Larry Johnson, des Stags du Michigan, parvient à conserver la rondelle et déclencher une autre attaque en territoire ennemi.

(Téléphoto PC)

Du BOLS blanc... Faut l'boire pour le croire!

Du Bols blanc...? Oui bonhomme! La couleur préférée des amateurs de gros gin. Et toujours la même qualité! Bols est maintenant plus que jamais au goût du Québec!

40 oz.
25 oz.
10 oz.

Entre hommes...
BOLS
Bonhomme!
Distillé au Canada pour Erven Lucas Bols, Hollande.

Meilleurs voeux à l'occasion de la nouvelle année

à nos employés,
à leurs familles
et à toute la population
du Saguenay
et Lac Saint-Jean

Aluminium du Canada, Ltée

ALCAN

IMPUISSANT — Le demi O.J. Simpson a été incapable de traverser la ligne de mêlée, étant stoppé dans sa course par L.C. Greenwood et Joe Greenne, des Steelers de Pittsburgh.(Téléphotc

Les échappées s'avèrent coûteuses pour les Rams

LOS ANGELES (AP) — Les Rams de Los Angeles ont battu hier après-midi les Redskins de Washington 19-10 et participeront dimanche prochain à la finale de la conférence nationale de la Ligue nationale de football contre les Vikings du Minnesota.

Les Rams tiraient de l'arrière 10-7 à la mi-temps mais le botteur de précision David Ray a réussi en seconde demie des placements de 27 et 26 verges, avant que Isiah Robertson n'intercepte une passe de Sonny Jurgensen et n'obtienne un touché après une course de 59 verges.

Les deux placements de Ray ont été réussis à la suite d'échappés de l'adversaire.

Au premier quart, Los Angeles avait ouvert le pointage avec une passe de touché de 10 verges à Bob Klein. Les Redskins ont ensuite repris le dessus, obtenant d'abord un placement de 35 verges de Mike Bragg, vers la fin du premier quart, puis un touché de Moses Denson, sur un jeu au sol d'une verge. Ce touché avait été préparé par une interception de Pat Fisher.

L'instructeur George Allen, des Redskins, a entrepris le match avec Billy Kilmer au poste de quart. Il l'a toutefois remplacé par Jurgensen, au dernier engagement, alors que les Rams menaient 13-10, dans l'espoir que le vétéran quart-arrière procure la victoire à son équipe. Quatre jeux plus tard, Robertson annihilait les efforts des Redskins en marquant un touché à la suite d'une interception.

Les formations défensives ont nettement dominé le match. Lawrence McCktcheon, le meilleur porteur de ballon dans la conférence nationale cette saison, a été limité à 71 verges en 26 courses par la défensive des Redskins, tandis que Larry Brown a réalisé des gains de seulement 39 verges pour Washington en 18 courses.

Chez les quarts, James Harris a complété huit de ses 24 passes, pour 95 verges, Billy Kilmer sept sur 18 pour 99 verges, et Sonny Jurgensen six sur 12 pour 78 verges.

Selon le bloqueur défensif Merlon Olsen, les Rams de Los Angeles ont déversé leur émotion contenue pendant toute la saison en surclassant les Redskins de Washington 19-10 dans la première ronde des éliminatoires de la LNF. Les Rams battaient les Redskins pour la première fois depuis que le pilote George Allen les a quittés il y a quatre ans. Pour sa part, le pilote Chuck Knox a refusé toute félicitation au sujet de toute stratégie nouvelle à son crû, ajoutant que les matches étaient gagnés par les joueurs sur le terrain. Il a souligné le beau défensif contre les passes de ses hommes. Enfin, Olsen était enchanté d'avoir battu Allen à son propre jeu, précisant que justement les Rams avaient réussi six changements de possession de ballon.

De son côté, Allen a déclaré que son club n'avait pas su profiter des chances offertes.

"De plus, vous ne pouvez commettre autant d'erreurs que nous et espérer gagner. D'ailleurs, les Rams méritaient de l'emporter de la façon dont il ont joué."

Le vétéran quart arrière Sonny Jurgensen, attribuant sa passe interceptée au fait qu'il avait été frappé au visage en tentant de la compléter, a ajouté que les vents de 40 milles à l'heure ne lui avaient pas nui.

Enfin, Allen et Jurgensen n'ont pas voulu se prononcer sur l'issue du match Rams-Vikings du Minnesota dimanche prochain.

"Je ne m'avoue jamais vaincu"

— James Harris —

LOS ANGELES (UPI) — "Nous n'avons jamais été rayé de la course au championnat et j'étais assuré que nous allions l'emporter". James Harris, le joueur de quart arrière, numéro un, des Rams de Los Angeles qui a supplanté John Hadl de son poste, a avoué après la victoire de son équipe, que ses équipiers ne l'ont jamais laissé tomber.

"Je ne m'avoue jamais vaincu, ajoutait Harris après la victoire, et nous allons prendre soin du Minesota, quelles que soient les conditions du temps à ce dernier endroit, je suis confiant que nous allons gagner".

David Ray qui fut l'un des artisans du triomphe, malgré qu'il ait passé la semaine précédente à l'hôpital en raison de douleurs au dos, n'avait aucun commentaire à faire. "Je suis fier que nous ayions gagné, dit-il, c'est tout".

Ray a réussi à niveler les chances sur une course de 37 verges avant de venir marquer un autre touché sur une autre course de 26 verges, dans le dernier quart.

Merlin Olsen, le premier joueur défensif à la pointe, était convaincu avant le match que le dimanche était une journée qui lui portait chance. "Nous nous sommes préparés en conséquence au cours de la semaine, dit-il, nous sommes convaincus de présenter nos meilleures performances en fin de saison et nous avons réussi".

Le point tournant du match fut toutefois enregistré par le joueur de ligne arrière des Rams, Isiah Robertson, alors qu'il a enregistré un touché sur une interception du ballon pour un retour de 59 verges, dans le quatrième quart.

"Nous avons travaillé comme des enragés, disait-il, après le match et nous étions dû pour une victoire."

On peut donc prévoir un match enlevant, la semaine prochaine entre les demi-finalistes qui se tracent un chemin vers la grande finale et le championnat de la Confédération du football américain.

Bradshaw conduit les Steelers à la finale

PITTSBURGH (AP) — Grâce à la performance de leur quart-arrière Terry Bradshaw, qui a su habilement choisir ses jeux et a fait preuve d'une grande précision dans ses passes, et à trois courses de touché de Franco Harris, les Steelers de Pittsburgh ont facilement eu raison hier après-midi des Bills de Buffalo 32-14.

Cette victoire permet aux Steelers d'accéder à la finale de la conférence américaine, de la Ligue Nationale de football, contre les Raiders d'Oakland, dimanche prochain, à Oakland.

Les Raiders ont éliminé samedi les Dolphins de Miami 28-26.

Les Steelers ont réussi 26 de leurs 32 points au deuxième quart et n'ont éprouvé aucune difficulté par la suite. Bradshaw a complété sept des neufs passes qu'il a tentées au cours de ce quart et il n'a pas hésité à courir avec le ballon lorsque ses receveurs étaient couverts. Au total, le quart-arrière des Steelers a réussi 12 passes en 19 tentatives, pour 203 verges.

Franco Harris a réalisé des gains de 74 verges au sol pour Pittsburgh, contre seulement 49 pour l'as porteur de ballon des Bills, O.J. Simpson.

Puissante attaque

Les Steelers ont pris les devants au tout début du match avec un placement de 21 verges de Roy Gerela.

Quelques minutes plus tard, Paul Seymour captait une passe de touché de 22 verges pour Buffalo.

Puis, au deuxième quart, Bradshaw a atteint Rocky Bleir avec passe de touché de 27 verges. Les Steelers, démontrant la puissance de leur attaque, dominerrent le jeu de plus en plus, Harris mettant la touche finale à deux poussées offensives par des courses de une et quatre verges. Quelques minutes plus tard, Pittsburgh mit de nouveau la main sur le ballon à sa propre ligne de 46 verges. Bradshaw réussit alors une longue passe à Robert James, qui fut arrêté à la ligne de quatre verges des Bills et, une fois de plus, Harris fit le reste.

Le compte à la mi-temps était donc de 29-7 en faveur des Steelers.

Au troisième quart, Joe Ferguson réussit une passe de touché de trois verges à O.J. Simpson, réduisant la marge à 15 points, mais la défensive du Pittsburgh, la meilleure de la conférence américaine, ne permit plus à Buffalo de compter. Roy Gerella, qui avait raté deux transformations en première demie, réussit un placement de 23 verges au quatrième quart, assurant la victoire aux siens.

Pittsburgh a clôturé la saison régulière avec une fiche de 10 victoires, trois revers et un nul, tandis que Buffalo a remporté neuf victoires et subi cinq défaites.

Joueurs calmes

Les Steelerss de Pittsburgh étaient calmes hier à la suite de leur victoire aux dépens des Bills de Buffalo dans les séries éliminatoires de la LNF.

Pour un, Franco Harris, qui a compté trois touchés dans la victoire de 32-14 dess Steelers, a admis qu'il avait pensé immédiatement à Oakland après le match.

Les Stellers affronteront les Raiders à Oakland dimanche prochain en vue du titre de la conférence américaine.

Quant à Joe Greene, bloqueur défensif des Steelers, il soutient que Oakland est le club à battre, "car les Raiders sont bien équilibrés. Ils ont vaincu Miami qui est un très bon club".

Enfin, le quart-arrière Terry Bradshaw a déclaré: "Oakland est difficile à battre , surtout sur son terrain."

De leur côté, les Bills n'avaient que des éloges à faire à l'endroit de Bradshaw.

"Je crois que les courses de Bradshaw nous ont nui plus que ses passes", a déclaré le pilote Lou Saban, des Bills.

O.J. Simpsson, qui n'a récolté que 49 verges en 15 essais, a déclaré que l'offensive des Steelers avaient surpris les Bills.

"J'ai été très surpris, car, non seulement je pensais que le match serait plus serré, mais aussi que nous l'emporterions. De plus, Bradshaw se tirait continuellement d'impasses."

Saban a ajoute que son club avait péché à la défensive dans le 2e quart en permettant aux Steelers de compter 26 points, mais il a refusé de nommer des joueurs en particulier.

"Les Steelers nous ont tout simplement dominés à l'offessnkve", a conclu Saban.

Oakland met fin au règne des Dolphins

OAKLAND (AP) — Les Raiders d'Oakland ont mis fin samedi au règne des Dolphins de Miami, dans la Ligue nationale de football, en les battant 28-26, et ont accédé ainsi à la finale de la conférence américaine. En outre, trois joueurs des vainqueurs du Super Bowl de l'an dernier, Jim Kiick, Paul Warfield et Larry Csonka, portaient peut-être l'uniforme des Dolphins pour la dernière fois.

Au cours des années championnes du Miami, c'est à Csonka qu'incombait la responsabilité d'obtenir les premiers jeux aux moments clés. Warfield, pour sa part, était parmi les receveurs de passes les plus craints de la ligue. Kiick perdit éventuellement son poste de partant dans le champ-arrière mais l'instructeur Don Shula faisait quand même souvent appel à lui dans les moments importants.

Les trois joueurs avaient paraphé avant le début de la saison des contrats avec la Ligue mondiale de football et plusieurs observateurs croient que le moral des Dolphins fut miné par ces défections, bien que Miami ait compilé en 1974 un dossier de 11 victoires et quatre revers.

Csonka a réalisé samedi des gains au sol de 114 verges et Warfield a capté une passe de touché de 20 verges. Kiick, de son côté, a bien exécuté son travail de bloqueur mais n'a porté le ballon qu'une fois. La situation économique de la Ligue mondiale est plus que précaire actuellement mais, même si le circuit devait disparaître, les Dolphins pourraient perdre Warfield, qui dit songer à la retraite. Kiick sera, selon les experts, échangé au cours de la saison morte. Miami risque même de perdre l'instructeur Don Shula qui, selon les rumeurs, a eu récemment des démêlés avec le propriétaire Joe Robbie.

PARTICIPE AU CONCOURS

Connais-tu la nouvelle?

DE VOTRE JOURNAL

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN

1. Utilisez le coupon qui apparaît dans l'annonce des indices.
2. Faire parvenir votre coupon à Concours "CONNAIS-TU LA NOUVELLE?
   Le Quotidien,
   316, avenue Labrecque,
   Chicoutimi.
3. Chaque vendredi des lettres sont pigées. Si la première lettre contient la bonne réponse, le concurrent gagne le prix-mystère. Si la réponse n'est pas exacte, une autre est pigée et ainsi de suite jusqu'à concurrence de trois (3) lettres. Si aucune des trois (3) lettres pigées n'a pas la bonne réponse, le concours se continue et nous ajoutons de nouveaux indices.
4. Les lettres pigées qui ne contiennent pas la bonne réponse ainsi que les autres lettres reçues sont conservées pour le tirage final.

DASHER VENDUE
PAR ST-JEAN-EUDES AUTO.
DE CHICOUTIMI.

2ième INDICE

CHEVEUX COURTS

COUPON DE PARTICIPATION

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ TELEPHONE _____ DATE ___

Connais-tu la nouvelle trouvaille du Quotidien?

oui, c'est _____

CONCOURS

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN

316, AVE LABRECQUE — CHICOUTIMI

Le concours est ouvert à toute la population, à l'exception des employés de la compagnie Le Progrès du Saguenay Ltée et des membres de leur famille

Tous les coupons de participations sont accumulés pour le grand prix final.

Les gagnants devront répondre à une question de qualification

Joyeux Noël, Juliette!

Au nom de tous les membres de la grande famille Dominion, de votre gérant aux commis, et en mon nom personnel, je vous offre les meilleurs souhaits du monde.

Et rappelez-vous que vous pouvez compter sur Dominion pour la boustifaille du temps des Fêtes. Qu'il s'agisse de dindes, buffet et viandes préparées, fruits et légumes frais, ou produits laitiers...

Le Fournil vous offre des pains, biscuits et gâteaux (cuits sur place).

C'est normal que Dominion soit le marché des Fêtes d'un si grand nombre de Canadiens.

C'est dû à la valeur, à la qualité et à la variété des produits qu'on nous y offre.

Joyeuses Fêtes à tous!

ÉPAULE DE PORC FUME — MAPLE LEAF — LB — 79¢

SALADE DE CHOU — BILOPAGE — CONT. 32 OZ — 89¢

TRANCHE DE JAMBON — COUPE DU CENTRE — LB — $1.19

HAMBURG — FRAIS HACHÉ — LB — 67¢

BOLOGNE — MAPLE LEAF — ROULEAU 24 OZ — $1.39

Dindes Golden Bird deluxe catégorie "A"

SPÉCIAL! 78¢ LB

"DEEP BASTED" JEUNES - TENDRES - CONGELÉES 10 À 19 LBS

TOURTIÈRE — BILOPAGE (LA BELLE FERMIÈRE OU BILOPAGE) — CH — $1.09

PORC FRAIS HACHÉ — IDÉAL POUR TOURTIÈRE! — LB — 89¢

Jeunes dindes catégorie "Utilité"

SPÉCIAL! 51¢ LB

CRYOVAC 10 À 16 LBS

SAUCISSES MÈRE MICHEL — MAPLE LEAF — LB — 99¢

SPÉCIAL! Jambon dans la fesse 99¢ LB

MARQUE POPULAIRE ENTIER OU MOITIÉ

ROULÉS COTTAGE — MAPLE LEAF - FUMÉS - DÉSOSSÉS — LB — $1.49

JAMBON CUIT — TRANCHÉ - BITTNERS — POT 4 OZ — 79¢

Jeunes dindons catégorie "A"

SPÉCIAL! 53¢ LB

CRYOVAC 24 LBS ET PLUS

BOLOGNE TRANCHÉ — BITTNERS — POT 16 OZ — 99¢

SAUCISSES À DÉJEUNER — MAPLE LEAF - FRAÎCHES — LB — 79¢

Eau minérale Montclair

SPÉCIAL! 28¢

BOUT. 30 OZ LIQ.

MIEL EN CRÈME — BILLY BEE - CANADA NO 1 — CONT. PLAST. 12 OZ — 78¢

OLIVES QUEEN — CLUB HOUSE - ORDINAIRES — POT 12 OZ LIQ — 63¢

OLIVES MANZANILLA — FARCIES - CLUB HOUSE - NON PLACÉES — POT 7 OZ LIQ — 95¢

CAFÉ INSTANTANÉ — CHASE & SANBORN — POT 10 OZ — $2.09

CIGARETTES FORMAT KING — DU MAURIER - À BOUT FILTRE — CARTON 200 — $5.54

PAIN DE BOEUF — DRACH'S — BTE 12 OZ — 79¢

PAIN DE BOEUF MARINÉ — DRACH'S — BTE 12 OZ — 91¢

LAIT ÉVAPORÉ — CARNATION — BTE 14 OZ LIQ — 28¢

CAFÉ MOULU — MAXWELL HOUSE — SAC 15 OZ — $1.27

CAFÉ INSTANTANÉ — MAXWELL HOUSE (POT 10 OZ $2.39) — POT 6 OZ — $1.59

Biscuits Ritz de Christie

SPÉCIAL! 88¢

BTE 16 OZ

COCKTAIL DE FRUITS — DOLE - DE FANTAISIE — BTE 28 OZ LIQ — 83¢

SPAGHETTI LONG — CREAMETTE — POT 14 OZ — 39¢

MACARONI COUPÉ — CREAMETTE — POT 14 OZ — 39¢

ASSOUPLISSEUR POUR TISSUS — AÉROSOL - CLING FREE (PRIX MARQUE $1.74) — BTE 7 OZ — $1.21

PALOURDES — BAYVIEW — BTE 10 OZ — 53¢

FROMAGE EN PÂTE — INGERSOL - ORDINAIRE — POT 16 OZ — $1.08

MÉLANGE À SOUPE — POULET ET NOUILLES - LOWNEY'S — ENV. 2 OZ — 17¢

BISCUITS À L'AVOINE — DAD — SAC 16 OZ — $1.05

HUILE DE MAÏS — MAZOLA — BOUT. 12 OZ LIQ — $1.81

CRISTAUX À L'ORANGE — ALLENS — 4 ENV. 2 OZ — 89¢

SPÉCIAL! Margarine Blanchet D'HUILE DE MAÏS 69¢ POT 1 LB

ASSAISONNEMENT À VOLAILLE — CLUB HOUSE — CONT. 1.5 OZ — 55¢

BISCUITS RITZ — CHRISTIE — POT 8 OZ — 55¢

DÎNER AU MACARONI — CATELLI — POT 7 OZ — 21¢

JUS DE RAISIN — WELCH'S — BTE 6 OZ LIQ — 43¢

PEPSI-COLA — CAISSE 6 BOUT. 26 OZ. — $1.68

Jus de raisin Welch's

SPÉCIAL! 66¢

BOUT. 24 OZ LIQ.

ROULÉS AUX OEUFS — COCKTAIL - WONG WING - CONGELÉS — POT 7 OZ — $1.05

SPÉCIAL! Cerises au marasquin 98¢ POT 12 OZ LIQ.

ROUGES - CLUB HOUSE

CROÛTES À TARTE — CONGELÉES - DIXIE CLUB — POT DE 12 — 51¢

DÉLICE DE HOMARD — CONGELÉ - BLUE WATER — POT 7 OZ — 91¢

SPÉCIAL! Croustilles ordinaires 79¢ SAC 8 8 OZ

HOSTESS

DÉLICE DE CREVETTES — CONGELÉ - BLUE WATER — POT 8 OZ — 81¢

LAMES À RASOIR — INJECTEUR SCHICK — POT DE 7 — $1.03

SPÉCIAL! Petits pains À DÎNER - RICHMELLO 39¢ POT DE 12

ALKA SELTZER — EMBALLAGE ALUMINIUM — POT DE 36 — $1.25

BROSSE À DENTS — POUR ENFANTS (LIFELINE 95¢) — 42¢

Caf'Crème Richmello

SPÉCIAL! 74¢

POUR LE THÉ OU LE CAFÉ! POT 11 OZ

COUCHES CURITY — POUR NOUVEAU-NÉS (POUR LE JOUR $2.53) — POT DE 30 — $1.85

LADY PATRICIA — FIXATIF À CHEVEUX - DOUX - RÉG. OU HERBAL — BTE 10 OZ — 99¢

SPÉCIAL! Olives farcies Manzanilla 88¢ POT 15 OZ LIQ.

CORONATION - NON PLACÉES

DÉODORANT MENNEN — BÂTON - RÉGULIER OU MOUSSE SAUVAGE — 2.5 OZ — $1.27

SHAMPOOING PROTEIN 21 — POUR CHEVEUX NORMAUX OU GRAS — BOUT. 7 OZ LIQ — 99¢

SPÉCIAL! Assiettes en carton 9" 47¢ POT DE 10

CHINET - POUR RÉCEPTIONS

LUNDI, 23 DEC.
9H.00 A.M. - 9H.00 P.M.
MARDI, 24 DEC.
9H.00 A.M. - 6H.00 P.M.
MERCREDI, 25 DEC.
FERMÉ

HEURES D'OUVERTURE

JEUDI, 26 DEC.
1H.00 P.M. A 9H.00 P.M.
VENDREDI, 27 DEC.
8H.30 A.M. A 9H.00 P.M.
SAMEDI, 28 DEC.
8H.30 A.M. A 5H.00 P.M.

BANANES MÛRES — IMPORTÉES - JAUNE DORÉ — 16¢ LB

POMMES DE TERRE — DU NOUVEAU-BRUNSWICK CANADA NO 1 — 49¢ SAC 10 LB

Oranges Sunkist de Californie

SUCRÉES - SANS PEPINS. GROSSEUR 88.

SPÉCIAL! 89¢ DOUZ.

CÉLERI PASCAL — DE CALIFORNIE. GROSSEUR 24. — 39¢ CH.

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture mardi, le 31 décembre 1974 au Dominion: 2, Place du Saguenay, Chicoutimi.

DOMINION STORES LIMITED

nous traite bien...

HOCKEY

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Hier
Dolbeau 3 Chicoutimi 7
Jonquière 4 Alma 12

Vendredi
Port-Alfred vs Jonquière
Alma vs Dolbeau

Dimanche
Port-Alfred vs Chicoutimi
Roberval vs Alma

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Jonquière	21	17	4	0	130	73	34
Chicoutimi	22	17	5	0	160	66	34
Alma	21	15	6	0	170	93	30
Dolbeau	19	6	13	0	71	127	12
Roberval	20	4	16	0	76	175	8
Port-Alfred	19	2	17	0	54	137	4

Parties en fin de semaines non-comprises.

		B	A	Pts
Marcoux, M.	Alma	33	24	57
Labelle, J.	Chic.	18	31	49
Tremblay, L.	Chic.	21	28	49
Maltais, D.	Alma	13	34	47
Dufresne, D.	Chic.	16	29	45
Villeneuve, D.	Chic.	23	20	43
Beauseigne, Y.	Rob.	25	11	36
Rosamilia, V.	Alma	15	21	36
Voyer, M.	Jonq.	24	12	36
Bouchard, D.	Chic.	8	27	35

Joutes de la fin de semaine non-comprises.

LIGUE JUVENILE

Hier
St-Jérôme 1 Port-Alfred 2
Alma vs Arvida (remise)

Vendredi
Kénogami vs Alma
Arvida vs Port-Alfred

Samedi
St-Jérôme vs Chicoutimi

Dimanche
St-Jérôme vs Arvida
Alma vs Kénogami
Chicoutimi vs Port-Alfred

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Alma	12	7	2	3	61	45	17
Chicoutimi	13	7	5	1	51	51	15
Port-Alfred	13	6	6	1	47	52	13
Kénogami	12	6	6	0	57	40	12
Arvida	7	4	3	0	33	31	8
St-Jérôme	9	0	8	1	26	56	1

LIGUE PEE-WEE

Hier
Chicoutimi 9 Roberval 0
Jonquière 6 Kénogami 0
Alma vs Arvida (remise)

Vendredi
Aucune joute

Samedi
Chicoutimi vs Alma
Jonquière vs Arvida
Kénogami vs Roberval

Dimanche
Arvida vs Chicoutimi
Roberval vs Jonquière
Alma vs Kénogami

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Chicoutimi	16	15	1	0	110	26	30
Jonquière	17	13	3	1	77	33	27
Alma	16	9	6	1	61	57	19
Arvida	13	4	9	0	34	40	8
Roberval	18	3	14	1	27	85	7
Kénogami	14	2	11	1	19	68	5

		B	A	Pts
Villeneuve, S.	Chic.	34	10	49
Larouche, D.	Chic.	9	21	40.5
Savard, M.	Chic.	18	20	38
Tremblay, M.	Alma	15	20	35
Morin, A.	Jonq.	13	14	34
Simard, P.	Alma	19	10	34

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Hier
Laval 4 Cornwall 2
Chicoutimi 1 Québec 2
Sherbrooke 7 Montréal 3
Hull 6 Trois-Rivières 6
Shawinigan 5 Sorel 5

Aujourd'hui
Chicoutimi vs Hull
Trois-Rivières vs Laval

Demain
Aucun match

Division Est

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Québec	33	17	13	2	136	125	36
Chicoutimi	34	16	16	2	154	192	34
T.-Rivières	32	13	14	5	128	127	31
Shawin.	32	8	20	4	130	181	20
Sorel	36	8	25	3	130	199	19

Division Ouest

Sherbrooke	30	23	5	2	197	102	48
Cornwall	34	17	9	9	148	120	42
Montréal	28	15	10	3	180	147	33
Hull	31	15	13	3	163	148	33
Laval	35	12	19	4	160	180	28

LES COMPTEURS

		B	A	Pts
Dupont, N.	Mont.	42	25	67
Bossy, M.	Laval	35	29	64
Veyseys, S.	Sher.	26	37	63
Montgomery, J.	Hull	17	46	63
Lecours, D.	Chic.	29	31	60
D'Amico, M.	Chic.	23	36	59
Trottier, J.	Laval	20	39	59
Phaneuf, J.L.	Mont.	18	38	57
Giroux, P.Y.	Hull	29	27	56

LIGUE NATIONALE

Samedi
Montréal 2 Los Angeles 2
Toronto 8 Boston 4
Philadelphie 2 Détroit 2
Chicago 3 Islanders 3
Minnesota 8 Pittsburgh 7
Kansas City 4 St-Louis 6

Hier
Atlanta 4 Rangers 3
Pittsburgh 1 Philadelphie 3
Buffalo 4 Washington 0
Détroit 4 Boston 5
Islanders 5 Kansas City 2
Toronto 0 Chicago 3
Vancouver 6 Californie 4

Aujourd'hui
Aucun match

Division Norris

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Montréal	36	18	6	12	150	105	48
Los Ang.	33	17	4	12	102	62	46
Pittsburgh	33	11	16	6	130	128	28
Détroit	31	9	18	4	92	128	22
Washington	35	3	28	4	78	186	10

Division Adams

Phila.	33	22	6	5	127	69	49
Atlanta	35	15	15	5	99	104	35
Islanders	34	13	12	9	113	98	35
Rangers	32	13	11	8	125	109	34

Division Patrick

Buffalo	34	23	6	5	157	106	51
Boston	34	20	8	6	166	105	46
Toronto	32	10	16	6	109	127	26
Californie	35	7	22	6	90	150	20

Division Smythe

Vancouver	35	21	9	5	132	101	47
St-Louis	33	14	14	5	117	120	33
Chicago	31	14	13	4	112	88	32
Minnesota	33	11	18	4	93	137	26
K. City	33	5	24	4	81	150	14

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Esposito, Bos	34	35	69
Orr, Bos	23	43	66
Perreault, Buf	21	30	51
Lafleur, Mtl	22	26	48
Clarke, Pha	10	38	48
Dionne, Det	17	29	46
Robert, Buf	22	23	45
Martin, Buf	21	23	44
Mahovlich, Mtl	14	30	44
Unger, SL	19	22	41
Bucyk, Bos	15	26	41

ASSOCIATION MONDIALE

Samedi
Houston 5 Nouvelle Ang. 3
Edmonton 3 Chicago 0
San Diego Vancouver

Hier
Québec 2 Michigan 3
Nouv.-Angl. 1 Indianapolis 2
San Diego 3 Edmonton 6
Chicago 2 Toronto 5
Houston 3 Cleveland 0
Phoenix 4 Winnipeg 2

Aujourd'hui
Cleveland vs Toronto

Division Canadienne

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Toronto	32	19	12	1	145	118	39
Québec	31	18	13	0	129	110	36
Edmonton	25	16	9	0	99	79	32
Winnipeg	29	15	13	1	116	89	31
Vancouver	29	14	14	1	88	94	29

Division Est

N.-Angl.	31	19	11	1	116	100	39
Cleveland	26	11	14	1	73	83	23
Chicago	29	11	18	0	95	113	22
Indiana	33	6	27	0	71	148	12

Division Ouest

Houston	33	22	11	0	147	95	44
Phoenix	29	15	12	2	105	99	32
San Diego	30	15	14	1	102	108	31
Minnesota	28	13	15	0	116	111	26
Michigan	32	10	20	2	82	137	22

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Hull, W	30	23	53
Bernier, Qué	25	26	51
Lund, Hou	19	30	49
Lacroix, SD	16	29	45
Dillon, Tor.	15	28	43
Nilsson, W	11	31	42
Walton, Minn	21	19	40
Hughes, Hou	25	14	39
Hinse, Hou	14	24	38
Simpson, Tor	25	12	37
G. Howe, Hou	16	21	37

Red Kelly se réjouit de compter sur un alignement plus complet

Les Maple Leafs de Toronto ont célébré samedi le retour dans leur alignement des défenseurs Borje Salming et Rod Seiling et du joueur de centre Darryl Sittler en battant les Bruins de Boston 8 à 4.

Le Suédois Inge Hammarstrom, des Leafs, a enfilé trois buts et s'est fait complice d'un quatrième. Salming a réussi un filet et Sittler deux. Du côté des Bruins, Phil Esposito s'est signalé avec trois buts.

L'instructeur Red Kelly, se disait fort heureux de pouvoir enfin retrouver devant lui un banc adéquatement remplie tandis que Hammarstrom affirmait que c'est précisément en réchauffant le banc qu'il avait beaucoup appris.

Les matches qui opposaient samedi les Black Hawks de Chicago aux Islanders de New York, les Flyers de Philadelphie aux Red Wings de Detroit, et les Canadiens de Montréal aux Kings de los Angeles se sont respectivement soldés par des verdicts nuls de 3-3, 2-2 et 2-2. Dans les autres rencontres, les North Stars du Minnesota ont surclassé les Penguins de Pittsburgh 7-6 et les Blues de St-Louis ont eu raison des Scouts de Kansas City 6-4.

C'est à un but de Earl Anderson, à mi-chemin en troisième période, que les Wings doivent leur dernier point au classement. Danny Grant a marqué le premier but des Wings tandis que Terry Crisp et Dave Shultz ont fait scintiller la lumière rouge pour Philadelphie.

Guy Lapointe et Doug Risebrough ont réussi au dernier tiers les deux filets du Tricolore. Butch Goring avait procuré les devants aux Kings, en période médiane, et Bob Berry avait porté quelques minutes plus tard cette avance à deux buts.

Chuck Lefley, Ken Richardson et Garry Unger ont enfilé chacun un but, au troisième engagement, pour St-Louis. Les autres compteurs des Blues ont touché la cible pour les Islanders. Dick Redmond a marqué le premier but des Hawks.

A Bloomington, la recrue Blake Dunlop, des North Stars, a profité d'un avantage numérique pour compter, à deux minutes de la fin du match, le but décisif.

Le défenseur Barry Bibbs s'est illustré pour Minnesota avec un but et quatre mentions d'assistance.

Jim Hunter... il attend la meilleure offre

(Téléphoto PC)

Hunter veut s'assurer une heureuse retraite

AHOSKIE, (UPI) — La chasse se continue de plus belle entre les six équipes qui ont déjà eu des discussions avec le fameux lanceur Jim "Catfish" Hunter, vainqueur du trophée Cy Young, qui vient de remporter la plus brillante victoire de sa carrière, soit celle d'avoir été déclaré agent libre et d'avoir été libéré du contrat qui le liait aux Athlétiques d'Oakland.

Agé de 28 ans, Hunter possède l'éclatante fiche de 108 gains au cours des cinq dernières saisons. Il est prêt à écouter les offres qui lui sont offertes par quiconque est intéressé à ses services mais il tient à préciser que ses demandes atteindront l'ampleur des sept chiffres, c'est-à-dire, le million et plus, incluant les boni et les exemptions d'impôt. "Je suis même consentant à retourner avec Oakland et leur propriétaire Chs. O. Finley, dit-il, si l'offre est la meilleure. Tout ce qui m'intéresse c'est d'assurer une retraite sécuritaire à toute ma famille ainsi qu'à moi-même".

Hunter est un athlète qui possède des principes religieux solidement établis, qui ne fume ni ne boit aucune sorte de boisson. Ce qu'il préfère le plus, c'est d'être avec sa famille. Sa femme et ses enfants l'accompagnent au camp d'entraînement du printemps et il est rarement séparé de sa famille.

Son chargé d'affaires, J. Carlton Cherry, déclare que deux équipes, soit Détroit et Baltimore, ont abandonné tout espoir de réussir à faire signer un contrat au dispendieux lanceur qui n'est pas intéressé de signer pour un an seulement. Hunter veut s'assurer de pouvoir terminer sa carrière en toute quiétude et le meilleur moyen d'affermir sa situation est d'obtenir un contrat à long terme.

Les Dodgers de Los Angeles, les Yankees de New York, les Red Sox de Boston, les Padres de San Diego, les Royals de Kansas City et les Rangers du Texas reprendront les négociations aujourd'hui avec l'as lanceur.

Après un bref arrêt à l'occasion de la fête de Noël, on se remettra à l'oeuvre afin de pouvoir bâcler une entente le plus rapidement possible.

Ligue de hockey pee-wee

Chicoutimi consolide son emprise en tête

ROBERVAL — Dirigés à l'attaque par Steve Villeneuve, qui a réussi quatre buts, les optimistes de Chicoutimi ont blanchi les Ouananiches de Roberval 9 à 0, hier, dans la Ligue régionale pee wee.

Ainsi, les Optimistes ont concrétisé leur avance au classement de la ligue, devancant les Marquis de Jonquière par trois points. Marc Dufour, Eric Gagnon, Marc Tremblay, Michel Savard et Steve Gagnon ont fourni les autres buts des Optimistes.

Dans une autre rencontre, les Marquis ont eux aussi blanchi leurs adversaires, les Royaux de Kénogami, au pointage de 6 à 0. André Morin a brillé à l'attaque avec un truc du chapeau. Richard Verrault, avec une paire de buts et Marc Deroy ont compté les autres.

La joute qui devait opposer Alma à Arvida a été remise une fois de plus, en raison de la grève des employés municipaux.

Dans la ligue juvénile régionale, le National de Port-Alfred a vaincu difficilement le SS de St-Jérôme 2 à 1. Gérald Gobeil et Paul McLean ont sauvé le National avec un but chacun. Nelson a évité le blanchissage au siens.

HOROSCOPE

Par LISE PIERS
ASSISTANTE DU PROFESSEUR GAZON

BELIER

Affaires
Votre milieu professionnel a besoin d'une mise au point en prévision des changements futurs au travail. Ne négligez rien de ce côté. Les parents devront s'intéresser davantage aux études de leurs enfants, car ces derniers ont besoin d'encouragement.

Amour
Votre secteur sentimental peut éprouver une déception soudaine dans la soirée, des amis peuvent en être la cause. Tout de même, vous ne vous laisserez pas abattre pour si peu. En bon Bélier, vous remettrez vos projets à plus tard...

TAUREAU

Affaires
Pour certains étudiants, les résultats de leurs études seront quelque peu éméchés en ce début de semaine. Des retards seront à prévoir. Pour les travailleurs en général, la semaine démarrera lentement et tous agiront avec une certaine prudence en ce qui concerne les contacts avec les étrangers.

Amour
Un des conjoints aura des problèmes, ce qui aura pour effet de vous rendre un peu tendus, mais en faisant attention à vos paroles, la soirée se passera assez bien et finira par une entente sentimentale.

GEMEAU

Affaires
Des litiges avec la loi peuvent survenir en ce lundi. Nous vous conseillons de ne pas faire le fanfaron car cela pourrait vous mener devant les tribunaux. Les travailleurs devront faire un effort pour donner un maximum de rendement au travail.

Amour
Le petit voyage ou la petite sortie prévue, sera contremandé soudainement pour cause de maladie, mais ce contretemps n'est que temporaire, tout rentrera dans l'ordre d'ici peu. Ceux qui ne seront pas affectés par cette contrariété auront du "pep" à revendre.

CANCER

Affaires
Votre conjoint en association avec vous, vous demandera des comptes à date; c'est à vous de les fournir, il en a le droit. D'autre part les travailleurs feront bien de revoir leurs contrats afin de bien les respecter, s'ils veulent être bien vus par leurs employeurs...

Amour
Les parents devraient avertir leurs enfants qu'une mauvaise surprise pourrait bien arriver s'ils vont à l'encontre de la bonne voie, surtout du côté sexuel. Par contre, les gens sérieux n'auront pas de soucis du côté sentimental.

LION

Affaires
Les travailleurs subalternes seront à l'ouvrage de façon un peu trop désintéressée en ce début de la semaine. Efforcez-vous donc de donner le meilleur de vous-mêmes, en bon Lion que vous êtes!

Amour
Votre conjoint peut recevoir une nouvelle assez surprenante et pas trop bonne en ce qui concerne un membre de la famille. L'amour sera donc reporté à plus tard. Par contre, les jeunes auront une énergie débordante et voudront échapper à la surveillance de leurs parents.

VIERGE

Affaires
Les investissements que vous ferez aujourd'hui seront presque inévitables, que ce soit du côté travail ou dépenses à la maison. N'exagérez dans rien de tout cela et la journée sera quand même assez calme.

Amour
Un malaise soudain viendra contrecarrer votre soirée et naturellement, celle-ci sera plutôt contrariante. Ceux qui ne seront pas affectés par ces malaises auront une vitalité du tonnerre mais devront cependant penser à l'être aimé et attendre que ce dernier soit plus en forme.

BALANCE

Affaires
Vous aurez un début de semaine qui démarrera assez lentement. Certains feront des achats, d'autres des ventes ayant trait aux meubles ou immeubles. De toute façon, il vous faudra partir sur le bon pied!

Amour
Une perte d'argent concernant un de vos enfants, peut vous peiner au début de la soirée. Avertissez ces derniers d'être très prudents en ce qui concerne leur portemonnaie, ils risquent de le perdre ou de le faire voler au cours d'une sortie de plaisir.

SCORPION

Affaires
Il y aura beaucoup de déplacements et de va-et-vient durant cette journée de travail pour vous. Vous aurez sûrement du mal à concentrer vos idées sur ce que vous ferez. Efforcez-vous de donner un meilleur rendement en votre secteur professionnel.

Amour
Une personne de votre famille aura à déplorer un échec imprévu en regard avec une nouvelle rencontre. Dites-lui de ne pas s'en faire et il retrouvera bien vite son énergie et l'harmonie régnera dans vos deux coeurs.

SAGITTAIRE

Affaires
Vous aurez un rentrée d'argent aujourd'hui, votre secteur financier en sera ravi car ceci comblera le vide occasionné par les dépenses des Fêtes. Votre travail subit présentement des retards, remettez-vous donc à l'ouvrage et vite!!!

Amour
Sachez détecter les ennemis cachés. Regardez autour de vous, dans votre entourage immédiat. D'autre part, soyez très prudents sur les routes, car votre automobile peut être la causse d'ennuis. De plus, vous pouvez faire la rencontre d'une personne très intéressante ce soir...

CAPRICORNE

Affaires
Des changements à votre travail s'imposeront. Vous serez appelés à faire des heures supplémentaires. De plus, quelques-uns d'entre vous auront à faire un recyclage pour se mettre au niveau des exigences concernant leur travail.

Amour
Des prétendus amis viendront briser l'harmonie de votre soirée ou encore, des nouvelles plutôt mauvaises, venant d'amis vous parviendront au début de la soirée. Certains Capricornes auront tout de même assez d'énergie pour remédier à ces mauvaises nouvelles et prendront la chose de manière plus ordinaire.

VERSEAU

Affaires
C'est un lundi assez pénible pour se remettre au travail pour la majorité des Verseaux. Ne vous découragez pas, allez-y doucement s'il le faut, mais sûrement vos supérieurs n'apprécieraient guère votre absence.

Amour
Les parents d'adolescents feraient bien de prévenir leur progéniture qu'une idylle pourrait bien leur apporter des déboires et des peines. D'autres, plus sérieux sauront bien s'amuser avec leurs amis.

POISSON

Affaires
Votre patron se fie sur vous pour mener à bien cette journée de travail, il n'en tient qu'à vous de faire preuve de vos talents de bon travailleur afin de garder vos bonnes relations amicales avec vos supérieurs.

Amour
Méfiez-vous d'une personne étrangère vous proposant un déplacement. Ne prenez pas le temps d'analyser telle ou telle chose, refusez tout de suite et catégoriquement, car cette personne n'est pas sincère du tout dans sa propostion.

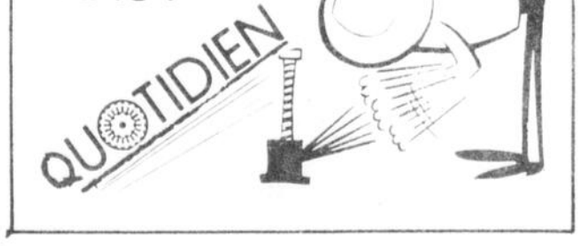

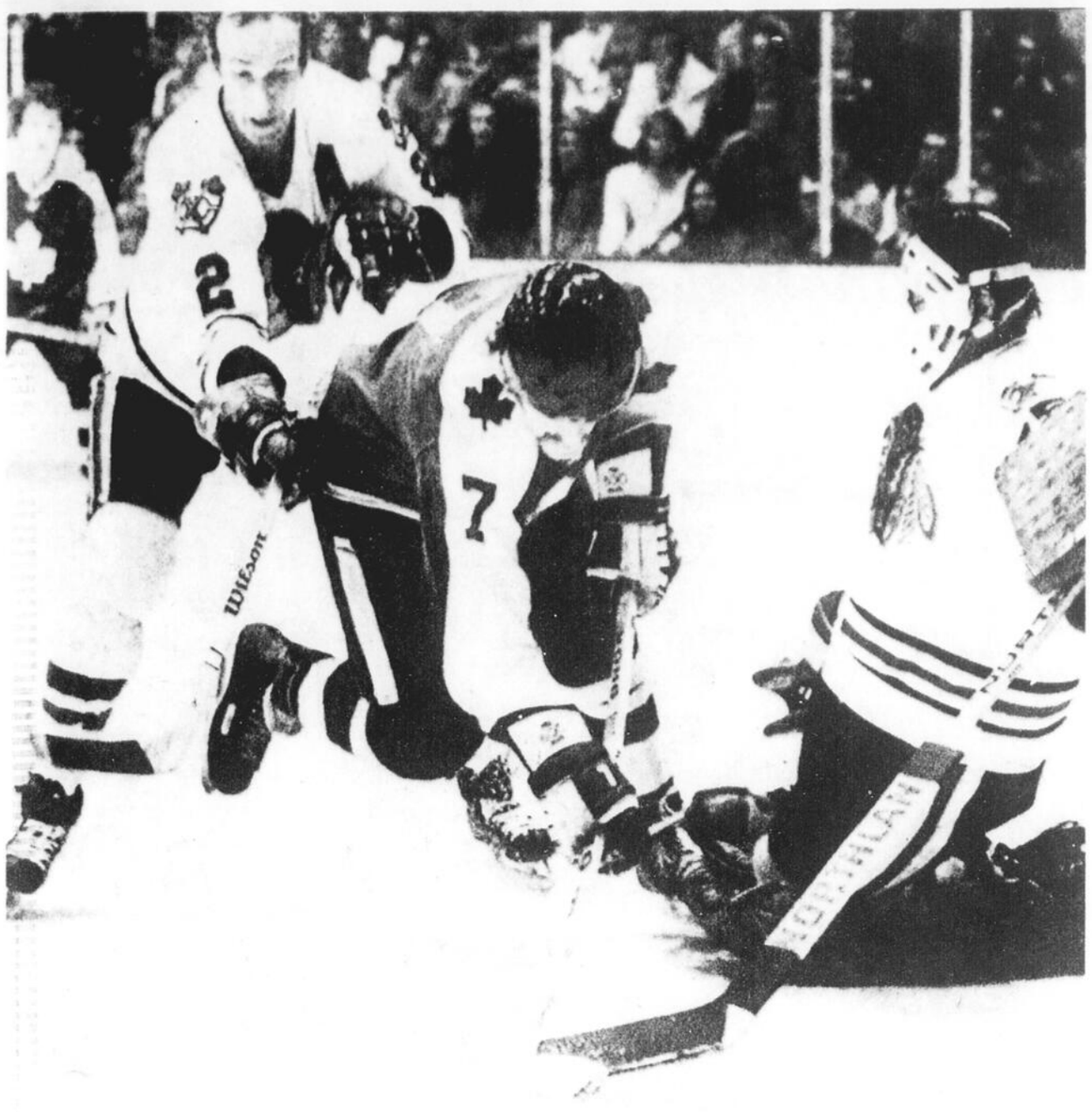

SUR UNE JAMBE — Le joueur d'attaque Lanny McDonald, des Maple Leafs de Toronto, se voit frustré par le gardien Tony Esposito, des Black Hawks de Chicago, appuyé par son défenseur Bill White.

(Téléphoto PC)

LES BANDES ILLUSTREES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE

SOURIS MIQUETTE

LA FAMILLE FLOP

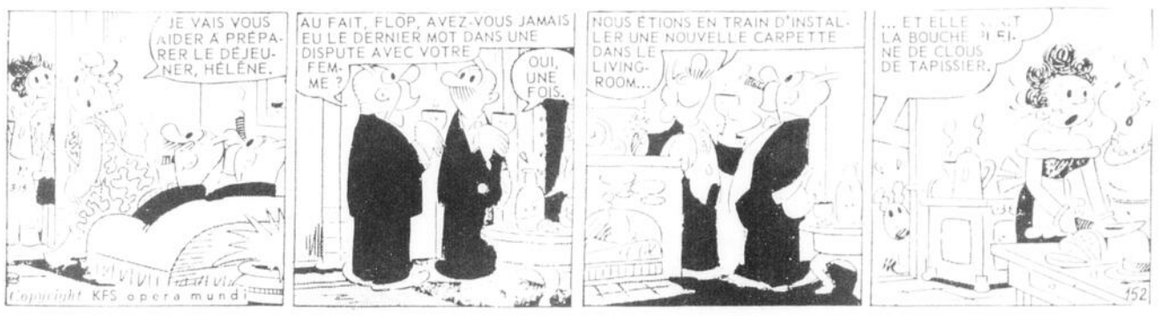

AGENT SECRET

JULIETTE

BLONDINETTE

LUC BRADEFER

SCAMP

SOMMAIRES

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Chicoutimi 1
Québec 2

Première période

1. Chic., Jean-Paul Leblanc (Dubois, Lecours) 7.20.
2. Qué., Daniel Desjardins (Hayworth, Fortier) 16.59.
Pén.: Laperrière Q, 4.36; Doherty Q, 5.20; Côté C, 9.34; Leduc, 12.48.

Deuxième période

Aucun but.
Aucune punition.

Troisième période

3. Qué., Daniel Desjardins (seul) 18.42.
Pén.: Aucune.
Lancers:

Chicoutimi	12	5	9-26
Québec	9	10	11-30

A.: 3,346.

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Dolbeau 3
Chicoutimi 7

Première période

1. Chic., Pierre Girard jr (Villeneuve) 6.05.
2. Dol., Richard Moisan (Gauthier, Laprise) 8.55.
3. Chic., Gérald Savard (Dufour) 9.27.
4. Chic., Régis Painchaud (Labelle) 15.54.
5. Chic., Lambert Tremblay (Villeneuve, Girard sr) 16.16.
Pén.: Labelle C, 4.51; Moisan D, Girard sr C, min. d., 18.43.

Deuxième période

6. Dol., Yaland Gauthier (Fortin) 9.55.
7. Dol., Mario Laprise (Gauthier, Moisant) 17.09.
Pén.: Duchesne C, 3.21.

Troisième période

8. Chic., Jean Labelle (Painchaud, Dufresne) 3.40.
9. Chic., Daniel Dufresne (Girard jr, Labelle) 3.52. 10. Chic., Pierre Girard jr (Villeneuve, Painchaud) 12.15.Pén.: Simard D, 4.21; Girard sr C, 6.29; Labelle C, 13.49.
Lancers:

Dolbeau	8	7	6-21
Chicoutimi	15	20	20-55

A.: 334.

LIGUE NATIONALE

Atlanta 4
Rangers 3

Première période

1. Atl., Hextall 8 (Price, Bennett) 1.27.
Pén.: Hextall A, 5.18; Park R, 7.31; Stemkowski R, 8.36; Kea A, 12.31; Price A, 13.40; Quinn A, 15.10; Middleton R, 15.10.

Deuxième période

2. Atl., Ecclestone 4, 1.33.
3. Ran., Stemkowski 9 (Irvine, Fairbairn) 12.21.
Pén.: Murray A, 6.45; Park R, 7.34; Kea A, 10.16; Lemieux A, 13.13; Ratelle R, 13.19.

Troisième période

4. Ran., Irvine 6 (Middleton, Greshner) 1.33.
5. Atl., Romanchych 3 (Comeau, Leiter) 6.18.
6. Ran., Sanderson 13 (Fairbairn, Polis) 7.49.
7. Atl., Bennett 16 (Lysiak, Lemieux) 11.11.
Pén.: Quinn A, 2.16; Park R, 10.17.
Lancers:

Atlanta	4	7	10-21
Rangers	15	17	15-47

Gardiens—Myre, Atlanta; Villemure, Rangers.
A.: 17,500.

Pittsburgh 1
Philadelphie 3

Première période

Aucun but.
Pén.: Saleski Phi., 3.08; Stackhouse Pit., 4.22.

Deuxième période

1. Phi., MacLeish 13 (Van Impe) 9.37.
2. Phi., Leach 17 (Clarke, Schultz) 17.08.
3. Phi., Lonsberry 9 (Van Impe, Clarke) 19.13.
Pén.: Schultz Phi., 3.17; Burrows Pit., 7.33; Dupont Phi., 9.04.

Troisième période

4. Pit., Kallay 8 (Crisp 14.49.
Pén.: Stackhouse Pit., 0.53, 5.30; Harris Phi., 9.14; VanImpePhi., 10.01; macLeish Phi., 16.51.
Lancers:

Pittsburgh	7	9	8-24
Philadelphie	11	13	8-32

Gardiens—Innes, Pittsburgh; Parent, Philadelphie.
A.: 17,007.

Buffalo 4
Washington 0

Première période

1. Buf., Ramsay 16 (Luce) 19.53.
Pén.: Kozak W, 5.17; Perreault B, 18.30.

Deuxième période

2. Buf., Luce 17, 9.59.
3. Buf., Luce 18 (Ramsay) 13.29.
4. Buf., Luce 19 (1348.
Pén.: Smith W, 5.19; Lorentz B, 6.16; Perreault B, 12.47; Labre W, 16.53; Spencer B, 16.52.

Troisième période

Aucun but.
Pén.: Carrière B, 3.13; Marson W, 4.52; Ramsay B, 4.52; Dudley B, 9.56; Marson W, Gare B, majeures, 16.25.
Lancers:

Buffalo	13	18	10-41
Washington	5	8	13-26

Gardiens—Bromley, Buffalo; Low, Washington.

Islanders 5
Kansas City 2

Première période

1. K. Ci., Dubé 3 (Charron, McElmury) 17.10.
2. K. Ci., Hughes 1 (Rota, Lemieux) 17.57.
Pén.: Hart I, 5.51; Rota KC, 5.51; Lewis I, 5.54; D. Potvin I, 10.37; Rota KC, 13.01; Gilles I, 13.01; D. Potvinml, mineure double, Hughes KC, 13.46; Patterson KC, 19.22.

Deuxième période

3. N.Is., McMillan 8 (Bourne, D. Potvin) 0.34.
4. N. Is., Nystrom 12 (Howatt, Hart) 13.02.
Pén.: Nystrom I, 10.12; Bourne I, 16.54; Lemieux KC, Howatt I, majeures, 19.41.

Troisième période

5. N. Is., Harris 15 (Bourne) 0.29.
6. N. Is., St-Laurent 4 (D. Potvin, Fortier) 6.40.
7. N. Is., Howatt 9 (Nystrom, Hart) 17.40.
Pén.: Henning I, 2.45; Kansas City (banc) 4.32.
Lancers:

NY Islanders	7	13	14-34
Kansas City	14	11	5-30

Gardiens—Smith, NY Islanders; Plasse, Kansas City.
A.: 7,726.

Vancouver 6
Californie 4

Première période

1. Van., Lalonde 10, 9.26.
Pén.: Grisdale V, 13.45; Hampton C, 13.45.

Deuxième période

2. Cal., J. Stewart 9(Patey, B. Stewart) 0.09.
3. Cal., Gardner 4 (Weir, Mott) 8.37.
4. Van., Gould 16 (Boudrias) 13.09.
5. Van., Lever 14 (Lalonde, Boddy) 13.23.
Pén.: Lavender C, 1.29; Boddy V, 5.44; Boddy V, 8.13.

Troisième période

6. Cal., Patey 8 (Lavender) 0.46.
9. Cal., Hampton 4 (J. Stewart) 4.11.
10. Van., O'Flaherty 11 (Monahan, Meehan) 10.44.
Pén.: Patey C, Lever V, majeures, 4.28; Meehan, V, 14.53.
Lancers:

Vancouver	8	15	9-32
Californie	7	15	7-29

Gardiens—Vancouver, Smith; Californie, Meloche.
A.: 3,567.

Détroit 4
Boston 5

Première période

1. Bos., Orr 23 (Esposito, Bucyk) 0.50.
2. Dét., Grant 18 (Crashley) 4.01.
3. Bos., Bucyk 15 (Sheppard, Schmautz) 11.59.
4. Dét., Dionne 17 (Crashley, Nowak) 15.46.
Pén.: Crashley D, 0.39; Bergman D, 7.40; Esposito B, 14.16; Salovaara D, 14.16; Marcotte B, Watson D, 19.31.

Deuxième période

6. Bos., Esposito 33 (Vadnais) 4.46.
6. Bos., Esposito 34 (Vadnais) 6.49.
Pén.: Sims B, 4.16; Nowak D, 6.46; Bergman D, 11.31; Grant D, 14.42; Sims B, mineure double, Stewart D, 18.45.

Troisième période

7. Det., Grant 19 (Dionne, Lynch) 2.33.
8. Det., Lochead 12 (Berenson) 16.58.
9. Bos., Marcotte 16 (Orr, Hodge) 19.10.
Pén.: Hamel D, 7.20.
Lancers:

Détroit	10	10	14-34
Boston	16	16	12-44

Gardiens— Rutherford, Détroit; Brooks, Boston.
A—15,003.

Toronto 0
Chicago 3

Première période

1. Chi., Mikita 13 (Koroll, Redmond) 18.11.
Pén.: Koroll C, 14.54; Sittler T, 16.41.

Deuxième période

2. Chi., Koroll 13 (Mikita, White) 4.40.
Pén.: Ferguson T, 4.09; Jarrett C, 10.51; Pappin C, 12.00; Dunn T, 16.59.

Troisième période

3. Chi., Boldirev 12, 19.38.
Pén.: McKenny T, 4.41; Pappin C, 6.24.
Lancers:

Totonto	9	7	18-34
Chicago	12	9	8-29

Gardiens— Wilson, Toronto; E. Esposito, Chicago.
A.: 15,500.

ASSOCIATION MONDIALE

Québec 2
Michigan 3

Première période

1. Mic., Veneruzzo 14 (Guité, Gruen) 10.15.
2. Mic., Leblanc 3 (Veneruzzo, Andraschik) 14.19.
Pén.: Lacombe Q, 9.46; Gruen M, 10.22.

Deuxième période

Aucun but.
Pén.: Roy Q, 0.53; Hoganson Q, Andraschik M, 4.40; Johnstone M, 16.01.

Troisième période

3. Qué., Bernier 24 (Roy, Cloutier) 2.02.
4. Qué., Bernier 25 (Roy) 8.09.
Aucune pénalité.

Prolongation

5. Mic., Andraschik 4, (Leblanc, Veneruzzo) 2.57.
Aucune pénalité.
Lancers:

Québec	9	10	18	2-39
Michigan	12	7	5	2-26

Gardiens— Aubry, Québec; Hoganson, Michigan.
A.: 2,875.

Phoenix 4
Winnipeg 2

Première période

1. Win., Nilsson 11 (Hedberg, Ford) 1.44.
2. Pho., Cormier 16 (Odrowski, Hughes) 12.33.
3. Pho., Cormier 17 (Odrowski, Boyd) 16.30.
Pén.: Gray P, 6.06; Snell W, 19.14; Odrowski P, 19.47.

Deuxième période

4. Win., Hull 30 (Beaudin, Rithranta) 2.14.
5. Pho., Bennett 2 (Barlow, Sobchuk) 17.20.
Pén.: Migneault P, 5.17; Bennett P, 15.05.

Troisième période

6. Pho., Barlow 6 (Stevens, Sobchuk) 6.15.
Pén.: McLeod P, 7.18; McNamee P, 11.11; Keogan P, 14.36.
Lancers:

Phoenix	11	7	6-24
Winnipeg	10	13	20-43

Gardiens—Kurt, Phoenix; Daley, Winnipeg.
A.: 9,298.

Houston 3
Cleveland 0

Première période

Aucun but.
Pén.: Cheevers C, 10.39; Leduc C, majeures, Ruskowski H, majeure, mineure, 10.39; G. Howe H, 19.50.

Deuxième période

1. Hou., Taylor 6 (Labossière) 7.51.
2. Hou., Labossière 9 (Lund, Hinse) 10.56.
Pén.: Clearwater C, 10.10, Irwin H, majeure double, mauvaise conduite, Walker C, majeure, mineure, 13.19.

Troisième période

3. Hou., Taylor 7 (Labossière, Hall) 10.13.
Pén.: Labossière H, 7.19; Marty Howe H, 15.16.

Lancers:

Houston	18	11	8-37
Cleveland	9	13	11-33

Gardiens— Grahame, Houston; Cheevers, Cleveland.
A: 8,632.

Chicago 2
Toronto 5

Première période

1. Chi., Liddington 13 (Backstrom, Paiement) 12.57.
Pén.: Popiel C, 14.43.

Deuxième période

2. Tor., Nedomansky 19, 10.30.
3. Tor., Dillon 15, (Amedeo, Turkiewicz) 17.09.
Pén.: Gibbons T, 3.39; Mavety C, 8.57; Maggs C, 10.11; Gordon C, Gibbons T, 11.19; Maverty C, Nedomansky T, 12.29.

Troisième période.

4. Chi., Popiel 8 (Mara, Harris) 6.25.
5. Tor., Cunningham 3 (Nedomansky) 6.35.
6. Cunningham 4 (Simpson, Dillon) 9.38.
7. Tor., Henderson 18 (Dillon) 18.43.
Pén.: Popiel C, mineure, mauvaise conduite, Dillon T, 9.43; Kirk T, 19.44.
Lancers:

Chicago	6	6	11-23
Toronto	15	10	16-41

Gardiens— Newton, Chicago; Gratton, Toronto.
A.: 19,317.

San Doego 3
Edmonton 6

Première période

1. Edm., MacGregor 6 (Long, Hamilton) 1.15.
2. Edm., Baird 16 (Hamilton) 14.52.
Pén.: Morenz SD, 13.35.

Deuxième période

3. S. Di., Fergus 14 (Morrison) 0.33.
4. S. Di., Devine 1 (Lacroix) 13.09.
Pén.: Reichmuth SD, Patenaude E, 3.20; Sheehan E, 11.48; Laughton SD, 15.42.

Troisième période

5. Edm., Barrie 7 (Rogers) 6.37.
6. S. Di., Lacroix 16 (Rivers, Morrison) 11.19.
7. Edm., Buchanan 8 (Barrie, Gilmore) 13.02.
8. Edm., Long 4, 18.24.
9. Edm., Barrie 8 (Long) 19.28.
Pén.: Patenaude E, Plumb SD, 5.27, Howell SD, 6.03, Carlyle E, 17.16; Perkins E, Lacroix SD, 17.36; Peacosh SD, 19.38.
Lancers:

San Diego	5	12	12-29
Edmonton	14	9	10-33

Gardiens— Blanchet, San Diego; Plante, Brown, Edmonton.
A— 9,856.

N.-Angleterre 1
Indianapolis 2

Première période

1. Indi., Hanmer 1 (Sincinski, Harbaruk) 5.18.
2. Indi., Whitlock 15 (McDonald, Johnson) 10.58.
Pén.: Desjardins I, 0.19; Abramhamsson NA, 2.48.

Deuxième période

Aucun but.
Pén.: Ley NA, 7.53; Whitlock I, 17.41.

Troisième période

3. N.-An., Carlton 12, 3.21.
Pén.: Carleton NA, Mineure, inconduite, match 14.03; Sheridan I, 15.02.
Lancers:

N.-Angl.	8	3	6-17
Indianapolis	8	8	7-23

Gardiens— Smith, N.-Angl.; Brown, Indianapolis.
A.: 7,114.

PORTEFEUILLES QUOTIDIEN

Semaine boursière couci-couça

Plusieurs indices des principales bourses ont terminé à la hausse, cette semaine, malgré les tendances confuses créées par des influences techniques.

Les prix ont été directement affectés par les ventes d'investisseurs soucieux d'établir des pertes avant la fin de l'année fiscale.

A Toronto, le nombre des pertes était supérieur à celui des gains chaque jour de cette semaine, malgré le fait que l'indice industriel, qui indique souvent la tendance du marché, a monté au cours de trois de ces journées.

"Il y a eu un nombre extraordinaire de ventes à perte à cause des taxes cette année", a déclaré M. Robert Walkden, président de la Canadian Business Service, une firme de conseillers en investissement de Toronto. "C'est la seule façon d'expliquer la chute de certaines actions durant les dernières séances."

"Mardi prochain devrait être la dernière journée pour ce genre de vente pour l'année 1974. La tendance habituelle des investisseurs de remettre à la dernière minute ces ventes est devenu apparent."

L'indice industriel de Toronto a clôturé cette semaine à 154.23, en hausse de .52. La semaine dernière, l'indice a atteint son point le plus bas depuis quatre ans avant de se relever et clôturer avec son premier gain en six semaines.

A Montréal, l'indice industriel a baissé de .45, à 155.17, alors que l'indice composé a gagné .29, à 153.85.

DOW JONES MONTE

A New York, l'indice Dow Jones a gagné 5.71, à 598.48, après un gain de plus de 15 points la semaine antérieure.

Les aurifères ont pris nettement de l'avance à Toronto, cette semaine, due à la forte demande du métal précieux dans les marchés. Les prix ont tout de même baissé légèrement, mais l'indice de l'or a terminé la semaine avec un gain de 34.18 points, à 400.22.

Les pétroles de l'Ouest, qui étaient en tête la semaine dernière, ont perdu du terrain cette semaine. Les actions dans ce secteur avaient été poussées, après avoir traîné durant huit ans, par l'annonce faite par le gouvernement de l'Alberta, à savoir qu'il réduirait les royautés sur le pétrole et le gas et qu'il augmenterait les prix à la production.

Malgré le bon accueil réservé à ces nouvelles, les analystes président une forte reprise dans ce secteur quand les gouvernements fédéral et provinciaux en viendront à un accord au sujet de la taxation dans ce domaine seulement.

Durant la semaine, l'indice des pétroles de l'Ouest à Toronto a perdu 8.29 à 110.72.

L'indice des métaux de base était à la baisse aussi, de .64, à 55.58, le sixième déclin semainier de suite.

Le marché était modérément animé à Toronto, cette semaine, avec 11.66 millions d'actions changeant de mains pour une valeur de $67.08 millions, comparé à 11.16 millions d'actions et $67.87 millions la semaine dernière.

A Montréal, le virement était de 3.77 millions d'une valeur de $20.45 millions, comparé à 3.35 millions d'actions et $22.56 millions, la semaine dernière.

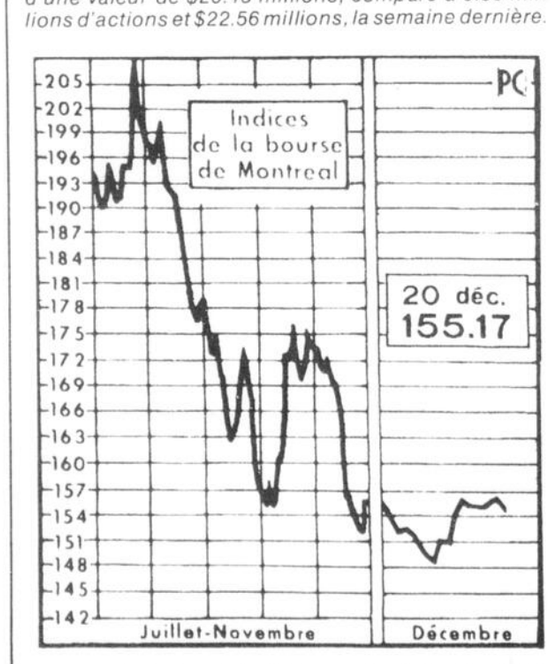

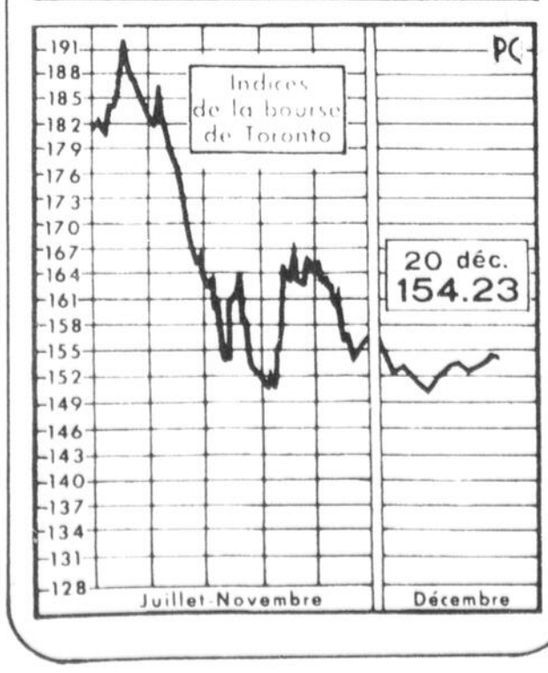

La Compagnie Internationale de Papier

Une belle Américaine qui sait exploiter le Québec à son profit

NDLR: Chaque Lundi, Le Quotidien présente un reportage sur l'entreprise. Le but est de décrire la situation dans les industries de fabrication de la région et de dévoiler les ramifications des compagnies multinationales.

par Gabriel Berberi

CHICOUTIMI — La Compagnie Internationale de Papier (CIP), ou International Paper Company, de New York, constitue un autre exemple typique de l'entreprise américaine qui exploite à son profit, les richesses du Québec et des autres régions canadiennes.

Aux Etats-Unis, la CIP est actuellement propriétaire de quelque 8,100,000 acres de territoires boisés. Et au Canada, le royaume de cette compagnie de pâtes et papiers, la plus grande au monde, s'étend sur une superficie de 15,600,000 acres, concessions gigantesques surtout concentrées au Québec et au Nouveau-Brunswick.

En 1974 uniquement, la Compagnie Internationale de Papier a ajouté 179,764 acres de forêt à son vaste domaine, en faisant l'acquisition, entre autres, de 115,000 acres de boisé dans l'Etat du Maine. A noter que les entreprises privées, comme CIP, ont cette prérogative, aux Etats-Unis, d'acheter des forêts entières.

Ici, les districts forestiers exploités par les compagnies demeurent la propriété de l'Etat, lequel prélève des taxes de l'utilisateur.

En juin dernier, la puissante CIP avait son propre réseau de pépinières couvrant une superficie de quelque 1,400,000 acres! Il faut dire que les usines de cette compagnie ont un "appétit" vorace. En 1974, par exemple, les chantiers de la CIP, aux Etats-Unis uniquement, ont fourni environ 9,500,000 cordes de bois. Mais cette quantité de matière première est encore loin d'être suffisante pour "alimenter" toutes les machines de la CIP.

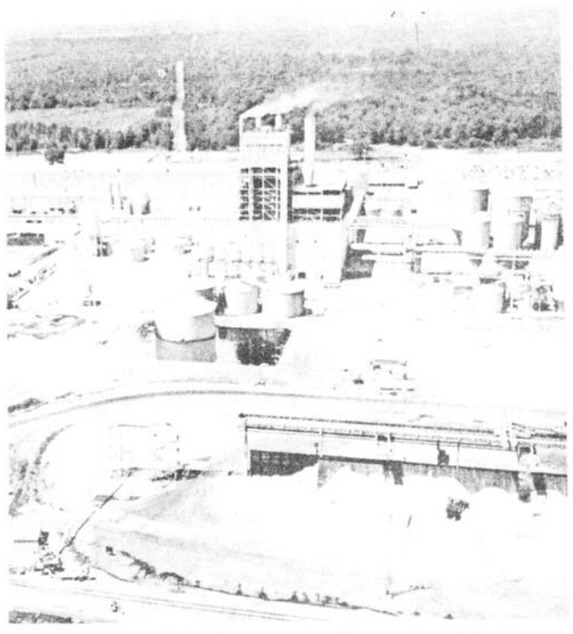

$72,000,000 — Voici la toute dernière usine de la Compagnie Internationale de Papier, à Texarkana, Texas. On y produit de la pâte et du carton d'emballage.

DES PROBLEMES MAJEURS

Evidemment, les problèmes qui assaillent la Compagnie Internationale de Papier sont proportionnels à sa taille. Comme ses concurrents, CIP a beaucoup de mal à recruter de nouveaux employés pour ses chantiers. Elle se voit ainsi obligée d'élever le niveau de mécanisation dans ce secteur.

La compagnie expérimente une foule de robots qui remplaceront éventuellement la majorité des forestiers.

Selon le président du conseil d'administration de CIP, la crise énergitique, l'approvisionnement en bois, les difficultés de transport et la pénurie de matériaux, sont les problèmes majeurs auxquels la compagnie doit faire face, à l'heure présente. Dans son dernier message annuel, M. J.-Stanford Smith déplore la grève de 12 semaines qui a paralysé cinq usines canadiennes de la compagnie en 1974, et un autre arrêt de travail de 4 semaines dans un de ses établissements aux Etats-Unis. Au fait, les négociateurs de CIP furent très occupés en 1973, puisqu'ils ont participé au renouvellement de 83 contrats de travail couvrant 30,000 des 51,266 employés de l'entreprise multinationale...

Toutes ces ententes patronales-ouvrière expirent en 1976.

CIP, qui paie annuellement plus de $640,000,000 en salaires et en avantages sociaux, qui dépense environ $60,000,000 pour des produits pétroliers, est aussi en train d'investir $160,000,000 dans ses installations afin de lutter contre la pollution et de protéger l'environnement.

Ce programme de cinq ans, a été commencé en 1970 et à l'époque, il n'était évalué qu'à $101,000,000...

POURVOYEUR D'HOPITAUX, ETC.

En 1973, CIP a réalisé un chiffre d'affaires totalisant $2,314,300,000, soit environ $220,000,000 de plus que l'année précédente!

Son profit net a atteint $159,800,000, une augmentation de quelque $57,000,000 par rapport à 1972. Et la dette à long terme de la compagnie se chiffre par $582,600,000. CIP compte aussi plus de 70,000 actionnaires.

Mais cette compagnie qui a des intérêts dans plusieurs pays, ne produit pas seulement des papiers, des cartons, des matériaux de construction et d'autres articles connexes. L'une de ses filiales, Long-Bell Division, met sur le marché des pièces préfabriquées pour l'industrie du bâtiment, dont des vanités pour chambres de bains, et des armoires de cuisine. Davol Inc., autre propriété de CIP, fabrique des produits destinés aux hôpitaux.

CIP possède en outre des droits sur 5,800,000 acres renfermant des richesses minérales, dont des réserves de pétrole, en Oregon (on prévoit y extraire 300,000,000 de barils).

En 1973, la compagnie a construit une usine de $72,000,000 à Texarkana, Texas. Au cours de l'année, CIP a aussi remis en marche une machine à papier journal à Gtineau, Québec, et entamé un programme de modernisation de $40,000,000 à son usine de La Tuque, travaux qui doivent être complétés au printemps de 1976. CIP a aussi investi $11,000,000 dans une usine de Colombie, Amérique du Sud. On peut signaler que CIP a aussi des usines en Espagne, en France, à la Martinique, et aux Philippines.

Au Canada, le laboratoire central de recherches de CIP se trouve à Hawkesbury, Ontario, et la compagnie en possède trois autres aux Etats-Unis: Sterling Forest, New York; Mobile, Alabama; Bainbridge, Georgie.

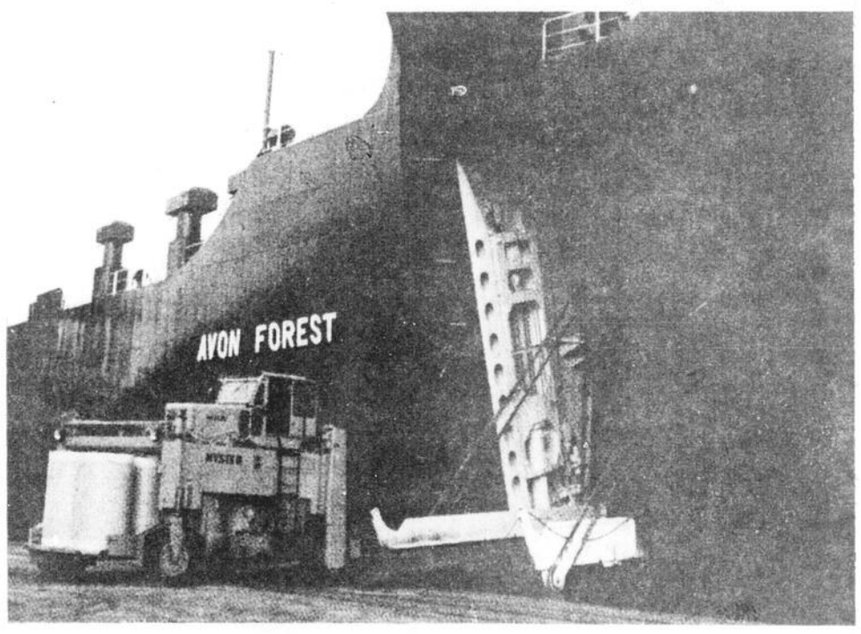

CIP EN MER — CIP administre sa propre compagnie de transport maritime. On voit ici l'une des dernières acquisitions de la flotte, l'Avon Forest.

NOMINATION

Banque Canadienne Nationale

M. Jean Barrett

La Banque Canadienne Nationale est heureuse d'annoncer la nomination de M. Jean Barrett au poste de vice-président et directeur général de la Banque. Monsieur Barrett était antérieurement directeur général adjoint. Il succède à M. Jacques Douville récemment nommé vice-président exécutif et directeur général en chef.

Les jeunes Français ne trouvent pas toujours l'emploi désiré

PARIS (PC) — La France ne connaît pas encore les taux élevés du chômage canadien mais, comme dans bien d'autres pays industrialisés, ce sont les jeunes, arrivant sur le marché du travail au rythme de 600,000 par année, qui éprouvent le plus de difficulté à trouver ou à garder un emploi.

Actuellement, on estime entre 250,000 et 300,000 le nombre des moins de 25 ans qui sont à la recherche d'un travail. Ils forment presque la moitié des chomeurs du pays. Leur taux de chômage a commencé à progresser, il y a quelques années, et aujourd'hui il augmente plus rapidement que celui de toute autre catégorie de travailleurs. C'est d'ailleurs ce qui inquiète les autorités gouvernementales et les syndicats.

La crise de l'énergie qui assaille la France et se traduit par un ralentissement d'activités de certains secteurs économiques automobile, aéronotique, etc. détériore davantage la situation du travail des jeunes. Ce sont les moins de 25 ans, moins expérimentés et souvent sans charge familiale, qui sont généralement les premiers licenciés. Ce sont aussi leurs demandes d'emploi qui sont les moins satisfaites. En août, par exemple, plus de 40 pour cent des nouvelles demandes d'emploi répertoriées — 128,000 au total — avaient été formulées par des moins de 25 ans.

La crise de l'énergie et l'arrivée sur le marché du travail des générations nombreuses d'après-guerre expliquent en partie, il est vrai, ce phénomène du chômage chez les jeunes Français. Mais il y a plus. Les jeunes, constatent des spécialistes qui ont scruté le phénomène, éprouvent de plus en plus de difficulté à s'insérer dans la vie professionnelle.

Les raisons sont nombreuses: manque de préparation, inadéquation des formations données aux débouchés existants, méfiance des employeurs vis-à-vis des jeunes sans expérience, manque d'intérêt de ces derniers pour certains métiers, certaines tâches, etc.

Les jeunes Français acceptent moins bien qu'autrefois la pénibilité et le manque d'intérêt de certains travaux. Ce fait explique, en grande partie, pourquoi la France est obligée d'"importer" des dizaines de milliers de travailleurs étrangers dans le secteur de la construction ou celui des services publics.

Conscient de la gravité du phénomène, le gouvernement du premier ministre Jacques Chirac est résolu de déposer, cet automne, à l'Assemblée nationale deux projets de loi destinés à remédier à la situation. Le premier prévoit l'institution d'un contrat "emploi-formation" qui permettra aux jeunes travailleurs de compléter leur formation au cours des deux premières années de leur entrée sur le marché du travail.

Le second créera une indemnité spéciale pour la recherche d'un autre emploi. Il consacrera en fait une sorte de "droit à l'erreur" accordé aux jeunes, a dit M. Michel Durafour, ministre du Travail. Cette indemnité dont la valeur n'a pas encore été précisée pourra être versée durant un certain laps de temps, de deux à trois mois, estime-t-on.

Le gouvernement s'est aussi engagé à légiférer, dès cet automne, en faveur des travailleurs plus âgés. Un fonds national de l'emploi sera créé. Il aura pour mission de gérer les indemnisations de chômage partiel, de chômage total, l'indemnisation compensatrice en cas de reclassement entraînant une perte de salaire et l'indemnité de pré-retraite aux travailleurs de plus de 60 ans non reclassables.

D'autre part, il instituera une indemnité d'attente qui sera versée durant une année au maximum aux travailleurs victimes de licenciements collectifs. Cette indemnité sera équivalente au salaire que le travailleur touchait avant d'être licencié.

Actuellement, un travailleur qui perd son emploi a droit à une aide de l'Etat s'il peut justifier qu'il a travaillé durant plus de 150 jours au cours de la dernière année. Cette aide est d'environ ($2.50 par jour durant les trois premiers mois de chômage et d'un peu moins dans les mois suivants. Un supplément d'un dollar environ lui est aussi versé pour chacune des personnes qu'il a à sa charge. Il a également droit à une allocation spéciale d'assurance-chômage, s'il a travaillé durant au moins 91 jours dans une entreprise adhérant à l'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce.

Cette allocation spéciale est calculée sur la base du salaire qu'il a reçu au cours des trois derniers mois, avec un plafons de $5,500 environ. Son taux est de 35 pour cent du salaire journalier moyen et sa durée varie avec l'âge du chômeur, allant jusqu'à deux ans s'il est âgé de plus de 58 ans.

VENTE et SERVICE
Equipement électrique et mécanique
46 ANNEES D'EXPERIENCE
H.E. ROBERGE inc.
1077 BOUL. ST-IGNACE
CHICOUTIMI
TEL.: 543-0753 TELEX:: -011-36115

10,000 victimes de la faim toutes les semaines et l'Occident s'empriffe tout de même à Noël

Par GEORGE CORNELL

"Dieu se tient à la droite du pauvre", déclare les Ecritures. "Défendez les droits des affligés et des indigents. Sauvez les faibles et les miséreux." Cela revient constamment dans la Bible. "Celui qui opprime un pauvre insulte son Créateur." Pourtant, en ce monde moderne où les richesses et les connaissances sont immenses, les pauvres sont menacés par des désastres croissants.

Déjà un milliard d'entre eux, soit près du tiers de la population de la planète, souffrent d'une faim chronique. Chaque semaine, 10,000 personnes meurent de faim et de malnutrition. A cause des pressions économiques mondiales, à cause aussi de l'accroissement de la population et des changements climatiques, les pauvres sont menacés par la famine.

Une "catastrophe terrible, universelle", se prépare, ont conclu en juin 1974, à la fin d'une conférence, les économistes, agriculturalistes et autres spécialistes responsables des secours aux régions pauvres de la terre.

M. Kurt Waldheim, secrétaire-général aux Nations unies, déclare: "Des nations et des pays entiers pourraient disparaître de la surface du globe."

Comme l'a dit M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, commentant la Conférence mondiale de l'alimentation, tenue en novembre à Rome: "Une situation dans laquelle un milliard de gens souffrent de malnutrition est incompatible avec le concept de justice."

Dieu avec les pauvres

L'odieux de cette situation va à l'encontre de tous les enseignements bibliques. A maintes reprises, tout au long de l'Ancien et du Nouveau Testaments, les Ecritures proclament l'obligation qu'a la société d'aider les pauvres, de protéger les faibles, de soulager les souffrances et d'empêcher l'exploitation des persécutés.

Toujours, Dieu a été dépeint comme le défenseur du pauvre. "La Bible est du côté des pauvres, des miséreux et des faibles, disait le défunt Karl Barth, spécialiste des Ecritures. Jamais Dieu n'a adopté une position neutre entre le pauvre et le riche. Le riche peut s'occuper de son propre avenir, mais Dieu est du côté du pauvre."

Pourtant, en ce Noël 1974, dans les pays prospères d'Europe ainsi qu'en Amérique du Nord, et dans les régions où on professe ouvertement le christianisme et le judaïsme, on consomme une quantité toujours plus grande de biens matériels, et on en veut encore davantage. Par-delà les frontières, dans les pays pauvres, des millions de gens, affamés et affaiblis, ploient sous la menace d'une famine générale.

La crise monte

Les autorités ne s'entendent pas sur le moment où la crise prendra des proportions de calamité. Certains disent que ce sera dès 1975, et d'autres prévoient que ce sera en 1988. Mais tous disent que les conditions actuelles précipitent le monde vers une tragédie d'une ampleur mondiale.

On attribue ces sombres perspectives à des causes diverses, entre autres la rareté des matériaux bruts essentiels, la passion croissante, chez les nations riches, pour une consommation toujours plus grande, l'avancement de la technologie, le pouvoir d'achat relativement maigre des pays défavorisés, au niveau international, l'inflation grandissante, l'explosion des populations, et enfin les caprices de la nature.

Pendant que les pays prospères cherchent de plus en plus à s'accaparer les ressources limitées de l'univers, ce qui a pour résultat de gonfler les coûts, un grand nombre de pays pauvres sont exclus du marché mondial, et sont dans l'impossibilité de se procurer des produits essentiels comme les fertilisants, le carburant et l'équipement indispensable pour nourrir les populations. Un exemple: les pelouses et les terrains de golf, en Amérique du Nord, ont absorbé en 1974 une quantité de fertilisants suffisante pour répondre aux besoins de l'Inde.

La sécheresse

Les changements climatiques ont causé une sécheresse générale dans les pays défavorisés du globe, ruinant les récoltes, décimant les bestiaux et les gens.

Des catastrophes climatiques se sont abattues partout dans le monde, amenant des inondations destructrices au Bangladesh, au Pakistan et en Indonésie, causant des sécheresses en Afrique, en Inde et dans toute l'Amérique latine.

En tout environ 40 des pays les plus pauvres, soit quelque 900 millions de gens, souffrent déjà de malnutrition générale, dommageable pour le corps et l'esprit. Un milliard d'autres défavorisés manquent de protéines et d'autres éléments nutritifs essentiels.

Les réserves mondiales d'aliments, qui, encore récemment, en 1970, étaient suffisantes pour 69 jours, ont rapidement diminué, de sorte que les réserves en 1974 ne suffisaient plus qu'à nourrir le monde pendant 26 ou 27 jours.

Le grand scandale

Les nations riches imposent leur dépendance (Mgr McGrath)

Les cloches du temple sonnaient à toute volée. Les fidèles se rassemblèrent, les coeurs entonnèrent les hymnes sacrés, accompagnés des musiciens. L'encens s'éleva dans le magnifique sanctuaire, pendant que les gens respectables, bien vêtus, qui avaient jeûné et fait des offrandes se prosternaient pour la prière et l'adoration. Mais cela ne plaisait pas au Seigneur.

Et c'est alors que vint la réponse, lancée par le grand prophète Isaïe: "Voyez, au milieu de vos jeûnes, vous recherchez votre propre plaisir et vous opprimez tous vos ouvriers. . . Ce ne sont pas des jeûnes comme ceux-là qui feront entendre votre voix là-haut." Et le prophète poursuit en disant que ce n'est pas par le ristes et les prosternations qu'on supporte les desseins de Dieu, mais bien en brisant le joug de l'injustice, en donnant abri aux miséreux et aux affligés, en aidant les pauvres.

Il dit aussi que le culte véritable, "c'est de partager le pain avec ceux qui ont faim, et de loger dans votre maison ceux qui n'ont pas d'abri".

La piété ne suffit pas

Dans l'esprit des Ecritures saintes, la religion n'est pas uniquement une piété intérieure, mais elle doit servir directement à renouveler la société, à redresser les torts et à soulager la pauvreté. Elle englobe expressément l'économie et la responsabilité mutuelle entre les humbles et les miséreux.

Dans le monde contemporain, où la distribution économique est inégale, et où le tiers de la race humaine souffre de malnutrition, alors que 300 millions d'enfants sont marqués pour la vie par le manque de nourriture, alors que le spectre d'une famine dévastatrice menace les pays pauvres pendant que les nations voisines regorgent d'opulence, les aspects économiques de la foi prennent des proportions frappantes.

Jésus avait misé sa destinée sur le soutien des pauvres, des captifs, des malades et des malmenés. Mais les citoyens respectables et riches l'avaient rejeté, parce que ses idées étaient trop radicales, trop dangereuses pour le confortable statu quo.

La portée de ce rejet, dans le monde moderne, se reflète dans l'écart de plus en plus grand entre les pays prospères et les pays pauvres comme l'Afrique centrale, l'Amérique latine et l'Asie du sud.

Richesses inégales

Les pays riches représentent seulement le cinquième de la population mondiale, mais ils contrôlent les quatre cinquièmes des richesses. Ils tirent le tiers de leurs matériaux bruts des pays pauvres, où les ouvriers, mal nourris, meurent habituellement avant l'âge de 40 ans, pendant que leurs enfants meurent en bas âge ou grandissent péniblement, marqués qu'ils sont par une mauvaise alimentation.

"Le grand scandale, aujourd'hui, c'est que les nations riches imposent leur dépendance aux nations pauvres", a déclaré récemment l'archevêque catholique Marcos McGrath, de Panama.

Mais l'inégalité qui existe présentement dans les domaines économique et technologique est profondément enracinée. Elle est basée sur le profit, sur la production, sur le pouvoir d'achat, toutes choses dominées en grande partie par les pays riches. Ces facteurs empiètent directement sur les vies personnelles, dans un monde qui est devenu de plus en plus une communauté interdépendante.

"Si on se réfère à la Bible, il devient immédiatement évident que la pauvreté n'est pas simplement une question d'économique, mais une question de moralité", déclare le révérend Eugene Carson Blake, ancien secrétaire général du Conseil mondial des Eglises, et maintenant chef d'une agence éducationnelle, le Pain pour le monde.

Plus de 500 versets du Nouveau-Testament parlent de richesse et de pauvreté. Jésus, plus peut-être que tout autre, parle de ce problème. Il s'en préoccupe davantage que du ciel, de l'enfer, de la morale sexuelle ou de la violence.

La minorité possède et la majorité crève

Un citoyen éminent de Pérée vint vers Jésus et lui demanda: "Bon Maître, que dois-je faire pour hériter de la vie éternelle?"

La salutation louangeuse de cet homme était légèrement condescendante, et Jésus le regarda pensivement un moment. Il portait du linge fin, orné d'une bordure pourpre, comme seuls les riches en porte. Sa barbe était soigneusement peignée et huilée, et des bagues brillaient à ses doigts.

"Pourquoi dis-tu que je suis bon, dit Jésus. Seul Dieu est bon." L'homme approuva de la tête en signe d'approbation, et haussa les sourcils, attendant la réponsenà sa question.

"Tu connais les commandements, dit Jésus, qui voyait très bien la lueur d'impatience et d'anxiété dans les yeux de cet homme. Tu ne commettras point l'adultère, tu ne tueras point, tu ne voleras point, tu ne porteras pas de faux témoignages. Honore ton père et ta mère".

L'homme hocha la tête: "Tout cela, je l'observe depuis mon enfance."

Fausses valeurs

Jésus comprenait cet homme, il connaissait son problème, et il voyait combien il était attaché aux possessions, au prestige et au confort qui le tenaient en esclavage, déformant son sens des vraies valeurs, et le laissaient insatisfait.

"Il te manque encore une chose, dit Jésus. Vends tout ce que tu as, et donne l'argent aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel. Puis viens et suis-moi."

L'homme pâlit. Il regarda Jésus avec incrédulité, pendant un moment, puis, avec un geste d'impuissance de ses mains, il se retourna et s'éloigna tristement, en silence.

Jésus le regarda s'éloigner avec une certaine sympathie. Cet homme était intelligent, compétent, instruit, mais il était incapable de voir le danger, et l'effet corrosif de son obsession vis-à-vis de la richesse.

"Comme il est difficile à ceux qui ont des richesses d'entrer dans le Royaume de Dieu, dit-il à ses apôtres. Car il est plus facile à un chameau de passer par le châs d'une aiguille, que pour un riche d'entrer dans le Royaume de Dieu."

Ambition démesurée

Cette observation ne doit pas être considérée comme une condamnation sans distinction de la richesse, lorsque celle-ci est utilisée pour le bien public. Mais Jésus a toujours blâmé ceux qui concentraient tous leurs efforts à amasser des fortunes. Cette doctrine n'est pas très populaire aujourd'hui, surtout dans les sociétés prospères où le fait de gagner de l'argent est généralement considéré comme l'insigne du succès, et où une petite partie de la population possède une proportion toujours plus grande de la richesse, tandis que des milliers d'êtres végètent dans la plus abjecte pauvreté.

Ce n'est pas que Jésus méprisait la productivité. Plusieurs de ses paraboles soulignent l'importance de l'entreprise fructueuse, de l'artisanat compétent, des récoltes abondantes, mais il répudiait le gaspillage et l'accumulation des biens.

Sa prédication constitue une condamnation sans équivoque d'un monde où une petite minorité se gorge de calories superflues, tandis que la majorité est au bord de la famine. Elle peut aussi s'appliquer aux produits et denrées de toutes sortes qui sont déversées à torrent pour satisfaire l'appétit toujours plus grand des consommateurs.

BRIDGE

Indispensable

Il y a quelques jours, en vue de l'efficacité d'un contre de pénalité nous attirions l'attention sur le fait que sans une force à l'atout un amas de fortes cartes peut être insuffisant pour provoquer la chute de l'adversaire. Si l'efficacité d'un contre de pénalité est incertaine sans une certaine force à l'atout, nous pourrions ajouter un troisième point, la coopération du partenaire. En effet alors qu'à lui seul un joueur doit soutenir la lutte contre deux adversaires bien souvent il succombera à la tâche.

Donneur: Sud
Est-Ouest vulnérables

	Pi- néant Co- R-10-4 Ca- D-V-10-9-3 Tr- D-10-7-3-2	
Pi- D-10-6-2 Co- V-8-6-5 Ca- A-2 Tr- A-R-9	N O E S	Pi- V-9-8-5-4 Co- néant Ca- 7-6-5 Tr- V-8-6-5-4
	Pi- A-R-7-3 Co- A-D-9-7-3-2 Ca- R-8-4 Tr- néant	

Sud	Ouest	Nord	Est
1-coeur	passe (1)	2-coeurs	passe
3- carreaux (2)	passe	4-carreaux	passe
6- coeurs	contre (3)	passe	passe
passe			

(1) Craignant que la meilleure suite de son partenaire soit à carreau Ouest refuse de prendre action immédiatement tout en se disant qu'il y aura lieu de procéder au réveil des enchères si les adversaires accusent faiblesse.

(2) La suite coeur ayant été agréée comme atout ce changement à 3-carreaux oblige sans condition le partenaire à poursuivre la recherche. Il s'agit d'une enchère stratégique, Sud tentant de découvrir où se trouvent les meilleures valeurs de son partenaire? Ainsi alors que l'annonce des carreaux aura fait écho chez le partenaire, il deviendra possible à Sud de songer à un chelem.

(3) Ouest qui n'en croit pas ses oreilles entend bien infliger une sévère punition aux adversaires!

Entame: -roi de trèfle.

Le déclarant coupe d'entrée et se dit qu'il aura une tâche facile si le partage des atouts n'est pas plus défavorable que 3-1. Mais comme il fait suivre l'as de coeur, il voit Est abandonner un trèfle. Un petit atout est retourné vers le dix et comme le Mort fait suivre son roi, Ouest n'a plus que le valet d'atout et le déclarant dame-neuf. Le déclarant pourrait aussitôt retirer ce dernier atout de l'adversaire en prenant la main par la coupe d'un trèfle et en faisant suivre la dame de coeur. Mais à ce point le déclarant serait lui-même épuisé à l'atout et alors que les adversaires auraient l'occasion de prendre la main par l'as de carreau, la perte d'un trèfle deviendrait inévitable et le déclarant subirait une chute d'une levée.

Comme le Mort change au trois de carreau, le déclarant se trouve en main par le roi de carreau. Ouest ayant refusé de prendre de son as avec le mince espoir de rompre les communications entre les adversaires à cette suite. Le déclarant rettre le dernier atout de l'adversaire puis revient à carreau. Ainsi alors qu'Ouest doit prendre le deuxième carreau les dernières levées sont acquises à N-S et c'est la réussite du contrat.

Ouest a succombé à la tâche alors qu'il n'a reçu aucune assistance de la part de son partenaire. En échange du valet de pique ou du valet de trèfle, accordez à Est le valet de carreau et n'est-ce pas que la tâche du déclarant se trouvera grandement accrue!

Noël Duchesne

MOTS CROISES

problème: no 355

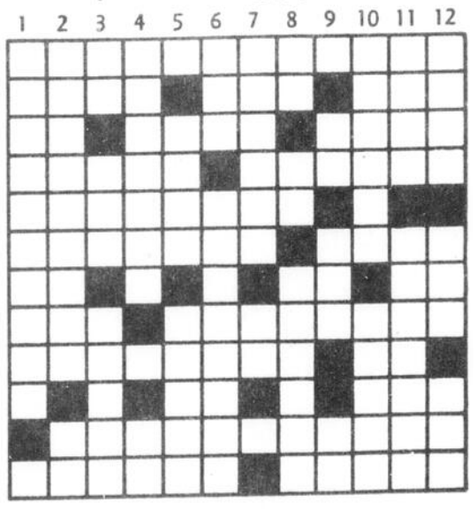

HORIZONTALEMENT

1- Science des comptes.
2- Action de se ruer. -- Atome. -- Possessif.
3- En ville.-- Lieu où l'on peut se mettre à couvert.-- Règles nécessaires ou obligatoires.
4- Droit que l'on paie pour emprunter un pont.-- S'écoule.
5- Caractère de ce qui est urgent (plur.).
6- Qui ne produit pas. -- Dont la personne et les biens dépendent d'un maître.
7- Cuivre.-- Or.-- Article espagnol.
8- Nom donné à l'aurochs.-- Mit en tas.
9- Chiens de chasse.-- Tellement.
10- Etain.-- Tamis.
11- D'une manière directe.
12- Liée de nouveau. -- Petit sentier.

VERTICALEMENT

1- Aurore.
2- Fente, trou dans un corps. -- Préposition.
3- Pron.pers.-- Vieux. -- Action de sortir du repos.
4- Personne qui reçoit le péage.-- Souri.
5- Pluriel de ben.-- Facile, naturelle.
6- Vent. -- Vertu qui consiste à pardonner.
7- Garnie d'arbres. -- Métal précieux.
8- Préfixe. -- Usages. -- Se dit d'un objet dont l'une des extrémités est terminée par un petit anneau (f.pl.).
9- Ancienne mesure chinoise.-- Liquide qui s'extrait des viandes.-- Pron.pers.
10- Qui a souffert de l'inondation. -- Commune de Belgique.
11- Couverture d'un bâtiment.-- Liant de nouveau.
12- Crochet en forme de S.-- Double coup de baguette.-- Sainte.

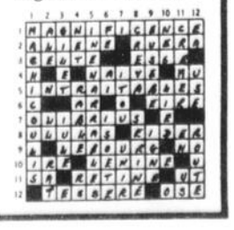

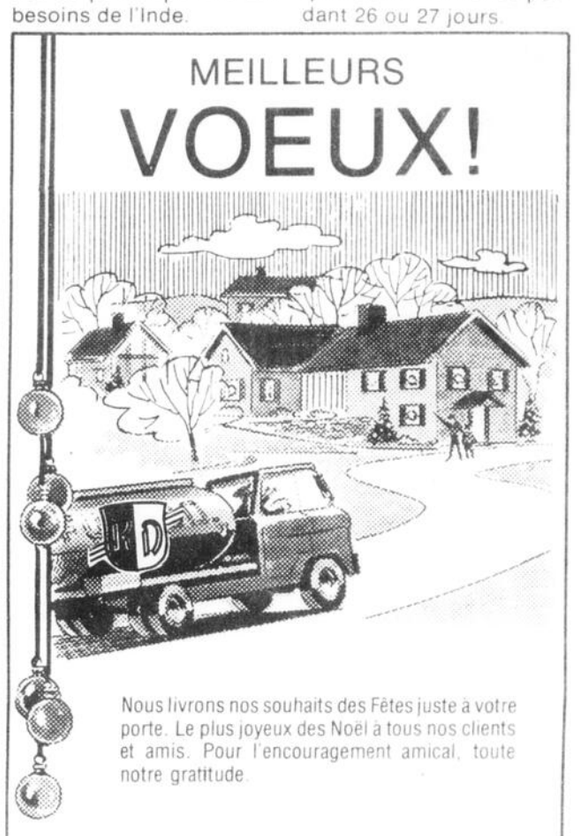

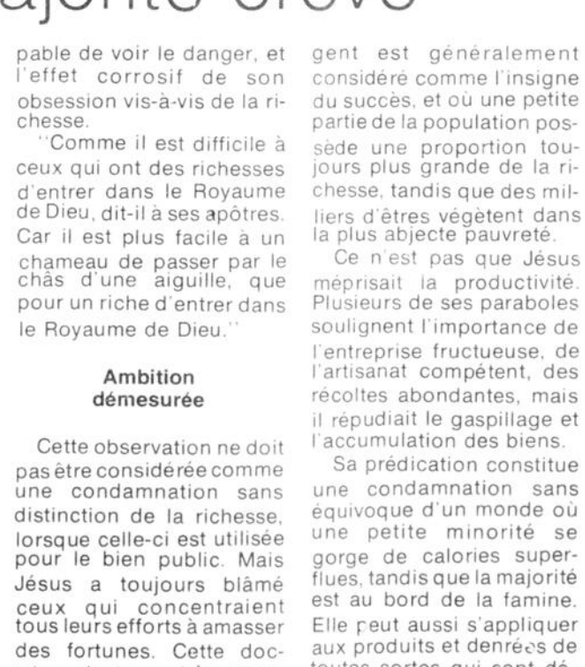

ANNONCES CLASSÉES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Félicien et les environs 679-3832

AUTOS A VENDRE

CHEVELLE MALIBU 1970, hard-top, 6 cylindres, 4 pneus à clous, très bons. Bas millage, en très bon ordre. Peinture neuve en novembre. 1 seul propriétaire jusqu'à présent. Raison: 1 véhicule en trop. Tél.: 543-7459.
F-2925

DODGE DART: 1967, hard-top, deux portes, excellente condition, très propre, $695 aussi Plymouth 1967, $550. Tél.: 549-3912.
F-2926

COMMERCES A VENDRE

GAZ-BAR restaurant à vendre, très bon chiffre d'affaires. Communiquer le jour à 279-3386, après 5 heures, 279-2288.
F-2841

DIVERS A VENDRE

AUBAINE: BOIS DE CONSTRUCTION: de toutes dimensions, blanchi, carré, ou embouveté, à liquider à très bas prix. Communiquez en tout temps avec Réal Munger, 264, boulevard St-David-de-Falardeau. Tél.: 673-4700.
F-2805

$100,000.00 DE PIECES, de motoneige, de tous genres et de toutes marques. Jacques Bouchard, 552, Auger est, Alma. Tél.: 668-8116.
F-2692

LAVEUSE à vaisselle usagée, "G. E.", 3 cycles: $90.00. Aussi réfrigérateur 4 pieds cubes, (pour étudiant). Skis (garçons). Tél.: 549-4322.
F-2855

DOUCHES, toilettes neuves. Lavabos usagés, neufs, à vendre. Tél.: 549-3984.
F-2826

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camions, louder, chargeuse, tracteur, chenille, etc... Communiquez au numéro de téléphone: 418 - 899-6840.
F-2825

2 PEINTURES à l'huile, de 16' de long x 4' de haut, paysage d'hiver et d'été. Informations: 662-2026.
F-2807

MAISONS A VENDRE

2 BLOCS appartements, de 8 logements, meublés, près du centre d'achats, prix: $12,150.00 du logement, se payant par les revenus, après la mise de capital, premier paiement de cette mise, $5,000.00 Trépin Inc., A. Pépin, courtier Realtor. Tél.: 549-4322.
F-2854

MAISON: à vendre, semi-meublée, luxueuse, briques et pierres extérieur, 6 grandes pièces, et sous-sol, 105, Saguenéens, Chicoutimi, livraison immédiate, cause de transfert. Trépin Inc., Réaltor, Aimé Pépin. Tél.: 549-4322.
F-2786

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES: tranquillité, tapis, entrée indépendante, stationnement, idéal pour messieurs qui travaillent, près université et hôpital. Boul. Talbot. Tél.: 549-9732.
F-2859

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 5½ pièces, rue St-Charles, Chicoutimi, libre immédiatement, $125.00 non chauffé, non éclairé. Tels: 543-4021 ou 542-6419.
F-2847

LOGEMENT: 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, $100.00 par mois, Chicoutimi-Nord. Libre 1er janvier. Tels: jour: 549-2723, soir: 543-5146.
F-2865

2 LOGEMENTS: 3½ pièces, meublés, près Place du Saguenay, 1, libre immédiatement, l'autre le 1er février. Aussi: 3½ pièces, situé rue Lorne, Chicoutimi. Tels: 543-4021 ou 543-3113.
F-2870

MAISONS A LOUER

TRES BIEN SITUEE, près écoles, centres d'achats, 3 chambres, modernes, tapis mur à mur, chauffée, très grand terrain. Tél.: 549-3955.
F-2928

DIVERS

FAIRE-PART: Futur(e)s marié(e)s; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-2260

DEMANDÉES

SERAIS INTERESSE A ACHETER serin (femelle), communiquez à: 547-1803.
F-2927

FEMMES DEMANDÉES

PERSONNE responsable pour garder chez l'employeur 5 jours par semaine à partir du 1er février, deux jeunes bébés. Tél.: 549-1612.
F-2918

OFFRE DE SERVICES

JEUNE FILLE OFFRE ses services comme gardienne et aide-ménagère. Doit loger chez l'employeur. Tél.: 678-9804, Laterrière.
F-2924

POUR INSERER UNE
ANNONCE CLASSEE
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Felicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean
75 par semaine, 6 éditions
Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord
$1.00 par semaine, 6 éditions
Prix dans les dépôts: 20 la copie
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.
Le prix par la poste: Region Saguenay-Lac-St-Jean et Côte-Nord
1 an: $40.00 6 mois: $23.00
Autres regions au Canada
1 an: $50.00 6 mois: $30.00
Pays étrangers
1 an: $60.00 6 mois: $35.00
Depot legal: Bibliotheque Nationale du Québec

AVIS

Prenez avis que la requérante, Tremblay Express Ltée, s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir un permis spécial d'une durée moindre qu'un an (1).

La requérante s'adressera à la Commission pour être autorisée à modifier son permis portant le numéro 257-V en ajoutant les clauses suivantes:

TRANSPORT GENERAL - LONGUE DISTANCE - ROUTE -

De Jonquière à Baie-Comeau et à Sept-Iles, et points intermediaires, et retour, via route Chicoutimi-Tadoussac (route 172) et route 138.

DROIT ADDITIONNEL

En donnant les services autorisés par cette clause de son permis, la détentrice est autorisée à faire la cueillette et la livraison dans toutes les municipalités des districts électoraux provinciaux de Roberval, Lac-St-Jean, Jonquière, Kénogami, Chicoutimi et Dubuc, et district de Chibougamau.

Tout intéressé peut contester la présente demande dans les quatre (4) jours suivant la première (1) publication dans ce journal en s'adressant à la principale place d'affaires de la requérante, Tremblay Express Ltée, au 790, boulevard Harvey, Jonquière, P.Q.

Jonquière, 19 décembre 1974.
Laurent Trudeau,
procureur de la requérante

AVIS DE CESSION GENERALE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 septembre 1974 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Fernand Gilbert Ltée, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chicoutimi, le 9ième jour de décembre 1974, sous le numéro 281506.

Ce 17ième jour de décembre 1974.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PROVINCE DE QUEBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU SAGUENAY
LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHICOUTIMI

AVIS AUX CONTRIBUABLES

AVIS public est donné que les bureaux administratifs de la Commission scolaire régionale du Saguenay et de la Commission scolaire de Chicoutimi seront fermés du 25 décembre 1974 au 5 janvier 1975 inclusivement.

Michel Cloutier
Secrétaire général
commission scolaire régionale
du Saguenay

Jean-Jacques Hudon
Directeur général-adjoint
Commission scolaire
de Chicoutimi

CANADA
MINISTERE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE
DES TRANSPORTS AERIENS

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Dorval, Québec. SERVICES DE NETTOYAGE POUR UNE PERIODE DE DEUX (2) ANS, A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, DORVAL, QUEBEC.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, ministère des Transports, pièce 175C, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Québec, H4Y 1B9 (636-3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 15 janvier 1975.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $25.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres.

Les soumissionnaires éventuels sont invités à assister à une réunion qui aura lieu à la Salle de Conférence, salle M-140, Edifice de l'Aérogare, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué., à 2 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 6 janvier 1975, afin d'examiner les devis et de faire une visite complète des lieux.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

P.-E. Arpin,
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des
Transports aériens.

Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
Le 12 décembre 1974.

PATRON

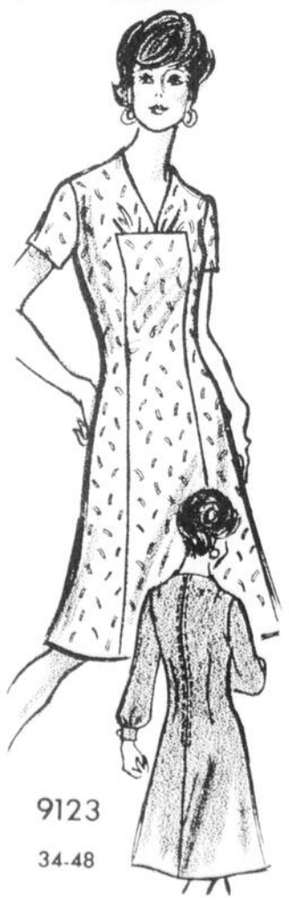

PAS DE COUTURE A LA TAILLE!

Patron imprimé: 9123.
Grandeurs: 34-38.

Par Marian MARTIN

Facile à coudre et si amincissante!

Patron imprimé: 9123, grandeurs dames: grandeur 34: (buste 38 pouces, hanches 40); grandeur 36: (buste 40 pouces, hanches 42); gradeur 38; (buste 42 pouces, hanches 44); grandeur 40: (buste 44 pouces, hanches 46); grandeur 42: (buste 46 pouces, hanches 48); grandeur 44: (buste 46 pouces, hanches 50); grandeur 46; (buste 48 pouces, hanches 52); grandeur 48: (buste 50 pouces, hanches 54);

$1.00 pour chaque patron.

Envoyez $1.00 pour chaque patron, argent, chèque, ou mandat. Imprimez lisiblement la grandeur, le nom, l'adresse et le modèle. Envoyez à: Marian Martin, Le Quotidien, dept. des patrons, à 60 Progress Street, Scarborough, Ontario M1T 4P7.

Economisez! cousez une garde-robe et économisez des dollars - commandez le nouveau catalogue de patrons automne-hiver! Mode pour l'écolière, la femme de carrière et modes populaires. Coupon gratuit de $0.75 à l'intérieur.

Livre Cousez et tricotez, avec tissus de base $1.25.

Livre de Modes Instant $1.00.

Livre de Couture Instant $1.00.

Marian Martin

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN du Sag.-Lac-St-Jean
Numéro.....
60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, MIT 4P7
Nom .....
Adresse .....

A Jérusalem

Un autobus de touristes victime d'un attentat anti-sioniste

JERUSALEM (Reuter) — Un car de touristes américains, venus en Terre-Saite pour Noël, a été dimanche la cible d'un attentat au moment où les 17 visiteurs de Floride quittaient l'église bâtie selon la tradition là où le Christ ressuscita Lazare d'entre les morts, à Bethanie.

L'attentat a fait un blessé, une jeune fille de 16 ans qui a été touchée à la jambe et transportée à l'hôpital Hadassah de Jérusalem, où l'on s'est employé à extraire les éclats de grenade. Un Arabe réparant sa voiture a été légèrement blessé par l'explosion.

A Damas, un porte-parole des commandos palestiniens a revendiqué la responsabilité de l'attentat contre l'autobus et a déclaré toute responsabilité pour ce qui pourrait advenir aux touristes se rendant en Israël.

Selon l'agence WAFA, le porte-parole a déclaré que plusieurs personnes ont été tuées ou blessées lors de l'attaque à la grenade et avec des armes à feu contre "un autobus sioniste" sur la route Jérusalem-Jéricho.

Le porte-parole des commandos a expliqué que les populations des territoires occupés étaient soumises à l'oppression et que l'exercice de leurs libertés religieuses était restreint par les soi-disantes mesures de sécurité, mentionnant le cas de Mgr Hilarion Capucci.

"En conséquence, notre révolusion avertit tous les touristes qui sont arrivés en Palestine ou qui s'apprêtent à y venir que, en frappant partout contre les occupants sionistes, elle ne saurait être responsable des dangers courus par ces touristes du fait de l'intensification de nos opérations contre l'ennemi sioniste".

"Elle leur conseille de ne pas se rendre en Palestine occupée et ils n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes pour ce qui pourrait leur arriver", a conclu le porte-parole des commandos.

Après l'attentat, soldats et policiers israéliens ont fait mouvement sur le village où un couvre-feu a été imposé et 40 personnes sont interrogées, selon la radio israélienne.

Quant au groupe de touristes américains venus de Floride, ils ont précisé aux journalistes qu'ils étaient arrivés en Israël il y a trois jours et qu'ils souhaitaient maintenant en repartir au plus tôt.

Cet attentat survient deux jours après l'explosion d'un engin placé rue Bed Yehuda, une artère commerçante de la nouvelle ville de Jérusalem.

M. Haim Herzog, ancien chef des services secrets et maintenant analyste militaire écouté, a joint dimanche sa voix au choeur de ceux qui en Israël réclament une offensive généralisée contre les organisations terroristes, où qu'elles se trouvent dans le monde.

"La terreur ne peut être éliminée que par des opérations offensives menées contre les bases de cette terreur où qu'elles puissent se trouver dans le monde... je ne recommande pas que nous frappions des femmes et enfants sans défense ou des gens innocents mais je suggère que nos activités soient surtout dirigées contre les centres d'opérations terroristes, et l'expansion de ces activités dans le monde présente un grand nombre d'objectifs", a déclaré M. Herzog.

Le globe en vrac

RAFLE DE POLICE

MILAN (Reuter) — La police italienne a arrêté 629 personnes au cours d'une vaste rafle de vingt-quatre heures dans le nord du pays, indique-t-on dimanche à Milan.

2,617 autre personnes ont été inculpées et remises en liberté.

Les policiers, aidés d'hélicoptères, de vedettes rapides, de chiens policiers ont saisi 14 fusils automatiques, 400 fusils, carabines et mitraillettes, 217 pistolets, 130 grenades à main, 1,069 détonateurs et plus d'une demi-tonne d'explosifs.

1,069 voitures volées ont été récupérées et la police a retrouvé pour un milliard 400 millions de lires de marchandises volées.

VRAI—PERE NOEL

LEYSIN, Suisse (Reuter) — Le village suisse de Leysin aura un vrai père Noël, un père Noël volant, le 24 décembre.

Portant sa hotte, il s'élancera à flanc de montagne pour planer jusqu'au village, à 2 km de là, à l'aide d'une aile en toile tendue sur une armature d'aluminium.

Le père Noël sera accompagné dans un vol de 2 autres hommes oiseaux, tous membres du même club local.

AVALANCHE—URGENCE

REYKJAVIK (Reuter) — Le gouvernement islandais a décidé dimanche une aide d'urgence pour la petite ville de Neskaupsstadur, sur la côte orientale, dévastée vendredi par une avalanche qui a provoqué la mort d'au moins dix personnes et la disparition de deux hommes.

La conserverie de poissons, la cimenterie et le garage de la petite ville ont été détruits par l'avalanche de neige et de glace. 50 tonnes de pétrole se sont répandues dans la mer à la suite de la destruction des citernes de la ville.

Les sauveteurs ont pu dégager un jeune homme qui a passé vingt heures coincé sous les alles de béton d'un entrepôt frigorifique.

En ce moment, l'Islande ne jouit quotidiennement que d'une heure de jour et les fouilles dans les ruines sont rendues difficiles par l'obscurité. Des plongeurs ont effectué des recherches dans la mer pour essayer de retrouver deux hommes disparus.

Johannes Stefansson, président du conseil municipal, a déclaré que les deux disparus ont pu être poussés à l'eau par l'avalanche. Les secours ne peuvent venir que par mer, la ville étant nichée au fond d'un ford et entourée de hautes montagnes.

SATELLITE—SYMPHONIE

PARIS (Reuter) — Symphonie, le satellite de télécommunications franco-ouest allemand lancé jeudi de Cap Canaveral, a été placé avec succès sur une orbite circulaire, à environ 36,400 kilomètres d'altitude, indiquent dimanche les autorités spatiales françaises.

Une correction a été nécessaire samedi pour redresser l'orbite prise après son lancement, alors par trop elleptique.

D'autres corrections devraient avoir lieu dimanche et lundi pour le mettre sur sa trajectoire voulue. Les panneaux solaires seront déployés lundi, avec un peu d'avance sur le programme, ajoutent-elles.

Symphonie — premier satellite de télécommunications européen — devrait devenir opérationnel d'ici une semaine si tout se passe comme prévu. Il est contrôlé au sol par les stations de Oberpfaffenhofen, près de Munich, et de Toulouse, dans le sud-ouest de la France.

LE GROS LOT

BUENOS AIRES (AAP) — La fête célébrée avec éclat dans une pension de famille d'un quartier pauvre de Buenos Aires où tous les locataires se partagent le billet gagnant du tirage de la loterie nationale argentine, soit près de $7,000,000.

Chacun des pensionnaires a commencé à faire des projets et chacun prévoit de nouvelle vie qui s'annonce. Mais, cette aubaine a laissé indifférent l'un des locataires âgé de 70 ans qui a déclaré: "Pour moi, cela vient trop tard. Je suis né dans cette maison, j'y ai passé toute ma vie, je suis veuf et je n'ai plus entendu parler de mon seul fils depuis 25 ans".

Ausi don Alfredo a-t-il décidé de distribuer tous ses gains au personnel de la pension où il a toujours vécu.

FORD—VACANCES

WASHINGTON (Reuter) — Le président Ford a quitté dimanche Washington par avion pour le Colorado où il va passer douze jours de vacances dans un chalet de Vail, centre de sport d'hiver des montagnes du Colorado.

M. Ford s'y livrera au joies du ski et y passera Noël et le nouvel an en famille.

Mais ce seront également des vacances studieuses. M. Ford a emporté ses dossiers. Il devra prendre une série de décisions sur la politique énergétique aux Etats-Unis et sur les problèmes économiques à propos desquels il a tenu récemment une série de réunions consultatives avec ses conseillers.

MEURTRE RITUEL

MIAMI, Floride (AP) — D'après la police, un garçonnet de neuf ans, Arnold Frank Zeleznik, découvert égorgé vendredi soir dans une chambre de motel, voisine de celle où sa famille venait de s'installer pour les vacances de fin d'année, aété victime d'un meurtre rituel.

"L'enfant a été sacrifié comme un agneau", a déclaré un enquêteur. A côté du corps se trouvait une bible.

Chute dans un puits

La fillette demeure 4 heures sous la terre

MIAMI (AP) — Il a fallu utiliser dimanche des marteaux pneumatiques et des outils multiples pour délivrer une petite fille de 15 mois, Ambre Noël Peebles, qui était tombée dans un puits d'irrigation profond de sept mètres.

Par chance, le puits étant très étroit — 23 cm — la petite fille était restée bloquée à deux mètres de la surface. Mais l'étroitesse constituait un autre obstacle car les sauveteurs, qui avaient réussi à passer une sorte de harnais à Ambre pour la maintenir hors de l'eau, ne pouvaient la retirer de sa fâcheuse position en la tirant simplement. Ils ont donc creusé un autre puits parallèle et, quatre heures après sa chute, Ambre est revenue à la surface de la terre.

La petite fille était tombée dans ce puits alors qu'elle suivait gentiment son papa qui allait cueillir des fruits pour Noël. Le père a ainsi raconté l'affaire:

"Je me suis retourné: elle n'était plus là. Je l'ai entendue pleurer et j'ai pensé qu'elle était dans un carré de tomates proche, mais c'est seulement en regardant dans le trou que je l'ai trouvée."

Ambre a été transportée par hélicoptère dans un hôpital, mais elle ne semblait pas trop éprouvée par son séjour sous terre.

CARRIERES ET PROFESSIONS

L'Hôpital de Sept-Iles

est à la recherche d'un

DIRECTEUR GENERAL

POSTE:
Le directeur général:
— relève directement du conseil d'administration.
— participe à l'élaboration des politiques et objectifs du centre hospitalier spécialisé (188 lits).
— assume toutes les fonctions et responsabilités qui lui sont attribuées par la loi sur les services de santé et les services sociaux et ses règlements.
— en vue de la réalisation des objectifs visés voit à réunir les ressources humaines nécessaires, les organise, les dirige et les coordonne.
— représente l'hôpital à titre officiel.

EXIGENCES:
— diplôme en administration hospitalière ou l'équivalent.
— expérience de quelques années dans le domaine serait un avantage.
— qualité de leadership, dynamisme, créativité et entregent.

REMUNERATION:
Suivant les normes du ministère des Affaires Sociales et selon les qualifications du candidat.

INSCRIPTION:
Fin du concours le 20 janvier 1975.
Faire parvenir sa demande et son curriculum vitae au:
Président du Conseil d'Administration,
de l'Hôpital de Sept-Iles,
45, rue Père Divet,
Sept-Iles, P.Q.

DECES

M. ROMEO DESCHENES

A l'hôpital de Chicoutimi, le 22 décembre 1974, à l'âge de 74 ans, est décédé **M. Roméo Deschênes,** époux de dame Marguerite Coulombe. Il demeurait au 772, rue Saint-Dominique, à Jonquière. Les funérailles auront lieu mardi, à 2 heures. Départ du salon funéraire Nault & Girard, 105, rue Sainte-Famille, à Kénogami, à 1 heure 30 pour l'église Sainte-Famille et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Nault & Girard de Kénogami.

MME MARIE PEDNEAULT

A l'Hôpital de Montréal, le 21 décembre 1974, à l'âge de 49 ans, est décédée **dame Marie Salesse,** épouse de M. Alfred Pedneault. Elle demeurait à Ville Laval, autrefois de Kénogami. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Nault & Girard, 105, rue Sainte-Famille, à Kénogami, à 9 heures 30 pour l'église Sainte-Famille et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Nault & Girard de Kénogami.

M. HERMIAS TREMBLAY

A l'Hôtel Dieu d'Alma, le 18 décembre 1974, à l'âge de 86 ans et 4 mois, est décédé **M. Hermias Tremblay,** époux en premières noces de feue Marie-Anne Barrette et en secondes noces de feue Emilie Gauthier de St-Bruno.

Les funérailles ont eu lieu samedi en l'église de St-Bruno et l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil, Mme Armandine Tremblay, M. et Mme Hélias Tremblay (Germaine), M. et Mme Roland Tremblay, M. et Mme Armand Bouchard (Jeanne d'Arc) M. et Mme Léopold Paradis (Yvette), M. et Mme Arthur Tremblay (Gertrude), M. Léopold Tremblay, M. et Mme Léonce Desmeules, (Mariette), M. et Mme Robert Tremblay, M. et Mme Jean-Noël Tremblay et M. et Mme Raymond-Marie Tremblay.

M. JEAN-PIERRE MORIN (SIROIS)

Est décédé accidentellement, le 21 décembre 1974, sur le boulevard Talbot, à Laterrière, à l'âge de 22 ans et 4 mois, **M. Jean-Pierre Morin (Sirois),** demeurant au 969, Provencher, Chicoutimi.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Emery Gravel, 2075, boul. Tadoussac, Chicoutimi-Nord.

Les funérailles auront lieu mardi, à 11 heures, à l'église St-Luc et de là au cimetière paroissial.

Direction funéraire: Maison Emery Gravel Enr.

M. JOSEPH DURAND

A Chicoutimi, le 19 décembre 1974, à l'âge de 78 ans et 9 mois, est décédé **M. Joseph Durand,** époux de feue Dame Jeannette Ouellet, demeurant au 65, rue Desmeules, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu lundi, le 23 décembre 1974, à 10h.00. Le départ se fera du salon Aubin & Fils Enr., avenue Montcalm, à 9h.30, pour l'église Christ-Roi, et de là au cimetière St-Jean-Vianney.

Il était le père de M. Léo, Paul-Armand (Laurette Dumais), Maurice, Mlle Jeanne, M. Laurier (Gertrude Verreault), Mme Ghyslain Belley (Marie-Paule).

DIRECTION: Aubin & Fils Enr.

MME NAPOLEON DESGAGNE

Est décédée à l'Hôpital de La Baie, le 20 décembre 1974, à l'âge de 67 ans et 7mois, **Mme Napoléon Desgagné,** née Olivette Perron, du 2371, 8ième Avenue Port-Alfred.

La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire Gravel et Fils, 651, 2ième Rue à Port-Alfred.

Les funérailles auront lieu, lundi à 10 h. 30 en l'église St-Edouard de Port-Alfred. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Elle était fille d'Isabelle, membre de l'Age d'or de Port-Alfred et du Tiers-Ordre.

Elle était la mère de Mme Jean-Paul Riverin (Violette), Mme Roger Claveau (Huguette), Mme Paul Pouliot (Carole), Mme Carol Tremblay (Thérèse), Mme Gérard Desgagné (Mme Carmen Angers), Mme Claude Parent (Micheline), M. Michel Desgagné (Mme Geneviève Bolduc), ainsi que plusieurs petits enfants.

Direction funéraire, Gravel et Fils.

M. MAURICE BRASSARD

Accidentellement, à Chicoutimi, le 21 décembre 1974, à l'âge de 53 ans est décédé **M. Maurice Brassard,** époux de dame Blanche Villeneuve.

Il demeurait au 1290, Joliette Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu lundi à 2 heures.

Le départ se fera du salon funéraire Gravel et Fils Ltée, 304, Racine est, Chicoutimi à 1 h. 45 pour l'église St-Paul et de là au cimetière Laterrière.

Il était à l'emploi de l'Hydro Québec depuis 30 ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils, Richard (Olive Bouchard) à l'emploi de l'Hydro Québec, Thomas (Diane Chambers), agent de la Sûreté du Québec au poste de Chicoutimi, ses filles: Mme Robert Dufour (Madeleine), Mme Léon Turcotte (Raymonde) Mlles Marcelle, Claire, Line, ses frères: Gérard, Raymond, Paul, Omer, Michel, Gilles, ses soeurs: Mme Fernand Dufour (Lise), Mme René-Claude Deschesnes (Irène), Mme Marcel Beaulieu (Rachelle), Mme Charles Desbiens (Marthe).

Direction des funérailles: Gravel et Fils Ltée.

MME VEUVE ARTHUR PAGE

Est décédée à l'Hôpital de La Baie, le 19 décembre 1974, à l'âge de 80 ans et 7 mois, **Mme veuve Arthur Paré,** née Blanche Tremblay, autrefois de Chicoutimi.

La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire Gravel et Fils, 304, Racine est à Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu lundi à 11 heures, en l'église du Christ-Roy.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Chicoutimi.

Elle était fille d'Isabelle, dame de Ste-Anne, et faisait partie du Tiers-Ordre.

Elle laisse dans le deuil: ses filles: Mme Emile Vallée née Thérèse, Mme Louis Boudreault, née Irène, Mme Gordon McDonald née Jeanette, Mme Gérard Thibeault, née Louise, ses fils: Robert (Thérèse St-Gelais), Omer (Yolande Lambert).

Direction funéraire, Gravel et Fils.

SOEUR SAINT-LOUIS, NEE MARIE-LOUISE GILBERT

Dimanche matin, le 15 décembre dernier, décédait à l'infirmerie des SS. de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi, **Soeur Saint-Louis,** née Marie-Louise Gilbert, native de Sainte-Agrès de Charlevoix.

Elle était dans sa 90e année et vivait dans la Congrégation depuis plus de 65 ans, dont 52 années consacrées à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse de notre diocèse, 45 ans au Couvent et 7 ans avant d'entrer au Bon-Conseil, notamment à Saint-Prime (15 ans), Pointe-Bleue (10 ans), Normandin et Shipshaw (5 ans) et quelques années dans d'autres localités de la région.

Soeur Saint-Louis était une "pédagogue-née", elle a enseigné de la première à la neuvième année; elle excellait dans la préparation des élèves de la profession de foi.

Lui survivent: un frère, M. Gustave Gilbert, retiré au Foyer de Bagotville et une soeur Mme Léon Roy (Marie) au Foyer de Roberval, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Son service fut chanté le 17 décembre par le Père Armand Chaumont, s.j. aumônier de la Communauté.

Son corps repose dans le cimetière de la Congrégation, rang St-Joseph de Chicoutimi.

R.I.P.

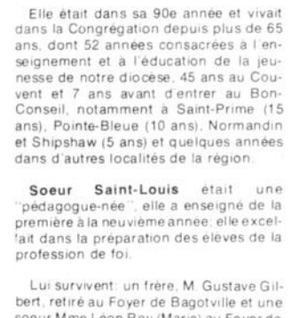

MADAME JOSEPH CORNEAU

Est décédée le 29 novembre 1974, à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de l'Assomption de Jonquière, à l'âge de 63 ans et 11 mois, **Madame Joseph Corneau,** née Alice Tremblay, du 101, King-Georges, Kénogami. Son époux: M. Joseph Corneau, son garçon: M. André Corneau, ses filles: Mme Bertrand Larouche (Thérèse), Mme Rosaire Côté (Yolande), Mme Maurice Lapointe (Marie), Mme Guy Tremblay (Michèle), Mme Mario Simard (Jeanne), ainsi que tous les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles ou autrement.

MLLE HELENE DALLAIRE

Est décédée accidentellement sur le boul. Talbot, le 21 décembre 1974, à l'âge de 19 ans et 8 mois, **Mlle Hélène Dallaire,** fille de M. Léonard Dallaire et de dame Jeannine Tremblay, du 28, St-Ambroise, Chicoutimi-Nord.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Emery Gravel, 2075, boul. Tadoussac, Chicoutimi-Nord. Les funérailles auront lieu mardi, à 11 heures a m., en l'église St-Luc et l'inhumation au cimetière paroissial.

Hélène était la soeur de Jean-Eudes, de Mme Roland Pellerin (Véronique), de Mme Charles Sirois (Thérèse), de Martine, Louise, Josée, Stéphane et Isabelle. Direction funéraire: Emery Gravel Enr. de Chicoutimi-Nord.

Service Anniversaire

MONSIEUR WELLY COTE

Le service anniversaire de **Monsieur Welly Côté,** aura lieu au Lac Bouchette samedi le 4 janvier à 3 heures de l'après-midi.

Parents et amis sont cordialement invités à y assister.

MME LOUIS LABERGE

Le service anniversaire de **Mme Louis Laberge** sera chanté jeudi le 26 décembre, 1974, à 19 h. 15 p.m. en l'église St-Isidore, Rivière-du-Moulin.

Parents et amis sont invités à y assister.

MME PHYDIME GIRARD

Le service anniversaire de **Mme Phydime Girard,** décédée le 21 décembre 1973, sera chanté lundi le 23 décembre 1974, à 7 h. 30 p.m., en l'église Sacre-Coeur de Chicoutimi.

Parents et amis sont cordialement invités à y assister.

Remerciements

M. JEAN-JOSEPH VACHON

Mme Jean-Joseph Vachon née Marguerite Gobeil, ainsi que les membres de sa famille: son fils André Vachon, sa mère, Mme Médéric Vachon, ses frères: MM. Pierre-Eugène (Simone Boily), Gérard (Gertrude Tremblay), Laurent (Charlotte Gagnon), Rosaire (Gislaine Girard), Bertrand, ses soeurs: Mme Lucien Morin, née Béatrice, Mme Paul Ménard née Lucille, Mme Mario Gauthier née Denise, ses beaux-parents: M. et Mme Adélard Gobeil, ses beaux-frères: Jean-Paul (Marie-Louise Villeneuve), Léon Gobeil (Géralda Blackburn), Lucien Gobeil (Eliane Lavoie), et Vincent, ses belles-soeurs: Mme Bertrand Duval, née Béatrice Gobeil, ainsi que son beau-frère, M. Florant Simard, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de **M. Jean-Joseph Vachon,** du 1522, Rang St-Martin à Chicoutimi, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Direction funéraire: Gravel et Fils.

M. RAYMOND VILLENEUVE

M. et Mme Edmond Villeneuve de Mistassini, et tous les membres de leurs familles, remercient sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de leur fils **Raymond,** soit par offrandes de messes, tributs floraux, assistance aux funérailles ou autrement.

MME ROSARIO GIRARD

Monsieur Rosario Girard et sa famille, ses filles Huguette (Mme Emilien Lavoie, Jonquière), Arlette (Mme Michel Guilbeault, Montréal), Doris, Claudette, Georgette, Louisette, Josette et Arlene, ses fils: Renald (son épouse Barbara Stead), Réal (son épouse France Martineau) et Julien remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **Madame Rosario Girard,** (née Jeannette Dufour), décédée le 26 novembre à Jonquière à l'âge de 60 ans 1 mois, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites au salon mortuaire, assistance aux funérailles ou de toutes autres manières que ce soit.

M. RAYNALD LEMAY

Mme Raynald Lemay et sa fille Nathalie de Chibougamau, remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de son époux **M. Raynald Lemay,** décédé le 6 décembre à l'âge de 34 ans, 11 mois, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites au salon mortuaire, assistance aux funérailles ou toutes autres manières que ce soit.

M. DIOMEDE FORTIN

La famille de M. Diomède Fortin, ses soeurs: Mme Edmond Tremblay, née Julie-Anna, Mme Jos Bolduc née Cécile, Mme Léo Berger née Marie-Joseph, Mme Aimé Gagnon, née Suéma, son frère: M. Paul-Emile Fortin, sa belle-soeur: Mme Adrien Fortin, née Germaine, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **M. Diomède Fortin,** fils de feu Adélard Fortin et de feu Dame Mary Villeneuve demeurant au 3004, boul. St-Jean-Baptiste à Chicoutimi, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Direction funéraire: Gravel et Fils.

Rockefeller
Investi de pouvoirs importants

WASHINGTON (Reuter) — Le président Gerald Ford a donné samedi plusieurs responsabilités importantes à M. Nelson Rockefeller dans son administration.

Le nouveau vice-président sera notamment chargé de collaborer au recrutement du personnel de la Maison-Blanche.

M. Ron Nessen, porte-parole de la Maison-Blanche, a précisé que M. Rockefeller devra également faire connaître et promouvoir la politique étrangère et intérieure du président. Parmi ces questions figurent les conversations américano-soviétiques sur la limitation des armements stratégiques.

M. Rockefeller a été reçu pendant près de deux heures par le président à la Maison-Blanche pour discuter du rôle du vice-président dans l'administration. "Il n'y a pas de concierge devant ma porte pour le vice-président. Il n'a pas besoin d'être inscrit sur mon emploi du temps" a déclaré M. Ford, cité par M. Nessen.

Il a clairement fait savoir que la collaboration entre eux sera beaucoup plus étroite qu'entre leurs prédécesseurs.

Le vice-président, selon la constitution américaine, préside le Sénat, une fonction brièvement remplie vendredi par M. Rockefeller.

Il est particulièrement au fait des questions de politique étrangère et a occupé diverses fonctions au département d'Etat.

Il travaillera à une commission spéciale qui analyse et cherche à améliorer la politique étrangère américaine. Il étudiera également s'il est souhaitable de rétablir le poste de conseiller scientifique de la Maison-Blanche ou que cette fonction soit remplie par un bureau consultatif.

M. Rockefeller sera vice-président du conseil de sécurité national auquel siègent M. Ford et le secrétaire d'Etat Henry Kissinger.

Il sera vice-président du conseil intérieur qui comprend plusieurs membres du cabinet. Avec la Maison-Blanche, il se mettra en quête d'un nouveau directeur exécutif du conseil, en remplacement de M. Kenneth Cole qui a démissionné.

M. Nessen a précisé que M. Rockefeller souhaite particulièrement coordonner l'action du conseil intérieur avec les maires et gouverneurs des Etats-Unis.

"La guerre imminente"
Arafat

ALGER (Reuter) — "Une cinquième guerre est imminente au Moyen-Orient", a de nouveau affirmé M. Yasser Arafat, samedi soir à Alger.

Le président de l'Organisation de libération de la Palestine, OLP, qui assistait aux travaux de la conférence du Front arabe de soutien à la révolution palestienne, entamés vendredi dans la capitale algérienne, a estimé qu'Israël ne pourrait plus supporter longtemps les multiples revers qui lui ont été, selon lui, infligés depuis la guerre d'octobre dernier tant sur le plan militaire que politique.

Il estime également qu'Israël demeure le meilleur allié de l'impérialisme pour assurer la réalisation de ses visées agressives pour faire face à la crise de l'énergie.

Seuls des préparatifs militaires, populaires et économiques, peuvent mettre en échec toute initiative de guerre israélienne, souligne M. Arafat, qui a dénoncé les énormes livraisons d'armements qui se poursuivent à destination d'Israël.

Le leader palestinien a affirmé que l'armée de l'air sioniste serait équipée de chasseurs américains de type F-14 et F-15 en même temps que ces appareils seraient livrés à l'aviation américaine.

La CIA ne mettra plus son nez dans les affaires des Américains

GRAND JUNCTION Colorado (AP) — Le président Ford a déclaré dimanche qu'il ne tolérera aucune ingérence ou activités d'espionnage de la part de la IA contre des citoyens américains.

Il répondait à une information publiée par le New York Times selon laquelle la CIA avait violé ses statuts en se livrant à des opérations massives, illégales d'espionnage intérieur pendant le gouvernement Nixon, contre le mouvement contre la guerre et d'autres groupes dissidents des Etats-Unis.

Il a précisé qu'il avait reçu de M. William Colby, directeur de la CIA, un appel téléphonique à propos de cet article lorsqu'il se rendait par avion, dimanche, au Colorado, pour un week-end de ski.

Le président a ajouté que M. Colby l'a assuré au cours de cet entretien "que rien de comparable à ce qui était exposé dans cet article n'était en cours ici et je lui ai dit qu'en aucune circonstance je ne tolérerai de telles activités sous ce gouvernement".

L'article du New York Times, qui est attribué à des sources proches du gouvernement, précisait également que des dossiers secrets sur au moins 10,000 Américains étaient conservés par un service special de la CIA. Qui rendait compte directement de ses actes à celui qui était alors le directeur de la CIA, M. Richard Helms.

1975, l'année du jugement de l'histoire pour "l'homme brisé de San Clemente

par Bruce Levett

WASHINGTON (PC) — Pour l'homme brisé de San Clemente et pour ses acolytes, 1975 sera l'année où commencera le jugement de l'histoire. Le flot boueux de Watergate a atteint un sommet en 1974, et il ne reste plus qu'un seul procès important devant les tribunaux.

Vers la fin de l'année, plus de 10 sociétés et individus avaient été trouvés coupables de corruption, à l'intérieur et à l'extérieur de la Maison Blanche. Le 9 août 1974, Richard Nixon, 37ème président des Etats-Unis, est devenu le premier président à démissionner de son poste. Il reste encore à entendre, au printemps, la cause de John Connally, ancien secrétaire trésorier et jadis gouverneur du Texas. Ce démocrate devenu républicain est accusé de parjure, et d'avoir accepté un pot-de-vin de $10,000, dans une affaire reliée au Watergate.

Le jugement de l'histoire

Mais pour Nixon, en convalescence dans sa demeure de San Clemente, en Californie, l'homme qui a dit un jour qu'il se contenterait de laisser à l'histoire le soin de le juger, le processus de jugement semble déjà commencé. Henry Petersen, quand il a démissionné comme chef de la section criminelle au ministère de la Justice, a resumé ainsi les perspectives d'avenir: "Peut-être que dans 50 ans, la conduite absolument irrationnelle du passé récent deviendra compréhensible." Et dans 100 ans? "Je crois que Nixon émergera dans l'histoire comme quelqu'un qui a bien agi dans certains domaines, mais dont la réputation a été endommagée par la corruption."

Mensonges du président

Pendant plusieurs mois, Nixon s'est obstiné à garder inviolés les enregistrements magnétoscopiques qu'il avait faits lui-même comme journal électronique destiné à léguer à la postérité un compte-rendu de son stage à la Maison Blanche. Et ironiquement, c'est ce geste même qui, peut-être plus que toute autre chose, décidera de la position qu'il occupera dans l'histoire.

Entre autres choses, les enregistrements démontrèrent que le président avait menti à la nation pendant plus de deux ans. Le comité judiciaire vota pour la destitution du président, et décréta que Nixon avait violé son serment d'office, les lois criminelles du paus et la constitution.

Rien ne fut plus caractéristique de l'administration Nixon que la façon dont il a quitté son poste. En janvier 1974, il disait: "Je n'ai pas du tout l'intention de quitter le poste où j'ai été élu par le public."

Un mois plus tard, il disait: "Je resterai ici jusqu'à ce que j'aie terminé ma tâche." Et un mois après encore, il qualifait la démission de "dérobade trop facile".

Et le 6 août 1974, il jurait encore de lutter "jusqu'au dernier vote du Sénat".

Une courte lettre

Trois jours après cette déclaration, Richard Nixon écrivait une lettre d'une seule phrase au secrétaire d'Etat Henry Kissinger: "Cher M. le Secrétaire, je démissionne, par la présente, du poste de président des Etats-Unis."

Un mois plus tard, le président Gerald Ford accordait "le pardon entier et absolu" à Nixon, pour toutes les mauvaises actions qu'il avait commises ou aurait pu commettre pendant qu'il était à la Maison Blanche. Peu de temps après, Ford nommait comme vice-président le multi-millionnaire Nelson Rockefeller. Ce dernier, ancien gouverneur de l'Etat de New York, avait déjà à trois reprises tenté d'être choisi comme candidat présidentiel républicain, et il avait dit, en parlant de la vice-présidence, que la secnde place était pour les perdants.

Nixon atteint de phlébite chronique, fut jugé par un groupe de médecins nommés par le tribunal, trop malade pour témoigner. Le procès continua sans lui.

ARC-EN-CIEL CONTRE PERE NOEL!

LA PUBLICITE par L'IMPRIMÉ AU PROGRES DU SAGUENAY LTEE ca nous connait

UNE EQUIPE DE SPECIALISTES

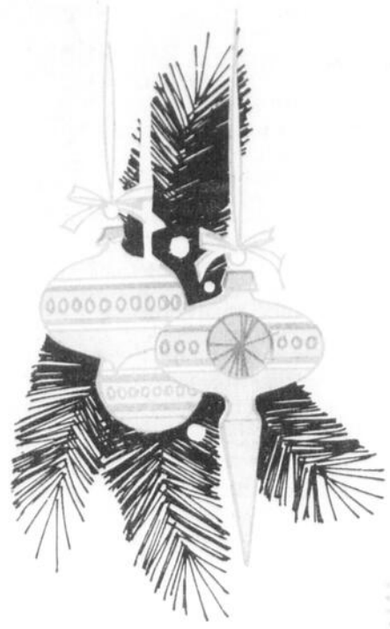

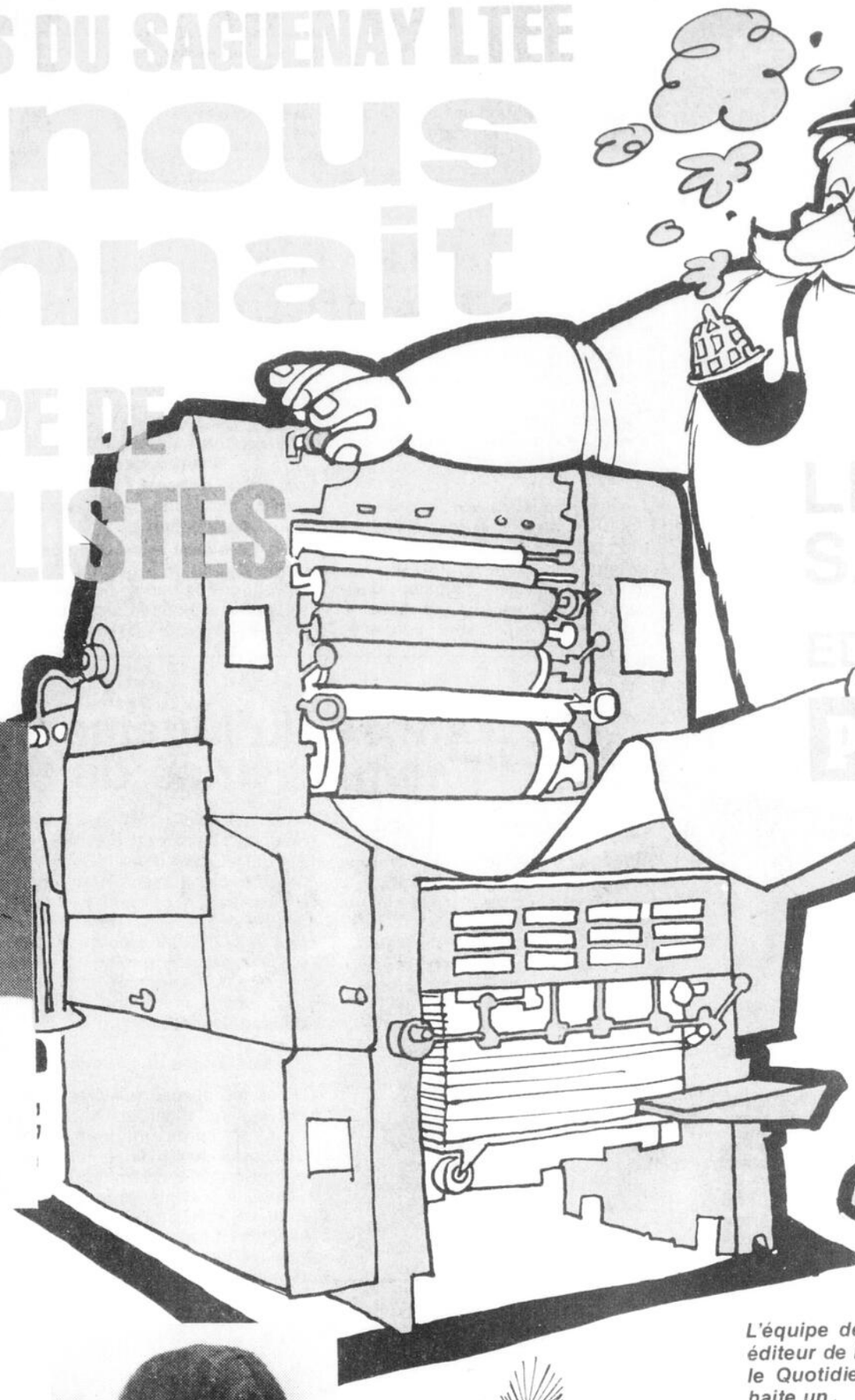

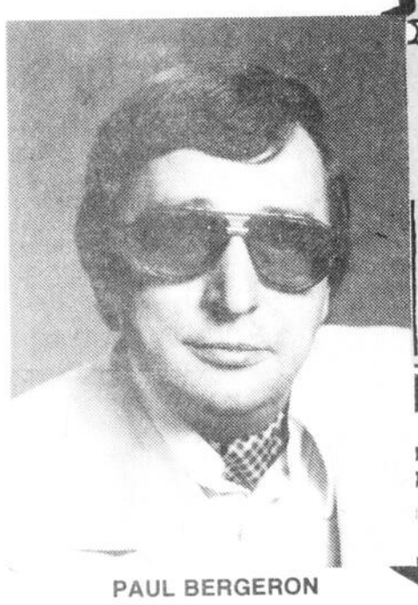

PAUL BERGERON
Dir. des ventes

GHISLAIN GIRARD
Directeur de l'imprimerie

YVON RHAINDS
Directeur publicité

L'équipe de vente du Progrès du Saguenay Ltée, éditeur de Progrès-Dimanche, Progrès Régional et le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean vous souhaite un

JOYEUX NOËL

IMPRIMERIE

Claude Tremblay
Estimateur

Robert Montminy
Imp. Consul.

J. Paul Tardif
Représentant

Marc Montminy
Rep.

PROGRES-DIMANCHE

Gaby Tremblay
Rep.

Raymond Martel
Rep.

Jean Tremblay
Rep.

Roger Châteauneuf
Rep.

Raymond Tremblay
Rep.

PROGRES-REGIONAL

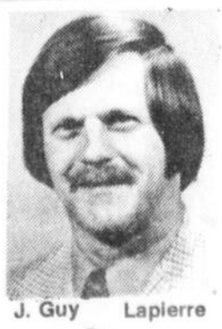

J. Guy Lapierre
Rep.

LE QUOTIDIEN du Saguenay-Lac-St-Jean

Gilles Brisson
Rep.

Carol Morin
Rep.

Yvon Girard
Rep.

Robert Paradis
Rep.

Phil Desgagné
Rep.